

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

REVUE

DE

MONTREAL

L'AMOUR DE L'ÉGLISE

ET

L'AMOUR DE LA PATRIE

Sous ce titre, le *Civiltà cattolica* publiait récemment un article remarquable, dirigé contre les libéraux italiens.

Nous le reproduisons en entier.

Inutile de dire que le lecteur intelligent saura distinguer ici entre *libéraux* et *libéraux*.

Cet article a été fait pour l'Italie, et peut s'appliquer à la France, mais il serait souverainement déraisonnable et injuste de profiter de l'équivoque, pour imputer à aucun des partis politiques qui existent en Angleterre et au Canada les doctrines ou les intentions que la savante revue italienne réprovoque à si juste titre.

Il peut bien se trouver au Canada, et il se trouve en effet, malheureusement, et d'un côté et de l'autre, certains individus plus

ou moins épris de ces doctrines perverses, mais ces cas isolés ne sauraient compromettre un drapeau.

Nous répudions, — et nous avons toujours répudié, — les doctrines du libéralisme soit *absolu*, soit *modéré*, soit dit *catholique*, sous quelque nom ou quelque drapeau, — conservateur ou libéral, whig ou tory, — qu'elles se présentent; mais, pour ce qui regarde l'Angleterre et le Canada, aucun parti politique ne personnifie, à nos yeux, les principes ou les doctrines sociales du *libéralisme* réprouvé par l'Eglise.

Pour ce qui est de notre pays en particulier, nous souscrivons volontiers aux sages paroles de NN. SS. les évêques de notre province, si heureusement et solennellement sanctionnées par S. E. le délégué apostolique, l'illustre et regretté Mgr Conroy :

« Je félicite le peuple de cette province de ce que la législation a conservé tant de traditions inappréciables de la politique chrétienne, et je prie pour que les trois grandes forces sociales, la religion, la loi et l'éducation, ne soient jamais séparées, mais continuent de travailler de concert pour le bien commun de la société.

« Je ne doute aucunement que cet heureux résultat ne soit assuré, aussi longtemps que les catholiques du Canada, quel que soit le parti politique qu'ils croient pouvoir suivre, obéiront aux sages conseils qui leur ont été récemment adressés par leurs évêques, parlant tous de concert, dans leur lettre pastorale du 11 octobre dernier.

« Dans ce document, vos évêques vous enseignent, ainsi qu'il convient à des évêques, la véritable doctrine, telle qu'elle est proposée par l'Eglise catholique; mais, suivant l'exemple du Saint-Siège, ils s'abstiennent de désigner les personnes ou les partis politiques.

« Relevant une erreur dans laquelle quelques-uns étaient tombés par rapport à un document qu'ils avaient publié il y a quelque temps, ils s'expriment ainsi :

« Nous avons voulu vous exposer la vraie doctrine sur la constitution et les droits de l'Eglise, sur les droits et les devoirs du clergé dans la société, sur les obligations de la presse catholique et sur la sainteté du serment : tel a été notre unique but, telle est encore notre intention. En cela nous suivons l'exemple du Saint-Siège, qui, en condamnant les erreurs du libéralisme catholique, s'est abstenu de signaler les personnes ou les partis politiques. Il n'existe en effet aucun acte pontifical condamnant un parti politique quelconque; toutes les condamnations émanées jusqu'à présent de cette source vénérable se rapportent seulement aux *catholiques libéraux* et à leurs principes, et c'est dans ce sens que l'on doit entendre le bref adressé en septembre 1876 à l'un de Nous. A l'exemple

« du souverain pontife et suivant la sage prescription de Notre
 « quatrième concile, nous laissons à la conscience de chacun de
 « juger, sous le regard de Dieu, quels sont les hommes que ces
 « condamnations peuvent atteindre, quel que soit d'ailleurs le
 « parti politique auquel ils appartiennent. »

« Ce sont là de nobles paroles, vraiment dignes d'être adres-
 sées par des évêques catholiques à un peuple catholique,
 citoyens d'un Etat constitutionnel. Ce sont des paroles pré-
 cieuses pour le Canada catholique. Elles contiennent le secret
 de sa paix, car elles affirment la vérité contre deux erreurs qui
 cherchent à troubler son repos. Contre ces erreurs il faut que
 vous vous mettiez en garde. Ne vous laissez donc point entraî-
 ner, ni par ceux qui, ouvertement ou par des voies détour-
 nées, veulent vous éloigner de la doctrine que vos évêques
 vous enseignent, ni, d'un autre côté, par ceux qui, par trop de
 zèle religieux ou politique, voudraient mettre en force contre
 des personnes ou des partis des condamnations qui n'ont jamais
 été prononcées. »

Voici maintenant l'article de la *Civiltà* :

Pour ruiner le catholicisme en Italie et en bannir le Christ,
 les libéraux, doués d'une épuisable fécondité en inventions per-
 verses, n'ont rien trouvé de mieux que de persuader aux Italiens
 que l'amour de l'Église est contraire à l'amour de la patrie. C'est
 dans ce but qu'ils vont répétant sans cesse et partout, que les
cléricaux (nom donné par eux aux amis de l'Église) haïssent
 l'Italie et font obstacle à sa grandeur. Ils espèrent ainsi aliéner
 à l'Église tout ce qu'il y a de citoyens, c'est-à-dire tous les cœurs
 droits et généreux, vu que le patriotisme est un des plus nobles
 sentiments du cœur humain.

Chez nous, un pareil artifice accuse un grand manque de sens ;
 en effet, le peuple italien, en dépit des efforts du libéralisme, est
 resté ferme dans la foi catholique ; pour lui, l'Église est une
 œuvre divine, et jamais il ne pourra concevoir que l'amour qu'on
 a pour elle s'oppose à tout autre amour légitime et sacré. Tou-
 tefois, comme les sots ne manquent nulle part, il s'en trouve
 aussi quelques-uns parmi nous. Epouvantés du nom de clérical,
 qui leur semble une injure, épouvantés aussi de l'idée qu'on y
 attache, ils se séparent du clergé, tout en protestant qu'ils veu-
 lent rester catholiques, malheureux de ne pas comprendre que
 se séparer du clergé, c'est se séparer du Christ, dont il est le
 représentant et le ministre : *Sic nos existimet homo tanquam*
ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei. — *Pro Christo*
legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos (1 Corinth. iv,
 1. — II Corinth. v, 20).

Au clergé incombe le devoir de veiller sur le troupeau de Jésus Christ : donc se séparer du clergé, c'est se séparer du berceau du Christ, de l'Eglise. Venons donc au secours de ces pauvres égarés, en démasquant les ruses libérales, et montrons que l'amour de la patrie n'est point opposé, mais intimement uni à l'amour de l'Eglise, et que les ennemis de l'Italie ne sont pas les cléricaux, qui en comprennent les vrais intérêts, mais les libéraux, qui en préparent la ruine.

Si l'amour de l'Eglise s'oppose à l'amour de la patrie, il faut croire qu'il y a deux commandements de Dieu en lutte manifeste, et que Dieu est en contradiction avec lui-même.

Qu'est-ce que l'Eglise ? C'est le royaume de Dieu sur la terre : *Pervenit in vos regnum Dei* (Mat. xii, 28) ; c'est la société des fidèles rachetés par le Christ, et dont le Christ est le chef et la vie : *Ipse est caput corporis Ecclesiae* (Col., i, 48) ; *Cum Christus apparuerit vita vestra* (Col., iii, 4). L'Eglise, c'est le Christ lui-même vivant dans ses fidèles, et quand Saul poursuit l'Eglise : Saul, Saul, lui dit-il, pourquoi me persécutez-vous ? *Quid me persequeris ?* (Act., ix, 4). Aimer l'Eglise, c'est aimer le Christ : un seul et même précepte ordonne d'aimer Dieu et d'aimer l'Eglise : l'un et l'autre amour ne font qu'un.

Qu'est-ce que la patrie ? Matériellement, c'est le coin de terre qui entendit nos premiers vagissements, où pour la première fois nous respirâmes, où nous trouvâmes nos premiers aliments, où nous reçûmes les premières caresses, où nous contemplâmes pour la première fois le spectacle de la nature. Un sentiment instinctif nous le fait chérir plus qu'aucun autre lieu du monde. Mais considérée en elle-même, c'est cette partie du genre humain dont nous partageons l'origine, le séjour, la langue, les mœurs, les intérêts, et qui est comme une extension de notre famille. L'amour qui nous unit à elle n'est pas seulement instinctif, mais délibéré, mais voulu par la raison. C'est sur elle que tombe le précepte divin : *Diliges proximum tuum sicut teipsum* ; précepte dont l'obligation est d'autant plus stricte que nous sont plus étroitement unies les personnes que cet amour regarde. Quel antagonisme peut-il donc y avoir entre l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie, si tous les deux sont ordonnés par Dieu ?

L'Eglise est notre mère, et la patrie est notre mère aussi. L'Eglise nous a enfantés au Christ, éclairés de la lumière de la foi, enrichis des dons naturels de la grâce, fortifiés et nourris

par les sacrements ; elle nous guide dans le sentier de la vertu, et, par ses soins, nous fait parvenir à l'éternelle félicité. La patrie en fait autant, dans l'ordre de la nature. C'est à elle que nous devons les auteurs de nos jours, tous nos parents, nos amis, nos concitoyens, c'est d'elle que nous tenons la vie, l'éducation, les moyens de développer nos forces physiques et morales, la jouissance assurée de nos droits, la possibilité du bonheur temporel. Donc le précepte divin : *Honora patrem et matrem*, aussi bien qu'à l'Eglise, s'étend encore à la patrie.

Aussi, ces deux amours sont inséparables, impossibles l'un sans l'autre. Nous n'aimons véritablement l'Eglise qu'autant que nous observons ses préceptes : *Si diligitis me mandata mea servate*. Or, ses préceptes sont les préceptes de Dieu, puisqu'elle fut instituée pour les faire observer ; si donc parmi les commandements de Dieu se trouve celui d'aimer la patrie, il est évident que ne pas aimer la patrie, c'est ne pas aimer l'Eglise, qui ne nous assure l'éternel bonheur que par l'accomplissement de tous nos devoirs.

De même, l'amour de la patrie ne va pas sans l'amour de l'Eglise ; car aimer sa patrie, c'est lui vouloir le plus grand des biens, celui d'appartenir à l'Eglise : ce qu'on ne peut vouloir sans aimer encore celle-ci. Ainsi donc ces deux amours, loin de s'exclure, s'impliquent mutuellement et sont unis par un nœud indissoluble.

Mais cela étant, comment se fait-il que le libéralisme rompe cette harmonie et la change en une lutte acharnée ? La raison, c'est que les libéraux renversent l'ordre qui existe entre ces deux amours, en se forgeant une patrie à leur guise, patrie qui n'est point un don de Dieu, mais une vaine fiction de leur cerveau malade. L'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise, bien qu'étroitement unis, ne laissent point d'être subordonnés. Il n'en pourrait être autrement, puisque tout amour dérive de l'amour du souverain Bien, qui est Dieu, et tout ce qui dérive d'un principe a du plus et du moins, un *d'abord* et un *ensuite*, et par conséquent est subordonné. *Prius et posterius dicitur secundum relationem ad aliquod principium. Ordo autem includit in se aliquem modum prioris et posterioris. Unde oportet quod ubicunque est aliquod principium, sit etiam ordo* (S. Thom. Sum. th., 2a 2æ, q. xxvi, a 1). Lequel, de l'amour de l'Eglise ou de l'amour de la patrie, l'emportera sur l'autre ? Insensé qui pourrait hésiter !

L'intensité de l'amour est en raison du plus ou moins de l'excellence de l'objet aimé, de son plus ou moins de rapport avec celui qui aime. Un bien plus élevé, et partant plus rapproché de Dieu, est plus digne d'amour qu'un autre bien moins parfait. Un être qui nous est plus intime sollicite plus fortement notre cœur qu'un autre qui nous est étranger. *Gradus dilectionis ex duobus pensari potest. Uno modo ex parte obiecti; et secundum hoc id quod habet maiorem rationem boni est magis diligendum, et quod est Deo similis... Alio modo computatur gradus dilectionis ex parte ipsius diligentis. Et sic magis diligitur quod est coniunctius.* Ainsi parle saint Thomas (Sum. th., 2a 2æ, q. xxv, a 9) Or, l'amour de l'Eglise est supérieur à ce double titre. La patrie n'a qu'une bonté d'un ordre purement naturel; l'Eglise a une bonté d'un ordre surnaturel et divin. C'est l'épouse de Dieu, conquise par son sang: *Quam acquisivit sanguine suo* (Act., xx, 6). Le Christ la trouva si digne d'amour qu'il s'immola volontiers pour elle: *Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea* (Ephes. v, 25). De la patrie, en peut-on dire autant? l'amour de l'Eglise est à l'amour de la patrie ce que l'amour de Dieu est à l'amour du prochain. Or, quel est le premier?

Voilà pour l'Eglise considérée en elle même: ajoutez que d'elle et par elle nous vient le plus grand des biens. Elle nous donne le pain de l'âme, qui est la grâce céleste; elle nous met en possession de notre fin dernière, qui est le salut éternel. S'il faut aimer un bien d'autant plus qu'il a plus de relation avec nos destinées suprêmes, combien ne doit-on pas chérir l'Eglise qui nous y conduit, plus que tout autre objet correspondant à de moindres intérêts? La patrie, pour grande et pour digne d'amour qu'elle nous apparaisse, ne renferme certainement pas notre souverain bien, mais un bien secondaire qui est le bonheur temporel. Il faudrait, pour n'en pas convenir, renier la raison ou n'admettre pour l'homme que la vie présente. Donc la patrie et l'Eglise, c'est le temps en face de l'éternité, le relatif comparé à l'absolu. Il en est des sociétés comme de leur but: *Societates sunt ut fines.* La patrie a donc moins de droit à notre amour que l'Eglise: *Quod est per essentialiam suam relatam, posterius est absoluto* (Sum. th., 1a 2æ, q. xvi, 4).

La même vérité ressort encore de l'autre cause de priorité dans l'amour, l'intimité. Nous tenons à la patrie par la vie du corps, à l'Eglise par la vie de l'âme. Notre union avec la patrie est mesurée par le temps, notre union avec l'Eglise, par l'éter-

nité, puisque c'est la même qui combat ici-bas et qui triomphe là haut. Or, sans aucun doute, l'âme nous est plus intime que le corps ; l'éternité nous importe plus que le temps. Aussi, à vrai dire, être uni à l'Eglise c'est être uni à Dieu, puisque l'Eglise, en un sens vrai, c'est Dieu lui-même opérant visiblement en nous. Par conséquent, notre union avec l'Eglise est la plus étroite, la plus propre à produire le souverain amour. L'amour de l'Eglise, répétons-le, est substantiellement le même que l'amour de Dieu ; l'amour de la patrie, au contraire, émane de l'amour filial, inférieur, sans aucun doute, à l'amour divin : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus* (Matth., vi, 5).

Les libéraux rejettent cette subordination et veulent nous faire concevoir la patrie comme le bien suprême et absolu. Ils renouvellent le patriotisme païen qui la préférerait à Dieu, qui même en faisait son Dieu. Pour elle on foulait aux pieds le droit et le devoir ; le juste et l'injuste avaient pour règle sa prospérité et sa grandeur. Cette erreur n'a point été évitée par les plus subtils philosophes. Lisez la politique d'Aristote, et vous verrez qu'à ses yeux les citoyens sont, à l'égard de la patrie, ce que sont les troupeaux à l'égard du propriétaire. Une citation seulement ; encore n'en donnerons-nous qu'une traduction latine pour ne pas offenser les oreilles chrétiennes : *Si igitur legum latoris partes sunt ut alendorum optima corpora generentur ab initio providere, nimirum prima cura de matrimonio est adhibenda, quando et quales in maritalem consuetudinem convenire debeant. O folie ! les devoirs mêmes des époux seront du domaine de la loi civile, ainsi le veut le bien de la patrie ! Faut-il s'étonner après cela du mépris atroce avec lequel il traite la vie même des enfants ? Abolendis autem alendisq[ue] foetibus esto lex, ut nihil alatur mancum et debile... Definitum esse oportet procreandorum liberorum numerum. Quod si quibus fuerit aliquid praeterea genitum, abortivum facere convenit, antequam sensus et vita foetui accesserit* (Polit., lib. vii, in fine).

Peut-on outrager plus indignement la nature humaine ! Prescrire le meurtre des enfants mal constitués, afin que la patrie n'ait que des citoyens valides ; enjoindre l'avortement, afin qu'elle ne soit pas surchargée, quelle monstruosité ! C'est à ce point qu'on idolâtrait la patrie dans le paganisme. Ne dirait-on pas que c'est à cette école que se sont formés nos libéraux modernes ? Ils n'osent encore, il est vrai, prescrire de telles infa-

mies ; mais ils y arriveront, puisqu'ils se font la même idée de la patrie : la seule différence, c'est que les anciens bornaient la patrie aux murs de leur ville natale, tandis que les libéraux en reculent au loin les limites. L'Athénien était étranger à Sparte. Le Spartiate également était étranger dans Athènes. La patrie, pour les Romains, c'était Rome, destinée à conquérir l'Italie et le monde ; pour les libéraux, au contraire, la patrie c'est la nation entière, constituée en un Etat un et indépendant ; à part cette différence, ils ne se distinguent en rien des gentils d'autrefois. Eux aussi adorent la patrie comme une divinité suprême, à laquelle il faut sacrifier religion, famille, personnalité humaine, toute chose enfin, si sacrée et si inviolable soit-elle.

Mais pour en venir au détail des biens qu'ils souhaitent à cette patrie, c'est là qu'il fait bon les voir. Ils veulent qu'elle soit libre, et par liberté ils entendent la séparation du Christ par l'apostasie, de l'Eglise par la révolte. Ils la veulent civilisée, et par civilisation ils entendent l'athéisme dans la science et la dépravation dans les mœurs. Ils la veulent ordonnée, et l'ordre pour eux, c'est la soumission pleine et entière à leur despotisme sans bornes. C'est pourquoi, une fois maîtres du pouvoir, ils la façonnent d'après ces idées. Après avoir appauvri la nation par des taxes énormes, après l'avoir soumise à l'impôt du sang par des levées générales, ils portent la mort dans son âme par l'éducation impie, par l'enseignement matérialiste, par la corruption des théâtres, par les blasphèmes du journalisme, par le déchaînement des sacrilèges de tout genre, des scandales publics. Poussés par une haine satanique contre la religion catholique, ils s'efforcent de la détruire en vilipendant et en poursuivant le clergé, en dépouillant l'Eglise, supprimant les ordres religieux, abolissant les fêtes, mettant obstacle à l'exercice du ministère sacerdotal, en autorisant la profanation des choses les plus saintes. Telle est l'incomparable patrie que rêvent les libéraux : c'est une société sans Dieu ; mieux que cela, une société se substituant à Dieu. La direction suprême, cela va sans dire, en appartient à la secte libérale : à elle de la conduire à son vrai perfectionnement, qui n'est autre que le scepticisme pour l'esprit, la volupté sensuelle pour le cœur. A cette future société ainsi constituée, tout doit céder, sans égard pour la morale, la religion et la justice. Et, parce que les cléricaux ne veulent point d'une société formée sur ce modèle, on crie à son de trompe que l'amour de l'Eglise leur fait haïr la patrie.

Si l'on considère non cette patrie de création libérale, mais la vraie patrie créée par Dieu, il faut convenir, au contraire, que ses ennemis sont précisément les libéraux. Aimer, c'est vouloir du bien; haïr, c'est vouloir du mal; et quel mal plus grand peut-on vouloir à un peuple que sa ruine morale et religieuse? C'est pourtant ce que veulent les libéraux; ils sont donc ses ennemis, quelque zélés qu'ils se proclament pour elle. Quand il serait vrai qu'ils procurent à la nation une grandeur matérielle et font prospérer ses intérêts terrestres, on devrait encore dire qu'ils lui veulent du mal en préparant la ruine des âmes par la ruine de la foi et de la morale chrétienne. Il vaut mieux, dit le Seigneur, se sauver manchot et boiteux, qu'être précipité avec ses deux mains et ses deux pieds dans le feu éternel; nous enseignant par là que nul bien passager ne compensera jamais la perte des biens éternels, et qu'il vaut mieux perdre ceux-là qu'exposer ces derniers. D'où il résulte qu'alors même que les cléricaux auraient moins d'habileté que les libéraux pour les intérêts matériels de la patrie, on devrait cependant, en considération de leur zèle pour les biens éternels, préférer leur patriotisme à celui de leurs adversaires. En effet, les premiers veulent le bien principal de la patrie, fût-ce aux dépens du bien secondaire, tandis que les seconds voudraient son bien secondaire, fallût-il perdre le principal.

Mais il s'en faut beaucoup que, même sous le rapport de la prospérité matérielle, les libéraux aient aucun mérite; car l'injustice et le péché, qui sont pour eux des moyens, ne mènent qu'à la ruine. Écoutons l'Esprit-Saint: *Iustitia elevat gentes, miseris autem facit populos peccatum* (Prov. xiv, 34). Tôt ou tard, les péchés entraînent la décadence et la perte des nations. La raison, c'est que la justice divine ne peut laisser aucun crime impuni, et les nations n'ayant que sur la terre une vie nationale, doivent être châtiées sur la terre. Les cléricaux, au contraire, voulant que leur patrie cherche d'abord la gloire de Dieu et la justice, la conduisent à sa prospérité même temporelle: *Quærite primum regnum Dei et iustitiam eius et hæc omnia adiicientur vobis* (Matth). Le Christ l'a promis et il ne trompe pas. Selon saint Augustin, Dieu donna aux Romains l'empire du monde en récompense de leurs vertus morales; car les nations, en tant que nations, ne peuvent être récompensées ou châtiées qu'ici-bas. Aussi voyons-nous que l'Espagne, la France, l'Italie ont été florissantes tant qu'elles ont été fidèles à Dieu; leur décadence a

commencé du moment que le libéralisme les a précipitées dans l'incrédulité.

Oui, dira quelqu'un, l'amour de l'Eglise n'est point hostile à l'amour de la patrie ; oui, les libéraux ne peuvent mettre l'Eglise en opposition qu'avec une patrie imaginaire, vain fantôme de la vraie patrie, à laquelle ils sont si funestes ; mais ne pourrait-il pas se faire que cette opposition fût réelle, par la faute des cléricaux, qui, exagérant les droits de l'Eglise, empiètent sur ceux de la société civile ? Hypothèse absurde, répondons-nous, si par cléricaux l'on entend, non tel ou tel catholique agissant ou parlant selon ses vues particulières, mais tous les fidèles, prêtres ou laïques, se conformant sur ce point aux enseignements des évêques et surtout du pontife romain. Alors, en effet, les cléricaux ne seraient autre chose que l'Eglise, et l'Eglise est sainte et infallible. Elle est sainte : c'est un article de notre foi : *Credo sanctam Ecclesiam*, disons-nous chaque jour en récitant le symbole. Or, comment serait-elle sainte, si elle s'arrogeait des droits qu'elle n'a pas ? Mais les droits qu'elle revendique contre les envahissements du libéralisme sont tellement inhérents à sa constitution, qu'il faut, pour les attaquer, nier son institution divine. Tels sont les droits, de ne relever de personne en ce monde, de développer sa hiérarchie et de créer ses ministres, sans l'intervention d'un élément étranger ; les droits de prêcher librement l'Evangile et de pratiquer son culte ; de veiller sur l'enseignement et l'éducation des fidèles ; de posséder et d'administrer elle-même ses biens, ... etc. La léser dans ces droits, c'est attenter à son existence

S'il s'agit, comme il peut arriver, d'un droit contestable, alors la décision de l'Eglise est un gage de sa légitimité, car le Christ, qui a répandu son sang : *Ut exhiberet sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam neque rugam* (Eph., v, 27), ne permettra pas que son épouse se déshonore par d'injustes prétentions : si elle n'était plus sainte, c'en serait fait de la croyance catholique. Après avoir réfuté cette objection si peu raisonnable, résumons tout ce que nous avons dit.

L'amour de l'Eglise et de la patrie, loin d'être opposés, s'appellent mutuellement : aimer l'Eglise, c'est lui obéir, et elle fait un devoir d'aimer la patrie ; aimer la patrie, c'est vouloir son bien, et le plus grand bien pour elle, c'est d'être la fille chérie de l'Eglise.

L'amour de l'Eglise, c'est l'amour de Dieu, puisque l'Eglise est le corps mystique du Christ, et que le Christ est son chef. L'amour de la patrie est un développement de l'amour de la famille, c'est pourquoi il est subordonné à l'amour de l'Eglise, comme tout autre amour, même l'amour filial et l'amour de soi-même est subordonné à l'amour de Dieu.

L'antagonisme qui règne, d'après les libéraux, entre l'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise, résulte de la fausse idée qu'ils se forment de la patrie, en l'identifiant avec leur secte, en la séparant de Dieu, en la substituant à Dieu, en lui donnant pour fin l'assouvissement des convoitises sensuelles. Cette patrie des libéraux, il faut, non pas l'aimer, mais l'abhorrer.

Quant à la vraie patrie, les cléricaux l'aiment d'un amour sincère; ils veulent lui assurer la possession entière de la vraie religion, qui est le plus grand des biens; ils veulent que sa grandeur et sa gloire ne renversent point les lois éternelles de la justice; au lieu que les libéraux, faussant l'idée de la patrie, la poussent sur le penchant de l'impiété et de l'erreur, et l'entraînent à sa ruine. Quoiqu'ils disent, ils en sont bien les plus cruels ennemis. O patrie, le dernier des cléricaux s'entend bien mieux à t'aimer que tous les libéraux ensemble!

(Traduit de la *Civiltà cattolica*.)

LE SECOND AVÈNEMENT

THE SECOND ADVENT AND THE CHURCH QUESTION, BY THE
REV. DR G. VANCE SMITH. *Nineteenth century Review*. 1878.
ANALECTA IURIS PONTIFICII. — LA PARUSIE, PAR M. THOMAS,
VICAIRE GÉNÉRAL DE VERDUN. 1876. — LE SACERDOCE ET
L'EMPIRE. 1878.

I

La question du second avènement de Notre-Seigneur présente plusieurs aspects obscurs et difficiles.

La foi nous garantit sans doute une dernière apparition du Christ sur la terre : « *Ascendit ad coelos*, dit le symbole de saint Athanase, *inde venturus est iudicare vivos et mortuos* ; » mais, cela établi et accepté, que de points restent encore dans l'ombre ! Comment interpréter les diverses paroles de Notre-Seigneur relatives à cet événement ? Quelle fut à ce sujet la croyance des apôtres et des premiers fidèles ? Que faut-il penser du royaume du Christ ? Et quand le fait lui-même se produira-t-il ?

Voilà certes autant de questions sur lesquelles la science et la pénétration des Pères de l'Eglise n'ont pas manqué de s'exercer.

Le docteur Smith, dont le nom est inscrit en tête de cet article, et qui effleure cette grande question dans la revue anglaise du dix-neuvième siècle, est ici fort à l'aise ; il ne paraît gêné ni par une règle de foi, ni par aucun principe théologique. C'est là ce qui résulte clairement de ce qu'il dit des textes de l'Écriture qui ont trait à la dernière venue du Christ.

Il lui paraît, en effet, impossible de réduire à des figures ou d'expliquer plusieurs des expressions dont il s'agit ici. Il trouve d'ailleurs qu'on n'a que trop abusé de la violence dans l'interprétation du Nouveau Testament. Il est grand temps d'accorder enfin aux livres que le monde chrétien presque tout entier accepte comme sacrés et qu'il regarde comme la parole de Dieu,

ce respect que l'on a pour les auteurs réputés profanes. En d'autres termes, il est temps que l'on prenne toujours ces anciens livres dans leur sens propre, littéral, et que les interprètes modernes renoncent à leur imposer un accord forcé avec les systèmes religieux, les croyances théologiques et les professions de foi qui fleurissent en si grand nombre autour de nous (page 122).

C'est appuyé sur ce principe absolu de libre examen, qu'il apprécie la doctrine de Jésus-Christ sur son avènement et son royaume

Suivant lui, il n'est nullement aisé de dire quelles furent à ce sujet les idées du Sauveur. Tantôt certaines phrases transmises par les évangélistes respirent l'esprit le plus moral et le plus religieux, comme celles que l'on trouve dans le sermon sur la montagne ; tantôt d'autres sentences impliquent l'idée d'un prochain retour du Christ et de l'établissement d'un royaume temporel. Ainsi, est-il dit, le Fils de l'homme viendra un jour sur les nuées du ciel, entouré de puissance et de gloire. Il sera accompagné d'une multitude d'anges ; et ceux qui lui seront demeurés fidèles seront assis, au jour de la régénération, sur des trônes et jugeront les douze tribus d'Israël (P. 118).

Quand à l'époque où éclateront ces merveilleux événements, le Christ ne paraît pas d'accord avec lui-même. Saint Mathieu, XVII, 27, 28, lui fait dire : « Il y en a ici présents qui ne goûteront pas la mort avant qu'ils voient le Fils de l'homme venant dans son royaume. » Et, d'un autre côté, nous lisons dans saint Marc, XIII, 32 : « Le Fils de l'homme ne connaît lui-même ni le jour, ni l'heure de son second avènement. »

Le révérend écrivain tâche pourtant de pallier la contradiction qu'il croit voir dans ces paroles, ou du moins de dégager le Christ de toute responsabilité. Il remarque que ses pensées ne nous sont parvenues qu'à travers les pensées des autres. Nous ne possédons rien qui soit sorti de sa plume. Nous n'avons même point probablement ses « *ipsissima verba*, » et, par conséquent, nous ne saurions le tenir responsable de tout ce que ses sectateurs ou les anciennes traditions dont les apôtres étaient imbus lui ont attribué. N'est-il pas probable que ces idées ont été imparfaitement comprises par ceux qui ont rapporté ses paroles, et qu'ils lui ont imputé leur propre attente d'un nouvel avènement et d'un royaume (P. 119) ?

Après cela, il est bien facile de conjecturer quelles furent, sur ce même sujet, les sentiments, des apôtres, des disciples et des premiers chrétiens. Ils crurent tous que la mort de leur maître n'était pour sa cause qu'un échec temporaire et providentiel. Bien plus, ils comprirent que cela était nécessaire pour que les Ecritures reçussent leur parfait accomplissement; car il est clair, d'après les Ecritures, que le Christ ne devait entrer dans son royaume qu'en passant par les humiliations et les souffrances.

Mais son règne était seulement remis à une autre époque. De cette manière, il était alloué un temps suffisant pour la conversion de la nation déicide et pour la vocation des gentils. Du reste, cette période d'épreuve devait être courte. Bientôt le jugement final séparerait les bons d'avec les méchants et les vrais sujets du roi obtiendraient à la fin le salut réservé aux vrais croyants. (P. 120).

De cette croyance, — commune, suivant lui, dans la primitive Eglise, — le docteur tire une conséquence fort grave, et c'est la partie vraiment pratique de son travail. Puisque les premiers chrétiens, comme les apôtres, vécurent dans l'attente pour ainsi dire habituelle du second avènement du Seigneur et de ses conséquences, est-il croyable que, dans cette persuasion, ils aient voulu jeter les fondements d'un vaste établissement ecclésiastique qui devait durer après eux pendant des siècles et des siècles? Est-il croyable que, dans cette situation d'esprit, ils aient formé le projet d'établir un ordre de ministres qui devaient subsister après eux et remplir leurs places? des ministres qui, dans la suite des siècles, auraient le pouvoir de s'acquitter de toutes les fonctions propres à une caste de prêtres, comme si ce monde eût dû subsister encore longtemps dans l'état où ils le voyaient? Assurément non. Une pareille hypothèse ne saurait en aucune manière se concilier avec ce que nous connaissons des disciples du Sauveur et des premiers chrétiens (P. 126).

Ici, le lecteur voit tout de suite où le révérend auteur veut en venir. Quel est son dessein? Ruiner l'Eglise catholique, ruiner tout pouvoir spirituel, toute influence divine dans la société religieuse, toute espèce de hiérarchie sacerdotale, et pas autre chose. Mais alors, quelle idée se fait-il de l'Eglise? Comment comprend-il l'établissement de l'Eglise, telle que nous l'avons encore de nos jours sous les yeux? Enfin, quelle doit être l'Eglise, de nos jours et dans les âges futurs?

Voici d'abord comment il explique la fondation de ce « *vast ecclesiastical fabric* » comme il s'exprime, que nos yeux contemplent encore aujourd'hui, complet chez les catholiques, mutilé mais conservant néanmoins quelques-unes des grandes lignes de son architecture primitive, dans les autres communions chrétiennes.

Il est évident pour lui que les fondateurs du christianisme furent empêchés par la nature de leur croyance de déterminer et de fixer l'organisation des églises. Heureusement les âges suivants furent laissés libres de se constituer eux-mêmes ecclésiastiquement, suivant le progrès des connaissances humaines, les besoins et les tendances des générations nouvelles.

Donc, ce que on a appelé église fut, dans son développement organique, l'œuvre subséquente d'hommes post-apostoliques. Ce ne fut pas un établissement divin, mais humain. Cet établissement n'existe en vertu d'aucun droit divin, mais, comme toutes les autres institutions, par la volonté seule des hommes.

Non, dit le docteur, l'Église telle qu'elle existe aujourd'hui ne peut avoir été conçue, projetée et construite par les fidèles des premiers siècles. Tous ceux qui ont étudié cette période savent bien que, dans ces temps primitifs, il n'existait pas une institution religieuse organisée dans toutes ses parties et formant un tout, mais qu'il y avait simplement un certain nombre de petites communautés, vivant à l'écart au milieu du monde païen, se connaissant à peine les unes les autres, et vivant de l'attente d'un événement qui n'est pas encore arrivé. L'organisation eut lieu bien plus tard, et fut l'œuvre de la puissance séculière (P. 137).

Et c'est là que l'auteur aperçoit le véritable idéal de l'Église chrétienne. A son avis, on ne saurait trouver mauvais que l'Église ait été ainsi formée et ait eu une origine d'un caractère presque en tout accidentel. Il va plus loin, car il tâche de démontrer qu'il devait en être ainsi, et cette théorie, — pour en venir à quelque chose de plus pratique, — il l'applique à l'église d'Angleterre.

Au sixième siècle, c'est l'Etat — organe sans doute des besoins et des tendances des diverses époques — qui donna à l'église anglicane le caractère dogmatique et liturgique qu'elle conserve encore aujourd'hui, et que beaucoup de ses ministres

seraient heureux de toujours retenir, comme une organisation issue d'un pouvoir à peine au-dessous du pouvoir divin, « *as little less than divine authority.* »

C'est un fait que, si l'église d'Angleterre a vécu sous une direction divine pendant les trois derniers siècles, l'agent immédiat de cette direction fut, dans son caractère, tout humain et politique. D'où il faut conclure que ce qui a été fait jadis par les moyens humains ordinaires pour la fondation, la réforme et la régularisation de l'Eglise, doit encore être fait de la même manière maintenant et toujours. A l'Etat donc de régler le culte public, de décréter la création de nouveaux évêchés ou l'abolition des anciens, d'ordonner la révision de la liturgie nationale, etc. Tout cela doit continuer à se faire au nom de la nation elle-même, par l'intermédiaire de ses représentants légaux. Car, de fait, c'est à eux que l'Eglise doit son origine et sa constitution, et assurément le pouvoir qui peut créer une institution peut aussi la modifier, et l'approprier aux circonstances et aux besoins actuels (P. 130).

Ainsi donc, en résumé — et certes on croit rêver en lisant ces lignes écrites au dix-neuvième siècle, après tout ce que les historiens, les interprètes des Écritures et les vrais savants ont publié de nos jours sur les origines du christianisme — en résumé, Jésus-Christ ne fut qu'un moraliste, nullement le fondateur d'une église, dans le sens ordinaire de ce mot ; on ne sait même pas trop quelles furent ses idées sur l'avenir. Les premiers chrétiens, comme les apôtres, sans cesse préoccupés du dernier avènement du Sauveur, n'eurent point non plus l'intention de fonder un grand établissement religieux embrassant le monde et devant durer aussi longtemps que lui. Les églises, — sans excepter celle de Rome, — se sont successivement formées et organisées suivant les circonstances et les besoins. Enfin, le pouvoir temporel devait être et a été l'agent purement humain chargé de subvenir aux exigences nouvelles des temps et des lieux, et de constituer les diverses églises nationales.

II

Certes, ni le catholique, ni même l'homme incroyant mais instruit, ne saurait accepter cette théorie de l'établissement et de l'organisation de l'Eglise. Cette idée si basse des rapports

de l'homme avec Dieu répugne. L'histoire ne nous apprend-elle pas que le sacerdoce a devancé, comme institution, toutes les autres institutions humaines? Avant qu'il y eût des sociétés politiques, des monarchies ou des républiques, lorsqu'il n'y avait encore que des familles, n'existait-il pas des prêtres, les chefs de familles eux-mêmes?

L'Eglise, c'est-à-dire la société des vrais croyants, a toujours existé depuis le commencement du monde, indépendamment des autres sociétés qui surgirent, et elle se composait d'abord des familles patriarcales, au sein desquelles s'étaient conservés l'idée et le culte du vrai Dieu. Plus tard, chez les Hébreux, le peuple choisi, après même que Dieu leur eut permis de se donner un roi, le pouvoir sacerdotal resta indépendant à côté du pouvoir royal.

Jésus-Christ ne vint point pour détruire cet ordre, mais bien pour le compléter et le perfectionner. Il est vrai qu'il laissa beaucoup de choses, dans l'organisation de son Eglise, à la création des apôtres et de leurs successeurs, mais les sacrements, le pouvoir sacerdotal, et la hiérarchie, comme on le voit dans les Écritures et la tradition, ils les régla lui-même.

Malgré l'obscurité de quelques-unes de ses paroles recueillies par les évangélistes, il parle si clairement du règne de son Père, du royaume spirituel, c'est-à-dire de l'Eglise qu'il était venu établir, qu'il ne laisse vraiment aucun prétexte au doute ou à l'équivoque. S'il répète que son royaume n'est pas de ce monde, en d'autres termes, n'est pas un royaume temporel semblable aux autres royaumes, il déclare aussi plus d'une fois que ce royaume, cette société, cette Eglise, c'est sur la terre qu'il prétend la fonder.

Obéissant aux ordres de leur maître, les apôtres du Christ et leurs successeurs s'employèrent tout de suite à fonder et à organiser cette Eglise. On a bientôt fait de dire qu'ils n'eurent pas la moindre idée « d'un grand établissement ecclésiastique. » Qu'on ouvre une histoire de l'Eglise écrite avec science et bonne foi, et on y trouvera sans effort une masse de faits, parfaitement attestés par les Écritures, par les écrivains ecclésiastiques et souvent même par les auteurs païens, qui contredisent ouvertement et réduisent à néant cette assertion.

Que voit-on en effet, sans sortir des limites étroites du premier siècle?

Ce premier siècle laisse apercevoir en germe toutes les doc-

trines religieuses qui devaient être développées, et, pour ainsi parler, *systématisées*, ainsi que les diverses institutions que l'on a vues apparaître plus tard dans l'Eglise. Les auteurs sacrés et les écrivains apostoliques proclament le dogme de la rédemption appuyé sur celui de la chute originelle, l'extension du règne de Dieu à tous les peuples de la terre et le décalogue devenu le code du genre humain, les trois mystères fondamentaux du dogme catholique, la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, enfin les sacrements et la morale, dont les notions sont les mêmes qu'aujourd'hui.

On a bientôt fait de dire que dans les siècles primitifs l'Eglise ne se composait que de petites communautés isolées, sans aucune connexion les unes avec les autres. L'étude sérieuse et franche des premiers temps contredit encore cet avancé.

« Sans doute, dit Darras, au point de vue de la hiérarchie, on n'y voit encore que des éléments qui devaient se constituer plus tard d'une manière définitive, quand le monde serait devenu chrétien, mais ces éléments suffisent pour établir les principes actuellement en vigueur dans le gouvernement de l'Eglise. »

C'est ainsi que dès lors la primauté de Pierre ressort des faits eux-mêmes. On voit les évêques, élus par le clergé et acceptés par le peuple, former le second rang, tandis que le troisième est occupé par les prêtres et les diacres; et déjà même le célibat ecclésiastique est exigé pour ces deux ordres sacrés.

Et ces églises, gouvernées et administrées par des évêques et des prêtres, sont unies les unes aux autres par les liens de la hiérarchie sacerdotale. Saint Paul, en sa qualité de délégué du Christ, jouissant, comme les autres apôtres, d'une juridiction universelle et subordonnée à Pierre seul, ne fait-il pas acte d'autorité en excommuniant d'abord, puis en recevant à la pénitence l'incestueux de Corinthe, ville qui, sans doute pourtant, avait son évêque? Les apôtres ne tiennent-ils pas à Jérusalem un concile, le premier de tous les conciles, dont les décrets regardent évidemment le monde entier où l'Eglise doit s'étendre?

Dès le commencement, ne voit-on pas saint Pierre et les autres membres du collège apostolique envoyer dans les pays lointains, par exemple dans les Gaules, des missionnaires pour y fonder et y gouverner des églises? Ne voit-on pas, dès les premiers temps, les évêques des diverses communautés chrétiennes se tenir en étroite union avec le chef suprême, se rendre même auprès de

lui, à l'exemple de saint Paul, qui, suivant le témoignage des Écritures, fit le voyage de Jérusalem pour voir Pierre, «*ut videret Petrum?*»

Il serait assurément bien facile, si l'espace le permettait, de multiplier les faits et les preuves, mais il suffit de renvoyer le lecteur sérieux aux histoires de l'Eglise les plus récentes, telles que celles d'Alzog, de Rorhbacher et de Darras, où il trouvera des développements et l'indication des sources.

Quant à la part principale qu'aurait eue l'État dans la fondation et l'organisation de l'Eglise, on avouera d'abord que, dans les trois premiers siècles de persécution, cette part fut tout à fait nulle. Et cependant, dès cette époque, l'histoire vraie nous montre déjà l'Eglise constituée et organisée.

Plus tard, il est vrai, quand les princes et les nations eurent embrassé le christianisme, il s'établit des rapports plus ou moins intimes entre l'Eglise et l'État, rapports que l'Eglise a toujours tâché de maintenir. Elle fit siennes plusieurs lois promulguées par les empereurs chrétiens, et, de son côté, le pouvoir temporel fit entrer dans son code beaucoup de règlements édictés par la puissance spirituelle. Les diocèses suivirent assez ordinairement les grandes divisions des États. Enfin les souverains furent considérés comme les évêques extérieurs et les protecteurs naturels de l'Eglise.

Mais, ainsi que l'atteste l'histoire ecclésiastique et profane, celle-ci conserva son indépendance, non-seulement dans tout ce qui regarde le dogme et la morale, mais encore dans tout ce qui touche à son organisation extérieure, à ses éléments humains. De sorte que, lorsqu'il y eut modification, progrès, *adaptation* aux besoins et aux exigences des temps, l'Eglise eut l'initiative, ou du moins rien ne se fit — sauf dans les temps de persécution — sans son libre et entier consentement.

Il en fut sans doute autrement dans les églises schismatiques ou d'État ; le pouvoir temporel s'établit en triomphe sur les ruines de leur indépendance, mais cela n'arriva qu'après que ces églises eurent été arrachées à l'unité et à la suprématie romaine.

Mais, s'il en est ainsi, dira-t-on peut-être, si les apôtres et leurs successeurs eurent réellement l'intention de fonder et s'ils fondèrent en effet une Eglise, un grand établissement ecclésiastique durable, que dire des paroles du Christ, et des passages des

Écritures et des Pères qui ont trait à un nouvel et prochain avènement du Sauveur? Comment concilier l'organisation d'une Eglise universelle et permanente avec l'attente de cet avènement?

Cette question, qui nous reporte directement au titre et au sujet principal de cette étude, exige une réponse développée; ce sera l'objet d'un second article.

M. DE SAINTE-CROIX.

UNE RENCONTRE FORTUITE

PAR

W. D. HOWELLS

TRADUCTION DE LOUIS-H. FRÉCHETTE

I

EN REMONTANT LE SAGUENAY

(Suite)

M. Arbuton s'efforça en vain de se mettre dans l'esprit ce que pouvait bien être Eriécreek. Il n'aimait pas à voir ce nouvel endroit s'introduire dans les limites de ses connaissances géographiques; il lui en voulait presque d'être le lieu de résidence de Miss Ellison, qu'il commençait à accepter comme une réalité, sinon parfaitement compréhensible, du moins incontestablement agréable, bien qu'il ressentit encore une certaine disposition à rejeter cette réalité comme inadmissible. Il ne fit plus aucune question concernant Eriécreek; et bientôt, comme sa compagne se levait pour aller rejoindre ses cousins, il s'en alla fumer un cigare, en réfléchissant au problème que lui posait cette jeune fille, dont le lieu de résidence et l'éducation probable semblait si peu en harmonie avec ce qu'elle paraissait être.

Celle-ci était douée d'une certaine confiance en elle-même mêlée à une foi naïve en autrui, que Mrs Isabel March avait représentée à son mari comme un charme puissant capable de rendre tout le monde sympathique et bon, mais qu'il était difficile de faire comprendre à M. Arbuton. Elle devait ce charme en partie à la nature et en partie à son ignorance du monde; c'était l'assurance jamais détrompée d'un cœur qui n'avait pas encore soupçonné

chez les autres l'instinct des différences sociales, ou qui n'avait jamais songé qu'on pût le mépriser pour autre chose qu'une faute. Si Kitty entretenait des idées aussi erronées sur les relations de la bonne société, son oncle Jack en était le premier responsable. Dans l'ardente démocratie de sa révolte contre ses traditions virginiennes, il avait enseigné à sa famille que toute croyance dans aucune autre distinction que celle de l'intelligence et de la vertu, était une mesquine et cruelle superstition. Il avait réussi à ancrer si profondément cette idée-là dans l'éducation de ses enfants, qu'elle se reflétait sur leur existence ; et Kitty, quand vint son tour, en retrouva les vivants effets dans le caractère de ceux qui l'entouraient. Le fait est qu'elle acceptait les théories extrêmes d'égalité à un degré qui enchantait son oncle, lequel, après les avoir entretenues pendant de longues années, commençait peut-être à sentir ses convictions ébranlées, et se trouvait heureux de pouvoir les retremper dans la foi d'un autre.

Socialement aussi bien que politiquement, Eriécreek jouissait d'une démocratie presque complète, et Kitty voyait peu de chose autour d'elle qui pût contrecarrer les enseignements du docteur. Les courtes visites qu'elle avait faites à Erié, à Buffalo, et — de puis le mariage du colonel — à Milwaukee, n'avaient pas été suffisantes pour la détromper. Personne ne lui avait manqué d'égards, excepté certains êtres grossiers et ignorants. Avec les gens bien élevés, elle s'imaginait toujours se trouver en communauté de sentiments et d'idées ; et elle avait fait la connaissance de M. Arbuton avec d'autant plus de confiance que, étant de Boston, il devait nécessairement avoir un esprit cultivé.

La vie de réclusion qu'elle menait forcément à Eriécreek lui laissait beaucoup de loisirs qu'elle consacrait à la lecture, dans un âge où les autres petites filles vont encore à l'école. Le docteur avait des goûts littéraires, un peu vieillis mais bons, et sa bibliothèque était assez bien garnie d'anciens auteurs anglais, poètes, publicistes et romanciers, avec un historien par ci par là, et Kitty les lisait comme une enfant, se remplissant l'esprit de choses qu'elle ne comprenait pas encore, mais dont la beauté se révélait à elle de temps en temps, à mesure qu'elle avançait en âge. Mais ce qui lui plaisait infiniment plus que ces vieux classiques un peu surannés, c'étaient les livres plus modernes qu'avait laissés son cousin Charles, — l'espérance et l'orgueil de son père, — mort un an avant l'arrivée de Kitty dans la maison. Il portait le nom de son père, à elle, et l'oncle Jack semblait retrouver à la fois dans sa nièce son fils et son frère.

Lorsque son goût pour la lecture commença à se révéler sérieusement, le vieillard ouvrit un jour certains rayons dans une petite chambre, en haut, lui en donna la clef, en lui disant avec une fierté triste et avec ce ton un peu solennel des gens de la Virginie, qu'il avait toujours conservé :

— Ces livres appartenaient à mon fils, qui aurait été un jour un grand écrivain ; maintenant ils sont à toi.

Plus tard, quand le docteur mettait la main sur certains livres de cette collection que Kitty laissait par hasard sur quelque meuble de l'appartement, il s'endormait en les regardant ; ou bien, en apercevant quelque note écrite à la marge, il remettait doucement le volume où il l'avait pris, et sortait précipitamment de la chambre.

— Kitty, tu ferais mieux de ne pas laisser les livres de ce pauvre Charlie où l'oncle Jack peut les voir, disait alors l'une des filles, Virginia ou Rachel ; je ne crois pas qu'il s'intéresse beaucoup à ces écrivains-là, et la vue de ces livres lui fait saigner le cœur.

De sorte que Kitty garda les livres pour elle seule, et pour la plupart du temps s'enferma avec eux à l'étage supérieur, dans la chambre qui avait appartenu à Charles Ellison. Là, parmi les témoins des rêves ambitieux du jeune homme défunt, elle devint rêveuse, et l'on aurait dit qu'en héritant des lieux qu'il avait occupés pendant sa vie, elle avait en même temps hérité de son esprit fin et délicat.

Le docteur, ainsi que l'insinuait sa fille, ne s'occupait guère des auteurs modernes qui avaient fait les délices de son fils. Ainsi que bien d'autres hommes au cœur simple et naïf, il croyait que depuis Pope, il n'avait existé qu'un grand poète, Byron, et pour lui, Tennyson, Browning et les autres poètes modernes étaient de l'hébreu. Parmi les Américains, il avait une haute opinion de Whittier, mais il préférait Lowell à tous les autres, parce qu'il avait écrit les *Biglow Papers*, et encore ne voulut-il jamais avouer que les dernières séries fussent aussi bonnes que les premières.

Ces auteurs, ainsi que les autres principaux poètes de notre nation et de notre langue, se trouvaient dans la bibliothèque dont Kitty avait hérité de son cousin, en même temps qu'une collection complète des différents romanciers contemporains, lesquels, en somme, lui plaisaient encore plus que les poètes.

Elle tirait aussi parti des différentes revues auxquelles son cousin avait été abonné, et la maison était remplie de journaux de toute espèce, depuis le *Courrier* d'Eriécreek jusqu'au *Tribune* de New-York.

Enfin, avec les allées et venues des visiteurs excentriques dont nous avons parlé, ses lectures continuelles, ses courses à la campagne en compagnie de son oncle Jack, l'éducation de Kitty avait avancé rapidement, et tout cela avait au moins eu pour effet de lui donner beaucoup de vivacité d'esprit et certaines opinions bien arrêtées. Ajoutons que si quelque chose eût pu lui faire perdre son heureuse simplicité, et lui donner de l'affectation, l'air vif et sain que l'on respirait dans l'intérieur de la famille Ellison lui eût servi de contre-poison. Il y avait tant de bonté dans la discipline qui existait là, qu'elle ne se rappelait pas en avoir jamais été blessée.

C'était à cette époque un moment de gaieté pour elle que de s'asseoir avec ses cousines, pour travailler à quelque ouvrage, s'abandonnant avec elles à un caquetage, libre, rapide, désordonné, avec une pointe de raillerie à l'adresse de quiconque s'approchait d'elles, tout cela marqué par un excès de bonne humeur un peu drolatique, ou par une légère teinte de mélancolie native. Le dernier visiteur original, quelque cancan du voisinage, quelque folie de jeunesse ou quelque prétention de Kitty, quelqu'un de leurs actes, quelque gaucherie des garçons — s'ils se trouvaient à la maison et venaient flaner à l'intérieur — leur servaient de thème à broder les plus grandes drôleries du monde, excepté tout fois lorsque l'oncle Jack était présent et qu'elles le plaisantaient à n'en plus finir sur quelques uns de ses travers ou de ses théories caractéristiques.

Mais à ces personnes, à ce genre de vie, M. Arbuton n'aurait rien compris, s'il les eût connus. Sous quelques rapports c'était un excellent homme, et il méritait le respect pour certaines qualités. Il était très-sincère; son esprit avait beaucoup de pureté et de droiture; il était scrupuleusement juste, au meilleur de sa connaissance. Il y avait chez lui plusieurs traits de caractère qui auraient convenu, on ne peut mieux, à la carrière qu'il avait d'abord eu l'intention d'embrasser, et il avait même fait des études préliminaires de théologie. Mais, au dire de ceux qui ne l'aimaient pas, c'était justement la générosité de ses croyances qui l'avait détourné; on prétendait qu'il n'aurait jamais pu frayer avec la plèbe des élus.

— Arbuton, disait un jeune homme gras que l'on considérait comme le loustic de la classe, Arbuton pense qu'il y a des personnes de basse extraction dans le ciel, et il ne peut se faire à cette idée là.

M. Arbuton n'aimait pas ce gouaillieur, ni aucun de ses compagnons d'études, trop pauvres pour porter des gants ni suivre la mode; leurs pensions et logements mesquins, ainsi que leur manière de vivre des legs pieux et des bontés du voisinage, offensaient ses instincts aristocratiques.

— Ainsi il y renonce, n'est-ce pas? dit le même plaisant en apprenant son départ de l'école. Si Arbuton eût pu être un apôtre commissionné par Dieu lui-même auprès de la meilleure société, tenu de sauver seulement des âmes bien alliées, bien élevées et appartenant à d'anciennes familles, il aurait pu embrasser l'état ecclésiastique.

Ceci était un peu exagéré, mais n'était pas entièrement inexact. Il y avait longtemps qu'il avait abandonné l'idée de se faire ministre, et depuis il avait voyagé, lu la loi, était devenu un homme de société et de cercles; mais il conservait encore certains des traits caractéristiques qui avaient failli déterminer sa vocation. D'un autre côté il était resté imbu des préjugés qui passaient pour l'en avoir détourné. Il était exclusif par instinct et par éducation. Il accordait bien une certaine mesure d'intelligence aux communs des mortels, et il aurait pu même, s'il eût été en relation avec d'autres classes que la sienne, reconnaître certains mérites et certaine valeur là où il ne les avait pas encore soupçonnés, mais nous ne croyons pas qu'il les eût aimées. Son doute concernant ces gens de l'Ouest était le plus naturel, sinon le plus justifiable du monde; et quant à Kitty, s'il eût mieux connu tout ce qui la concernait, je ne vois pas comment il eût pu croire en elle un seul instant.

Quoi qu'il en soit, après avoir fumé son cigare, il se mit à la recherche de ses trois compagnons, et les trouva sur la promenade d'avant. Kitty l'avait quitté d'assez bonne humeur, bien qu'elle se dit, à son grand amusement, qu'il n'avait rien fait pour mériter de l'être, si ce n'est d'avoir donné une entorse à sa cousine.

Au moment de son apparition, madame Ellison venait de faire la remarque que cela commençait à enfler un peu, preuve qu'il n'y avait point de mal à l'intérieur; et Kitty, qui avait compris

qu'elle voulait parler de son pied, aussi facilement que si elle le lui eût dit, s'était affligée et réjouie avec elle, et l'on avait déclaré que le colonel était la cause de tout. Ceci rendait les excuses de M. Arbuton assez inutiles ; mais elle n'en furent pas moins gracieusement reçues.

III

LE RETOUR A QUÉBEC

Cependant le vapeur descendait la rivière, et chacun regardait attentivement le paysage. La longue file de sommets arrondis et couverts de pins, échelonnés sur les deux rives, commença à se dérouler un peu après que la baie des Ha-Ha eût disparu derrière un promontoire, nulle part interrompue, — à l'exception d'un seul endroit, — jusqu'à ce que le steamer fût rentré dans les eaux du Saint-Laurent. Les bords de la rivière sont à peu près inhabités. Les côtes sortent perpendiculairement de l'eau, et si elles sont coupées par quelque étroit ravin, ce n'est que pour montrer à l'œil des solitudes encore plus tristes. Dans l'une de ces gorges se trouve une scierie mécanique, entourée de misérables cabanes, avec un chemin désert qu'on apercevait à peine du bateau et qui serpente dans la vallée, jusqu'à des régions auxquelles la dévastation de la forêt donne une apparence encore plus abandonnée. Ça et là une île, abrupte comme les rives, brisant la monotone horreur de la rivière par ses massifs de rocs couverts de sombres sapins, se dressait devant nous comme pour nous défendre la sortie de ces eaux lugubres au-dessus desquelles aucun oiseau ne voltigeait, et qu'on était porté à croire fréquentées par aucun poisson.

Madame Ellison, le pied confortablement et non sans grâce appuyé sur un tabouret, n'était pas suffisamment souffrante pour ne pas feuilleter de temps en temps un des Guides dont le colonel avait fait une abondante provision, et qu'elle paraissait vouloir chicaner sérieusement pour toute description entachée d'exagération.

— Il dit ici que l'eau du Saguenay est aussi noire que de l'encre. Pensez-vous qu'elle le soit, Richard ?

— Elle paraît l'être.

— Oui, mais si vous en preniez dans votre main ?

— Peut-être ne serait-elle pas aussi noire que l'encre de Maynard et Noyes, mais elle le serait assez pour n'importe quelle fin pratique.

— Il se peut, suggéra Kitty, que le Guide veuille parler de cette espèce d'encre d'un bleu clair d'abord, et « qui noircit quand on l'expose à l'air, » comme dit Pétiquette.

— Qu'en pensez-vous, M. Arbuton ? demanda madame Ellison, avec persistance.

— Vraiment je ne sais pas, répondit Arbuton, qui trouvait ce sujet de conversation fort trivial ; je n'en sais rien du tout. Je n'en ai pas pris dans ma main.

— C'est vrai, reprit madame Ellison avec gravité, et d'un ton de reproche à l'adresse des autres qui n'avaient pas songé à une si simple solution du problème. C'est très-vrai.

Le colonel la regarda en face d'un air d'anxiété bien jouée.

— J'espère que l'entorse ne se fait pas sentir au cerveau, Fanny ? demanda-t-il, en laissant Arbuton seul avec les dames.

Madame Ellison s'occupait peu de ce sarcasme ou d'un autre, pourvu qu'elle parvint à ses fins ; et puisqu'elle avait réussi à faire rire tout le monde, et donné une tournure plus gaie à la conversation, elle était aussi heureuse que si elle ne s'était pas offerte elle-même en holocauste à la cause de l'amusement général. Elle était en effet à la hauteur de tous les dévouements pour réussir dans son entreprise, et non seulement elle aurait donné à Kitty tout ce qu'elle avait au monde, mais se serait sacrifiée elle-même entièrement pour faire triompher ses desseins sur M. Arbuton.

Elle se remit à parcourir son Guide, et laissa les deux jeunes gens causer avec une gaieté non interrompue. Ils devinrent sérieux d'abord, comme il arrive presque toujours après un joyeux accès d'hilarité, ce qui, quand on y songe, a quelquefois son côté étrange et triste. Mais, en outre, Kitty était embarrassée par cette atmosphère de froideur qui semblait régner autour de M. Arbuton, tandis qu'elle était charmée par son apparence soignée, ses manières parfaites et ses airs de grand monde, si différents de ce qu'elle était habituée à voir. C'était un de ces hommes dont la perfection vous fait sentir coupable de je ne sais quoi, quand vous les rencontrez, et dont le salut vous fait trouver votre honnête bonjour trivial et grossier.

Même l'ignorance intrépidement naïve de Kitty et son mépris plus qu'ordinaire des dignités sociales, n'étaient pas à l'abri de cette impression. Elle avait trouvé facile de causer avec madame March, comme avec ses cousines, chez elle ; elle aimait la franchise et la gaieté dans la conversation ; elle se plaisait à badiner, à rire, à railler d'une façon inoffensive, et même à parler sentiment sur un ton demi-sérieux. Elle trouvait agréable d'être en compagnie de M. Arbuton ; mais elle commençait à ne plus pouvoir prendre avec lui le ton qui lui était naturel. Elle s'étonnait de la hardiesse légère avec laquelle elle lui avait parlé au déjeuner, et elle attendait qu'il prit la parole. Jetant un regard sur le ciel gris dont le Saguenay est toujours couvert, Arbuton fit la remarque qu'il commençait à pleuvoir, et ouvrit le délicat parapluie de soie qui s'harmonisait si parfaitement avec l'élégance *londonienne* de son vêtement, et l'éleva sur leurs têtes. Madame Ellison se plaça de façon à profiter de cet abri, et continua à feuilleter activement son livre, tout en prêtant l'oreille à la conversation.

— Le grand inconvénient de ces sortes de choses, en Amérique, continua M. Arbuton, c'est qu'il n'y a aucun intérêt humain dans le paysage, quelque beau qu'il soit.

— Ma foi, je ne sais pas, répondit Kitty, vous avez vu ce petit village autour du moulin à scier. Ne trouvez-vous aucun intérêt humain dans la vie de ces pauvres gens ? Il me semble qu'on peut imaginer d'eux n'importe quoi. Supposez, par exemple, que le propriétaire de cet établissement soit un malheureux désenchanté venu là pour enfouir l'épave de sa vie dans ... dans le bran de scie !

— Oh ! oui ! des choses de ce genre-là, certainement. Mais ce n'est pas ce que je voulais dire, je parlais de l'intérêt historique. Il n'y a ici ni passé, ni caractère, ni tradition.

— Ah ! mais le Saguenay a ses traditions, dit Kitty. Vous savez qu'un parti de ses premiers explorateurs avaient laissé leurs camarades à Tadoussac pour remonter le Saguenay, il y a quelques trois cents ans, et qu'on n'en a jamais entendu parler depuis. L'apparence même de la rivière nous fait songer à cela. Le Saguenay ne dirait jamais un secret.

— Hum ! murmura M. Arbuton, comme s'il eût contesté au Saguenay le droit d'avoir une légende de cette espèce, et disposé à se moquer de cette légende parce qu'elle appartenait au Saguenay. ✍

Après quelques instants de silence, il se mit à causer des fameux fleuves de l'Europe.

— Le Rhin ne doit pas manquer de traditions, n'est-ce pas ? dit Kitty.

— Non, mais je pense que le Rhin pousse la chose un peu loin. On ne peut s'empêcher de trouver cela un peu mélodramatique, et... commun. Avez-vous jamais vu le Rhin ?

— Oh ! non ! Ceci est à peu près la première chose que j'ai vue. Peut-être, ajouta-t-elle gravement, et un peu tremblante de s'apercevoir qu'elle était sur le point de plaisanter avec M Arbuton, que si j'avais trouvé trop de traditions sur le Rhin, je n'en trouverais pas assez sur le Saguenay.

— Vous devez admettre qu'il y a une juste mesure en tout, miss Ellison, reprit son compagnon en riant avec indulgence, et ne trouvant pas désagréable d'être taquiné par elle.

— Oui, j'ai peur, ajouta-t-elle, que nous trouvions le cap Trinité et le cap Eternité bien trop colossal quand nous y serons. Ne croyez vous pas que dix-huit cents pieds ne soit une hauteur excessive pour un paysage riverain ?

M. Arbuton avait réellement objection aux exagérations de la nature sur ce continent, et les trouvait en lui-même de mauvais goût, mais n'avait jamais exprimé son sentiment là-dessus. Il n'était pas sûr que ce sentiment ne fût ridicule, maintenant qu'on le lui faisait sentir, mais cette possibilité lui paraissait trop nouvelle pour qu'il l'admit d'emblée.

Néanmoins, quelques instants plus tard, lorsque la rumeur se répandit parmi les passagers que l'on approchait de ces deux principales curiosités du Saguenay, et que la foule commença à se grouper dans les endroits les plus favorables pour jouir du spectacle, il se réjouit d'avoir choisi la place qu'il occupait avec miss Ellison, et un frissonnement d'émotion sympathique vint mettre sa supériorité dédaigneuse en échec. Comme ils approchaient, la pluie cessa, et le nuage gris qui avait jusque là couvert les montagnes de la côte, s'éleva comme à regret, et découvrit leurs grandissantes hauteurs.

Le capitaine fit remarquer à ceux qui l'entouraient le vaste profil romain que l'on aperçoit sur le rocher, puis la merveilleuse ouverture gothique qui passe pour être l'entrée d'une caverne inexplorée, et sous laquelle une espèce de dolmen s'était dressé pendant des siècles, comme une statue, jusqu'à ce que, quelques

hivers passés, la gelée qui avait miné sa base, l'eût précipité à travers la glace jusque dans les insondables profondeurs de l'abîme. La monotone tristesse des pins se trouvait maintenant éclairée par la pâle blancheur des bouleaux, et ces tons grisâtres donnaient au paysage un indicible caractère de mélancolie et de vieillesse.

Tout à coup le vaisseau doubla les trois gigantesques degrés de cinq cents pieds chacun, par lesquels le cap Eternité s'élançait de la rivière, et se mit à cotoyer le côté nu de la terrible falaise. C'est une muraille de roc vif émergeant perpendiculairement de la sombre rivière, et dressant comme avec effort son flanc désolé, en longs jets de pierre, marqués çà et là de profondes crevasses, jusqu'à ce que, — à quinze cents pieds dans les airs, — son vaste front surplombe sourcilieux sous une frange de pins disséminés. Les parois du rocher sont tachées çà et là par les intempéries ou les suintements, mais c'est la hauteur seule qui captive l'œil, et ce n'est qu'après coup que l'on se rappelle ces détails qui, à vrai dire, sont trop peu nombreux pour produire aucun effet d'ensemble. Le rocher paraît avoir pleinement la hauteur qu'on lui attribue. Le regard suit de jet en jet l'ascension prodigieuse de cette masse à pic, jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet nuageux ; alors le colosse démesuré qui semble se balancer dans l'espace et se pencher en avant, vous fait éprouver la même sensation vertigineuse qui s'empare de vous lorsque vous plongez les yeux dans les profondeurs d'un précipice. Tout cela est sévère et effrayant ; nulle nuance agréable ne trouble l'austère majesté du spectacle.

Au pied du cap Eternité, l'eau qui est d'une profondeur inconnue arrondit sa noire surface au fond d'une anse, aux rives indécemment sauvages et désolées, et reprend son cours en contournant la base du cap Trinité. Cette falaise est encore plus élevée que sa sœur jumelle, mais elle s'élève en pente plus douce, et depuis le pied jusqu'à la crête, elle est entièrement couverte d'une épaisse forêt de pins. Les bois qui jusque là ont hérissé les côtes de leur frondaison maigre et rachitique, coupée par de longues traînées ravagées par le feu, prennent maintenant des proportions plus élevées, et se groupent en masses compactes sur le flanc de la montagne, en superposant leurs troncs par rangées, jusqu'au sommet qu'ils couronnent majestueusement de leurs panaches d'un vert foncé, — touffus, moelleux et magnifiques. De sorte que l'esprit, surrexcité par le spectacle du premier rocher, se calme et s'apaise à la vue de celui-ci.

La main de l'homme a travaillé jusque sous l'ombre du cap Eternité, à rendre les esprits à leur état normal, et peut-être personne ne quitte-t-il cet endroit en proie à une émotion complète. En tous cas, Kitty s'intéressa à certaines œuvres d'art que le rocher laissait voir à fleur d'eau. Il y avait d'abord un curieux portrait à fresque du lieutenant général Sherman, avec les insignes de son rang, et puis l'effigie encore plus frappante du général O'Neil, des armées de la république irlandaise, avec un air menaçant, et représenté là, par un effort d'imagination, comme le conquérant du Canada en l'année 1875.

M. Arbuton n'aimait pas ces empiétements sur la sublimité de la nature, et il ne pouvait s'expliquer à l'avantage de miss Ellison et du colonel comment ils pouvaient accepter cela joyeusement comme partie agréable de l'ensemble. Il écoutait assez mécontent leur échange de plaisanteries, lorsqu'il se sentit tout à coup étrangement entraîné par une tentation éveillée chez lui par un homme de l'équipage. Celui-ci venait de placer devant les passagers un sceau rempli de petits cailloux d'une grosseur invitante, en disant :

— Maintenant, voyez qui pourra toucher le rocher. Personne ne peut l'atteindre, si près qu'il paraisse être.

Les passagers se précipitèrent sur ces projectiles, et le colonel Ellison avec plus de zèle que tous les autres. Personne n'atteignait la falaise, lorsque tout à coup M Arbuton fut pris d'un désir aveugle, fou, irrésistible de tenter sa chance.

Le souvenir de ses jours de collège, de ses jours de jeunesse où il ne craignait point de manier la rame et de jouer à la balle, se réveilla chez lui. Il saisit un caillou pendant que Kitty ouvrait de grands yeux et le regardait muette de surprise. Puis, en un tour de bras, il lança la pierre ; elle alla frapper le rocher avec un choc à briser toutes les fenêtres de Back Bay ; et notre ami de triompher joyeusement et sans gêne de tout ce tapage. Il semblait avoir secoué pour un instant le joug de ses habitudes, mis de côté les liens de ses allégeances sociales, foulé aux pieds les conventions qu'il avait chéries et respectées toute sa vie. Dans cet accès de frénésie enthousiaste, il se soupçonna capable de serrer la main à l'Anglais vulgaire à la casquette de Gien-gary, et d'inviter à la buvette tous les passagers dans l'admiration.

Ceux-ci avaient jeté un cri d'applaudissement à son tour de force, et pour la première fois il but à la coupe de la popularité.

Naturellement la réaction devait se faire, et elle devait être d'une vigueur correspondante. Un instant après, M. Arbuton les haïssait tous, et plus que les autres le colonel Ellison qui l'avait le plus bruyamment félicité. Pendant un moment, il le considéra comme le type de la vulgarité la plus agressive et la plus importune. Mais il ne pouvait donner cours à ses impressions amicales, et puis comme il n'est pas facile de revenir sur des concessions, il se trouva dans l'impossibilité de réparer la brèche faite à sa défensive. Le sort lui avait été hostile dès le début ; pourquoi ne pas lui donner hardiment la main pour la courte demi-journée qu'il lui restait à passer en société de ces gens-là ? Il devait s'en séparer pour toujours le lendemain matin ; pourquoi, dans l'intervalle, ne pas chercher à s'amuser en amusant les autres ? Il aurait pu trouver sans doute bien des prétextes pour ne pas céder à ce raisonnement ; mais la balance penchait de ce côté, et il se soumit passivement à son sort. Il fut poli pour madame Ellison ; il fut attentif auprès de Kitty, et, autant qu'il le put, il se plia à l'excentrique tournure de conversation du colonel.

Il ne manquait par d'intelligence ; il avait un genre d'esprit à lui, ainsi qu'une manière élégante de s'exprimer ; mais les facéties lui avaient toujours paru de mauvais ton ; il les applaudissait pourtant dans les diners de vieux genre, ou chez quelques vieilles femmes de bonne société dont on avait l'habitude de citer les bons mots ; il les tolérait même dans les livres ; mais il ne savait que faire avec ces personnes qui envisageaient la vie d'une façon si bizarre, et pourtant sans prétentions affectées, et même avec une disposition capricieuse de se prêter de bonne grâce à tout ce qu'elles trouvaient de drôle et de risible.

En revenant, le steamer s'arrêta à Tadoussac, et parmi les spectateurs qui vinrent au débarcadère se trouvait une personne très-jolie, frivole, avec un air de jeune mariée, — probablement la belle de la saison dans cette place d'eau abandonnée, — laquelle avant de s'embarquer s'arrêta un instant au milieu d'un groupe de ces Anglais d'Europe et du Canada que l'âge n'empêche pas de papillonner autour des jolies femmes dans les endroits de ce genre. Elle avait un air de vanité souverainement satisfaite, tout à fait inoffensive, et quand elle se fût aperçue qu'elle fixait

l'attention des voyageurs tournés vers le rivage, elle parut en proie à une agitation trop vive et trop agréable pour ne pas paraître à l'extérieur. Elle humecta ses fraîches lèvres avec sa langue, elle tirailla sa mantille, elle arrangea le nœud de sa cravate, elle redressa et agita sa gracieuse tête.

— Que feriez-vous de plus, Kitty ? demanda le colonel qui avait donné toute son attention à ce manège.

— Ma foi, je taperais du pied, je crois, répondit Kitty.

Et en effet, la charmante étourdie de la rive, ayant réussi à prendre une attitude, frappait nerveusement le sol du bout de son adorable petite bottine.

Après le départ du steamer, une dame canadienne d'un âge mûr, mais d'une vivacité peu en harmonie avec la gravité que l'on aime à rencontrer chez les personnes mariées, se mit à cabrioler au milieu de ses amis qui paraissaient assez flegmatiques et indifférents, disant :

— Ils vont le tirer quand nous doublerons la pointe !

— Aussitôt une faible détonnation, — comme si l'on eût déchargé une petite pièce d'artillerie dans les environs de l'hôtel, — frappa le brouillard qui s'amoncelait, et la vieille sylphide de frapper des mains et de s'écrier joyeusement :

— Ils l'ont tiré ! ils l'ont tiré ! et maintenant le capitaine va leur répondre par un coup de sifflet.

Mais le capitaine ne fit rien de tel, et la dame, après quelques nouvelles démonstrations puérides, le traita de vieux hibou, de vieille loque, et tomba tout à coup dans un calme si plat et si accablé qu'elle faisait peine à voir.

— Dommage, M. Arbuton, n'est-ce pas ? dit le colonel ; et le jeune homme prêta vaguement l'oreille, pendant que Kitty bâilait avec sa cousine un roman sur le compte de cette pauvre dame supposée avoir passé l'été le plus brillant et le mieux rempli de sa vie à Tadoussac, où ses admirateurs s'étaient entendus pour déplorer sa perte par une explosion de poudre à canon. Elles lui demandèrent s'il n'aurait pas mieux aimé que le capitaine eût répondu par un coup de sifflet.

— Oh ! mais, hasarda Kitty, est-ce que tout cela ne vous frappe pas comme si la chose vous était arrivée à vous même ?

Question à laquelle il ne savait trop que répondre, n'ayant jamais, au meilleur de sa connaissance, commis un acte ridicule

de sa vie, et encore moins tenu une conduite comme celle de cette pauvre désappointée.

A Cacouna, où le bateau s'arrêta pour prendre les chevaux et les voitures de quelques excursionnistes retournant dans leurs foyers, le quai présentait un labyrinthe d'équipages de toute sorte et de toute grandeur, et de nombreux chevaux recouverts de housses et de couvertures aux brillantes couleurs donnaient de la variété à la foule qui s'humectait et fumait sous la pluie qui tombait lente et fine. Toutes les trois minutes, un cheval de traits, se frayait un chemin dans cette cohue avec une ennuyeuse régularité enlevant avec lenteur de lourdes paniérées de charbon d'une goëlette qui se déchargeait au quai, et la foule se refermait chaque fois par derrière lui aussi solidement que si l'on n'eût cru jamais revoir ce cheval avant la fin du monde. Il y avait des dames et des messieurs oisifs sous des parapluies, des Sauvages et des *habitants* recevant la pluie impassiblement, tout droits ou bien haussant les épaules, et aussi deux ou trois abbés, types de curés qu'on aurait crus sortis tout d'une pièce de quelque fastidieux roman anglais. Ces derniers conversaient à demi voix, la main à l'oreille pour entendre la réponse des dames passagères penchées sur la rampe, et babillant à leur tour sans plus s'occuper de l'humidité que si la chose leur eût été complètement inconnue.

Pendant ce temps-là, la vapeur sifflait en s'échappant des soupapes de sûreté, et l'équipage aidait silencieusement les cochers à embarquer leurs voitures. Avec les carosses, ce n'était qu'une question de muscles, mais pour les chevaux il fallait de l'habileté. L'un d'eux n'avait pas plus tôt mis le pied sur la passerelle qu'il reculait obstinément sur une masse de spectateurs patients, entraînant dans sa retraite une demi douzaine de cochers et de matelots. Alors on lui ramenait sa housse sur les yeux, on le promenait un peu sur le quai, et on le reconduisait à la passerelle qu'il reconnaissait en la touchant du pied. Il tirait, se câbrail, devenait ombrageux, faisait tout ce qu'un mauvais cheval rétif à l'habitude de se permettre, jusqu'à ce qu'enfin un groom sur son dos, un groupe de matelots à la bride, tendrement embrassé par les cochers à différents endroits, on réussit à le pousser ainsi à bord par des moyens moitié affectueux, moitié humiliants pour lui. Aucuns des Canadiens ne paraissaient trouver cela amusant; ils regardaient la chose sérieusement

comme une cérémonie de rigueur, et M. Arbuton ne faisait aucuns commentaires. Mais à la première embrassade que les cochers donnèrent au cheval :

—Ah ! pauvre frère longtemps perdu ! dit le colonel avec distraction.

Kitty se mit à rire ; puis à mesure qu'on parvenait à vaincre les scrupules de chaque animal, elle aidait à donner quelque interprétation burlesque à chaque scène du mélodrame, pendant que M. Arbuton se tenait debout près d'elle, la couvrant de son parapluie. Une pointe de malice avertissait intérieurement la jeune fille que son compagnon jugeait ces plaisanteries, et surtout la part qu'elle y prenait, très-défavorablement. Cela donnait la saveur du fruit défendu à ses petites folies, saveur mêlée de crainte cependant, car sa tournure d'esprit taquine n'était pas dominatrice, mais au contraire se laissait aisément contrôler par l'humeur d'autrui. Elle se dit bientôt qu'elle n'aurait pas dû rire des farces de Dick, et encore moins y prendre part. Elle avait terriblement peur d'avoir commis une inconvenance, ce qui la rendit pensive et silencieuse pendant la promenade distraite qu'elle fit après le souper. Elle finit par s'asseoir, en songeant avec une certaine perplexité à ce qui s'était passé pendant cette journée qui lui parut longue.

L'Anglais aux habits rapés arpentait le salon avec sa femme et sa sœur. Bientôt ils vinrent s'asseoir près de la table, en face de Kitty. La femme agée, avec une familiarité polie, lui adressa quelque lieu commun, et tous quatre se mirent à converser vivement ; car Kitty avait fort bien accueilli cet avance de la part de personnes qui avaient déjà piqué sa curiosité. Le monde était si neuf pour elle, qu'elle trouvait certain plaisir à connaître ces gens de théâtre, bien qu'elle dût s'avouer bientôt que leur conversation n'était ni très-spirituelle ni très-sérieuse, et que ce qu'ils avaient de plus intéressant était leur bonne nature.

Le colonel était assis près de la table un journal à la main ; madame Ellison s'était retirée ; Kitty commençait à trouver ses nouvelles connaissances ennuyeuses, et cherchait un prétexte pour s'en débarrasser, lorsqu'elle aperçut M. Arbuton traversant le salon comme pour venir à sa rescousse. Elle savait qu'il était à sa recherche ; elle le vit réprimer un mouvement involontaire pour s'approcher d'elle, et passer rapidement près de leur groupe sans leur donner un coup d'œil.

— Brrr! ... dit la blonde anglaise en ramenant son châle de tricot bleu sur ses épaules ; voilà ce qui s'appelle du froid !

Et elle et ses amis se mirent à rire.

— Mon Dieu ! pensa Kitty, je ne les croyais pas si impolis. Je regrette d'avoir à vous dire bonsoir, ajouta-t-elle tout haut, un moment après, et elle s'éclipsa, la conscience plus troublée que personne à bord.

Elle les entendit rire encore après qu'elle fut partie.

IV

INSPIRATION DE M. ARBUTON

Le lendemain matin, à son réveil, M. Arbuton s'aperçut qu'un temps clair avait remplacé le brouillard de minuit. Une forte brise soufflait, et le large fleuve roulait des vagues qui faisaient tanguer le steamer, et de temps en temps frappaient violemment sa proue en jetant l'embrun de leurs crêtes écumanantes à la figure des promeneurs du gaillard d'avant. Le soleil, à travers les trouées des nuages, lançait d'immenses et splendides jets de lumière sur les villages et les fermes qui émaillaient la surface unie du paysage, ainsi que sur la cime et dans le creux des lames.

L'air frais apporta une certaine gaieté dans l'esprit méfiant du jeune voyageur. Involontairement il chercha des yeux ces personnes avec lesquelles il s'était promis de n'avoir rien à démêler, afin de pouvoir en appeler aux sentiments sympathiques de l'une d'elles au moins, dans l'émotion que lui faisait éprouver cette admirable matinée. Mais un grand nombre de passagers s'étaient embarqués pendant la nuit à la Malbaie, où la courte saison d'été tirait à sa fin, et la famille Ellison était perdue dans leur foule.

Au déjeuner, il s'aperçut que quelqu'un s'était emparé de sa place, et personne ne fit attention à lui lorsqu'il passa tout près, à la recherche d'un autre siège. Kitty et le colonel déjeunaient seuls, et semblaient préoccupés. Au sortir de table, Arbuton s'approcha d'eux, et s'informa de madame Ellison, qui avait pris sa part de presque tous les amusements de la journée précédente, se transportant de ci de là en boitant avec élégance, et qui, —

suisant l'expression de son mari, — n'avait certainement point retardé les repas.

— Ma foi, dit le colonel, j'ai peur que son pied ne soit plus mal ce matin, et qu'il ne nous faille passer au moins quelques jours à Québec.

M. Arbuton apprit cette triste nouvelle avec une apparence de gaieté assez inexplicable chez une personne qui n'était pas étrangère au malheur de madame Ellison. Il sourit au lieu de paraître affligé, et se mit à rire lorsque le colonel ajouta en matière de plaisanterie :

— Naturellement ceci contrarie beaucoup ma cousine qui déteste Québec, et désirerait s'en retourner à Eriécreek le plus tôt possible.

Kitty promit de supporter cette épreuve avec résignation.

— Quant à moi, dit Arbuton — avec assez d'inconséquence, comme le remarqua Kitty, — j'ai formé le projet de passer quelques jours à Québec, et j'aurai l'occasion de m'informer de la convalescence de madame Ellison. Au fait, ajouta-t-il, en se tournant du côté du colonel, j'espère que vous me permettrez de vous offrir mes services pour vous rendre à l'hôtel.

Et en effet, quand le bateau fut accosté, M. Arbuton ne fit rien moins que de s'assurer d'une voiture et d'y placer les malles et les pardessus de la famille Ellison. Puis il aida à transporter la malade sur le quai, et à la placer sur le meilleur siège. Puis il leva son chapeau, et le bonjour était sur ses lèvres, lorsque le colonel lui cria tout surpris :

— Mais, sapristi ! vous montez avec nous !

Arbuton pensait qu'il ferait mieux de prendre une autre voiture ; qu'il incommoderait madame Ellison. Mais celle-ci protesta, et en définitive il prit place à côté du colonel. C'était un nouveau coup du sort.

A l'hôtel, ils trouvèrent une foule qui faisait queue depuis le bureau du contrôleur jusqu'à la moitié de l'escalier extérieur.

— Hallo ! qu'est-ce que cela veut dire ? demanda le colonel au dernier homme de la file.

— C'est une petite procession vers le registre de l'hôtel ! Nous avons mis trois quarts d'heure à passer un point donné, répondit l'individu qui était évidemment de la trempe du colonel.

— Et vous n'y avez pas encore réussi ? dit le colonel sur le même ton. Alors la maison est pleine ?

— Oh ! non ; ils n'ont pas encore commencé à jeter les gens par les fenêtres.

— Son humeur se gâte, colonel, dit Kitty.

— Ne feriez-vous pas mieux d'entrer et de vous informer ? demanda madame Ellison.

Taquiner ainsi le colonel en lui suggérant ce qu'il avait à faire, constituait une partie du programme plaisant du voyage.

— Vous avez bien fait de me le rappeler, Fanny. J'étais au moment de m'enfuir de désespoir.

Et le colonel disparut à l'intérieur.

Il en sortit longtemps après, tout transporté, mais non pas de joie :

— Pour la raison toute spéciale, dit-il, que j'ai avec moi des dames dont l'une est souffrante ; on me promet une chambre au cinquième, dans le cours de la journée. Ils me disent que l'autre hôtel est encombré, et qu'il est inutile d'y aller.

Madame Ellison était prête à pleurer, et, pour la première fois depuis son accident, elle ressentit quelque dépit contre Arbuton. Ils restèrent tous trois silencieux sur leurs sièges, et le colonel, sur le trottoir, s'essuyait le front sans rien dire. M. Arbuton, dans la pauvreté de son imagination, demanda s'il n'y avait point quelque logement garni où ils pussent trouver à couvert.

— Sans doute, il y en a ! s'écria madame Ellison toute fière de son héros, et appelant par une pression de son pied sain l'attention de Kitty sur l'ingéniosité du jeune homme. Richard, il nous faut trouver une maison de pension.

— Connaissez-vous quelque bonne maison de pension ? demanda machinalement le colonel au cocher.

— Un grand nombre, répondit celui-ci.

— Eh bien, conduisez-nous à vingt ou trente des meilleures, commanda le colonel.

Et l'on partit à la découverte.

Le colonel s'informait d'abord des prix, puis visitait les chambres, et sitôt qu'il se prononçait contre certains appartements, madame Ellison dépêchait de suite Kitty pour y voir et le confondre. Chaque fois que celle-ci confirmait l'opinion du colonel, madame Ellison se disait qu'ils étaient trop difficiles ; et jamais ils ne quittaient une porte sans que la pauvre affligée ne s'imaginât voir celles du paradis se fermer derrière eux. Elle commençait à croire que leur recherche serait infructueuse, lorsqu'ils

s'arrêtèrent enfin devant le portique d'une maison dont l'extérieur annonçait si peu ce qu'ils cherchaient, qu'elle prétendit qu'il était inutile de sonner. Elle fit si bien partager son opinion au colonel, qu'après avoir donné un coup de sonnette, il fit précéder sa demande de quelques mots d'excuse pour avoir supposé qu'il y avait là des chambres à louer. Après un coup d'œil donné à celles-ci, il revint à la voiture, déclara que tout était pour le mieux, et qu'on n'avait pas besoin d'aller plus loin. Madame Ellison répondit qu'elle ne pouvait pas se fier au jugement de son mari; il était si inconséquent. Kitty visita les chambres, et revint enchantée, ce qui alarma de plus en plus madame Ellison. Elle était sûre qu'il vallait mieux aller plus loin; qu'il y avait une foule d'endroits beaucoup plus propices. Même si les chambres étaient belles et la location agréable, il ne pouvait manquer d'exister certains inconvénients qu'on découvrirait plus tard. Là dessus son mari la prit dans ses bras, la descendit de voiture, et, sans réponse ni commentaires, la transporta dans la maison.

Pendant toutes ces courses, M. Arbuton s'était dit qu'il quitterait ses nouveaux amis aussitôt qu'ils auraient découvert un logement, qu'il passerait la journée à Québec, et prendrait, le soir, le convoi pour Gorham, échappant ainsi aux ennuis d'un hôtel encombré, et coupant court à des relations qu'il n'aurait jamais dû laisser aller si loin. Tant que la famille Ellison avait été sans toit, il avait cru de son devoir de ne les pas abandonner. Mais maintenant même qu'ils avaient heureusement trouvé un abri, n'était-il pas tenu de faire quelque chose de plus? Il se tenait irrésolu près de la voiture.

— N'allez-vous pas entrer pour voir nos quartiers? demanda Kitty hospitalièrement.

— Avec plaisir, répondit le jeune homme.

— Mon cher, dit le colonel rendu au salon, je n'ai pas loué de chambre pour vous. J'ai supposé que vous préféreriez courir vos chances à l'hôtel.

— Oh! je pars ce soir.

— Pourquoi donc? C'est fâcheux!

— J'ai peu de dispositions pour un lit de camp dans les salons d'hôtels, voyez-vous. Et cependant j'hésite à vous laisser ici, après vous avoir causé cette calamité.

— Oh! ne parlez pas de cela. Je suis le seul à blâmer. Nous nous tirerons d'affaire parfaitement ici.

M. Arbuton éprouva comme un vague désappointement. Il y avait au fond de son cœur je ne sais quel espoir qu'il pourrait être nécessaire aux Ellison dans leur embarras ; ou sinon, que quelque autre chose le retiendrait et le forcerait de ne pas les quitter. Mais ils paraissaient faire admirablement face à la situation ; ils étaient logés bien mieux qu'ils n'avaient espéré, et n'avaient réellement besoin de rien. La Fortune lui souriait, et lui rendait la liberté. Ce sourire lui parut un peu ironique cependant, comme il pesait les choses, debout et silencieux.

Le colonel attendait patiemment ; madame Ellison l'examinait du sofa où elle était assise ; Kitty rôdait dans l'appartement en détournant la tête, — jolie fée du nouvel intérieur, prêtresse présidant à l'installation de ces pénates provisoires. M. Arbuton ouvrit la bouche pour faire ses adieux, mais un dieu parla pour lui, — avec l'inconséquence habituelle à la plupart des dieux :

— Au reste, dit-il, je suppose que vous occupez toutes les chambres de la maison.

— Oh ! quant à cela, je ne sais pas, répondit le colonel qui ne reconnaissait pas le langage de l'inspiration ; il faut s'en informer.

Kitty fit tomber de sa table un album de photographies.

— Eh bien, Kitty ! dit madame Ellison.

Et pas un mot de plus jusqu'à l'arrivée de l'hôtesse. Elle avait, dit-elle, une autre chambre, mais elle n'était pas sûre qu'elle conviendrait. C'était une mansarde, en arrière, mais possédant une vue magnifique.

Arbuton était persuadé qu'elle ferait son affaire pour un jour ou deux qu'il passerait à Québec, et s'empressa de la retenir sans la voir. Il y fit transporter sa malle, puis il se rendit au bureau de poste pour voir s'il n'y trouverait pas quelques lettres à son adresse, offrant de rendre le même service au colonel Ellison.

Kitty s'échappa pour aller explorer l'appartement qu'on lui avait assigné sur l'arrière de la maison ; c'est-à-dire qu'elle ouvrit la fenêtre donnant sur ce que l'hôtesse lui dit être le couvent des Ursulines, et s'y arrêta dans une admiration muette.

Une croix noire s'élevait au centre, et tout autour circulaient les sentiers et les allées du jardin, au milieu des touffes de lilas et parmi les tiges élancées des passe-roses. Le terrain était fermé

en partie par une haute muraille, et en partie par le groupe des édifices du couvent, construits en pierre grise, à haut pignons, et surmontés de toits aigus, percés de lucarnes, et dont la surface en métal brillant resplendissait vivement sous le soleil du matin déjà haut, tandis que plus bas, de bienfaisantes ombres s'estompaient sous l'épaisse feuillée du jardin. Deux peupliers minces et élevés se dressaient contre le pignon de la chapelle, mariant leurs cimes au dessus du toit, et tout près d'eux, sous le porche, deux religieuses étaient assises au soleil, immobiles, en robes noires, avec des voiles de même couleur tombant sur leurs épaules, leur pâle figure perdue dans l'espèce de camail en toile blanche qui les enveloppait de la poitrine à la tête. Les mains posées sur leurs genoux, elles ne paraissaient pas apercevoir les autres religieuses, qui se promenaient dans les allées du jardin avec de petites filles, leurs élèves, répondant de temps à autre à leurs éclats de rire, d'une voix aussi douce et aussi innocente qu'elles.

Kitty les regardait d'en haut, le cœur gonflé. Ce n'étaient pour elle que des figures dans un tableau représentant quelque chose d'ancien et de poétique ; mais elle les aimait, les plaignait, et elle les admirait tout comme si elles n'eussent réellement pas été autre chose. Il était impossible qu'elles habitassent le même monde que Kitty, qui croyait rêver sur un livre dans la chambre de Charlie, à Eriécreek.

Elle posait sa main sur ses yeux pour mieux voir lorsque le canon du midi gronda sur la citadelle ; la cloche de la chapelle fit entendre son appel discordant, et ces masques étranges, ces singuliers oiseaux noirs, gorges et figures blanches, rentrèrent en foule. Au même instant, sous la fenêtre, un petit chien hurla douloureusement au son fêlé de la cloche ; et Kitty, dans son impartiale gaieté, se détourna de la scène romanesquement rêveuse du jardin des nonnes, vers la naïve comédie sur laquelle la lugubre note attirait son attention. Quand il eut donné cours à son angoisse, l'animal reprit son attitude de petit chien français, paisible s'il en fut jamais, et s'en alla dormir auprès d'un gros chat paresseux que ni la cloche ni lui n'avaient pu déranger dans son somme au soleil.

Un homme à tournure de paysan sciait du bois ; un petit enfant était là, tranquille, au milieu des pieds d'alouettes et des ceilletons d'un tout petit jardin, tandis qu'au dessus des pots de fleurs qui s'épanouissaient sur la fenêtre basse de la maison

voisine attenante à cet enclos, une figure de jeune mère regardait paisiblement à l'extérieur. La grande étendue des terrains du couvent laissait à peine un espace respirable aux humbles fleurs de ce jardinet qui, avec la basse palissade le séparant des cours voisines, semblait un jouet d'enfant, ou bien le fond d'un théâtre de marionnettes ; dans son genre il paraissait à la jeune fille aussi en dehors de la vie réelle que le couvent lui-même.

Quand elle avait aperçu Québec pour la première fois, les murailles et autres appareils guerriers avaient attiré son attention sur la grandeur historique de la ville ; mais cet attrait augmentait encore maintenant qu'elle était pour ainsi dire admise dans l'intimité religieuse et domestique de la vieille cité. Elle avait un côté romanesque, comme presque toutes les bonnes natures de jeune fille ; et elle trouvait le même plaisir dans l'étrangeté de ce qui l'entourait, qu'elle aurait pu trouver à suivre le fil d'un charmant récit. Aussi, à son retour au salon où la malade reposait, quand Fanny lui demanda :

— Eh bien, Kitty, tout cela vous va-t-il ?

Elle répondit avec un irrépressible soupire de contentement :

— Oh ! oui ; peut-il y avoir rien de plus beau ?

Et son œil enthousiasmé s'arrêtait sur les plafonds bas, la vaste et profonde cheminée qui disait éloquentement les larges feux qui devaient y rugir en hiver, les fenêtres françaises aux curieuses et massives espagnolettes, et tous ces petits détails qui faisaient de l'endroit quelque chose de rare et de précieux.

Fanny éclata de rire en voyant l'extatique distraction de sa physionomie.

— Pensez-vous que cet endroit soit assez beau pour votre héros et votre héroïne ? demanda-t-elle avec malice.

Il faut dire que Kitty avait, par quelques tentatives enfantines sur le domaine de la fiction où elle avait passé une grande partie de sa vie, conquis dans la famille une de ces réputations dont il est si difficile de se débarrasser ; et madame Ellison, qui était aussi peu littéraire qu'il soit possible de l'être, l'admirait avec cette ferveur que les gens à imagination entretiennent toujours à l'endroit de leurs amis dont les dispositions sont tournées vers l'idéal. Elle croyait sincèrement sa cousine toujours plongée dans les mystérieuses combinaisons de quelque roman.

— Oh ! répondit Kitty en rougissant un peu ; pour ce qui

est des héros et des héroïnes, je ne sais pas ; mais j'aimerais à y vivre moi-même. Oui, continua-t-elle, s'adressant à elle-même plutôt qu'à son interlocutrice, je crois vraiment que j'étais faite pour cela. J'ai toujours désiré habiter parmi de vieilles choses, dans une maison en pierre, avec des lucarnes. Mais il n'y a pas une seule lucarne à Eriécreek, et loin d'y avoir des maisons en pierre, il n'y en a pas seulement une seule en brique. Oh ! oui, assurément, j'étais née pour vivre dans un vieux pays.

— Eh bien, alors, Kitty, vous n'avez qu'à épouser un homme de l'Est, et vous établir dans l'Est ; ou bien trouver un mari riche qui vous emmène vivre en Europe.

— Oui ; ou bien à Québec. C'est tout ce que je demanderais ; et il n'aurait pas besoin d'être bien riche pour cela.

— Mais, ma pauvre enfant, quelle espèce de mari trouverez-vous qui veuille s'établir dans cette nécropole ?

— Oh ! mais je suppose, quelque artiste, ou quelque homme de lettres.

Ce n'était pas là le genre de mari auquel madame Ellison songeait comme devant réaliser le rêve de Kitty d'aller vivre dans un vieux pays ; mais elle n'était pas fâchée de laisser le sujet de côté pour le moment, et pleine d'une reconnaissance sereine envers la providence qui avait conduit deux jeunes gens à marier sous le même toit, et sous sa surveillance, elle se pelotonna parmi les coussins du canapé, disposée à conduire de là la campagne contre M. Arbuton avec vigueur et persévérance.

— Ma foi, ce sera une injustice si vous n'êtes pas heureuse en ce monde, Kitty ; vous êtes si peu exigeante, dit-elle à la jeune fille qui, tournée vers la fenêtre, laissait sa rêverie s'égarer parmi les figures qui passaient au dessous d'elle dans la rue.

Ces figures étaient nouvelles, et pourtant étrangement familières, car elle les avaient vues souvent au pays des fictions. Les paysannes qui passaient avec leurs chapeaux de feutre ou de paille, les unes à pied avec des paniers au bras, les autres dans leurs légères charrettes de marché, — soit qu'elles fussent ridées et courbées par l'âge ou fraîches et vigoureuses de jeunesse, — étaient toutes des amies d'enfance qu'elle avait connues dans plus d'un conte de France ou d'Allemagne. Les prêtres en robe noire qui se croisaient avec les passants sur l'étroit trottoir en bois, s'écartant de temps à autre avec politesse, ou saluant graves

et souriants, en soulevant leurs chapeaux à larges bords, étaient pour elle des connaissances plus récentes, mais non moins intimes. Ils faisaient partie des vieux romans italiens et espagnols, qui lui étaient familiers; et le garçon boucher perçant la foule, dans sa course en zigzags, sortait de n'importe quel récit de Dickens, et elle croyait reconnaître, dans le petit auget de bois à quatre mains qu'il portait sur l'épaule, le plateau du boucher qui figure dans toutes les descriptions que les romanciers font de la foule qui se presse dans les rues de Londres.

Il y avait plusieurs autres types, tels que des mères de famille françaises avec leurs paniers de marché; de très-jolies petites écolières de même nationalité avec leurs livres sous le bras; de petits villageois à l'air effarouché avec des framboises dans des corbeilles en écorce de bouleau; des religieuses se glissant doucement, avec leurs capuchons blancs et leurs figures baissées. Kitty groupait tout cela chacun à sa place respective dans le monde de son imagination. Un jeune ministre anglican, figure douce ornée de besicles, n'obtint pas une seconde d'hésitation, et passa de suite à travers toute la série des romans d'Anthony Trollope, livres ennuyeux qu'elle avait tous lus, je regrette de le dire, et quelle aimait. Puis ce furent les héros de Thackeray qui défilèrent sous ses yeux. Le caporal de service, avec sa casquette sans visière crânement portée, une légère badine à la main, un document officiel au large cachet dans l'autre, avait aussi — suivant elle — dans la poche de sa tunique, une de ces courtes et rares missives que le lieutenant Osborne envoyait à la pauvre Amelia. Un long officier à l'air gauche jouait le rôle du major Dobbin; et quand une jolie femme conduisant un petit carosse à poneys, avec un valet de pied en livrée perché derrière elle, tirait les rênes du côté du trottoir, et qu'un jeune et joli capitaine en magnifique uniforme la saluait et commençait à causer avec elle sur un ton langoureux et affecté, c'était Osborne infidèle à sa fiancée, dont il roulait, en conversant, un des tendres billets entre ses doigts.

Presque tous les passants avaient des papiers ou des lettres à la main, et le fait est qu'ils sortaient du bureau de poste où les malles du midi venaient d'être ouvertes.

Ainsi allait-elle, transformant la réalité en fantômes, — à moins que, à véritablement parler, la chair et le sang ne soient une illusion, — et, je dois l'avouer — se rattachant, dans plu-

sieurs cas, aux plus légers prétextes pour ces transformations magiques, lorsque son regard tomba sur un monsieur qui s'avancait à quelque distance. Au même instant celui-ci quitta des yeux une lettre qu'il venait d'ouvrir, et promena ses regards sur la rangée de maisons qu'il avait en face, jusqu'à ce qu'il s'arrêtassent sur la fenêtre où se trouvait Kitty. Il sourit, et la salua du chapeau. Elle reconnut M. Arbuton, et sentit qu'un certain frémissement passait dans son cœur à travers les tumultueuses impressions qui y dominaient. Jusque là le jeune homme avait apporté avec elle tant de froide réserve et tant de hauteur, que l'émotion qu'elle avait éprouvée parfois en sa présence, la journée précédente, — émotion que les événements du matin avaient entièrement dissipée, — se réveilla de nouveau dans son âme ; et le nouvel aspect sous lequel le jeune homme lui apparaissait, — aspect assez étrange cependant pour qu'elle eût peine à reconnaître l'acteur de ce nouveau rôle, — lui sembla être le seul sous lequel il se fût jamais présenté à elle. Cela dura jusqu'à ce que M. Arbuton, s'étant approché de la jeune fille, eût remis dans sa main impatiente une lettre de ses cousines d'Eriécreek et du Dr Ellison.

Alors elle oublia tout, et se retira pour lire sa lettre.

— *A continuer.*

LA CROIX DU SILLON

DE SAINT-MALO (*)

Saint-Malo ! Saint-Malo ! sur tes immenses grèves
On m'a vu bien souvent,
Cheveux épars, bercer et prolonger mes rêves
Au murmure du vent.

Tu m'as vu sous l'azur, tu m'as vu sous l'orage,
Au printemps, en hiver,
Affronter, braver tout : roc, flot hurlant de rage,
Lande, soleil, éclair.

Et le soir, le matin, — soit que la mer fût haute
Ou baissât, — il n'est pas
Un de tes alentours — ravin, prairie ou côte,
Que n'aient foulé mes pas.

Et de Chasle au Glorion, de Marville à Boisouze,
Du Gros-Chêne à Dinard,
J'ai fouillé chaque roche ou bruyère ou pelouse
Du pied ou du regard.

(*) Nous recevons de bien loin — de Russie — par l'intermédiaire de M. Fréchet, cette pièce de vers qui a plus d'un droit à l'hospitalité que nous lui donnons de bon cœur.

La croix du Sillon s'élève sur l'étroite chaussée bretonne qui réunit à la terre ferme la ville natale de Jacques Cartier, et l'auteur, M. L. Mallefille, né à l'île de France ainsi que son frère puîné, le regrettable écrivain bien connu, Félicien Mallefille, a quitté Paris, sa résidence habituelle, en 1871, et il est aujourd'hui professeur à l'Université de Saint-Petersbourg. — La mère de ces deux hommes de lettres était malouine et descendait de Jacques Cartier...

Question de mérite à part, des vers français écrits en Russie par un colon de l'île Maurice, arrière-neveu du navigateur qui a découvert notre pays, et imprimés à Montréal, cela ne se voit pas tous les jours.

T.-A. C.

Dans les vallons qu'on suit en allant à Cancale,
 Bien des fois, en été,
 Comme l'insouciant et sonore cigale,
 Tout le jour j'ai chanté !

Les solitaires fleurs de tes âpres rivages,
 Tes buissons, un par un,
 M'ont vu — lorsque tes vents poussaient des cris sauvages —
 Savourer leur parfum.

Et, l'hiver, mainte fois, du flot qui sape et cogne
 Nuit et jour le grand Bez,
 Le bruit m'a retenu — près de la *Qui-qu'en-grogne*,
 L'œil et l'âme absorbés...

Et tour à tour, enfin, l'âme triste ou ravie,
 — Comme tes matelots,
 Comme tes laboureurs — j'ai vécu de la vie
 De tes champs, de tes flots...

Me voici maintenant, ici, parmi des races
 Bafouant notre foi ;
 Mais, dans le cœur, toujours gardant les mêmes traces
 Toutes fraîches en moi,

Quel que soit le pays où j'habite ou voyage,
 Il est un souvenir
 Qui, comme tout exprès, de ton lointain rivage
 Revient — pour me bénir ;

Et je ne fais jamais de meilleure prière
 Qu'à l'apparition
 De ton front de granit, — ô vieille croix de pierre !
 Debout sur *le Sillon* !!

*
 * *

Il est là, toujours là, sous l'aube qui se lève,
 Sous l'étoile qui luit,
 Sanctifiant l'espace et bénissant la grève,
 Le jour comme la nuit.

Au piéton qui chemine, au brin d'herbe qui tremble,
 Aux rocs comme aux jasmins,
 Comme aux ondes, tendant ses bras ouverts, il semble
 Nous imposer les mains.

Des passereaux son calme éternel encourage
 Les chantantes amours,
 Et, dans les temps mauvais, fait mieux face à l'orage
 Que les plus larges tours.

L'été — sous les rayons de l'aurore charmante
 Il semble se dorer,
 Et l'hiver — sous l'écume, en bravant la tourmente,
 Il a l'air de pleurer.

Justement — cette croix lorsque je l'ai connue,
 C'était par un gros temps ;
 Et l'orage en fureur frappant sol, onde et nue,
 Poussait des cris stridents.

La tempête faisait ployer tout devant elle,
 Sauf le pieux granit
 Qui, toujours immuable, à l'errante hirondelle
 S'offre encor comme un nid...

Ah ! puisque vers le ciel l'élan du cœur qui prie
 Est semblable au ramier
 Qui passe en un clin d'œil du fond de la prairie
 Au faite du palmier,

Pourquoi ne suis-je point, hélas ! capable et libre
 De traverser les airs,
 De fendre, de franchir tantôt le bois qui vibre,
 Tantôt les vastes mers ?

Ah ! si le créateur des voûtes éternelles
 Voulait bien, une fois,
 Changer ces bras si lourds en deux puissantes ailes,
 Alors, ô vieille croix !

Me sentant soutenu par le Maître des mondes,
 — Au-delà des forêts,
 Des monts et des déserts, des cités et des ondes, —
 Vers toi je volerais ;

Et plus prompt que le cerf, plus vif que les gazelles,
Ou — sur les fraîches eaux —
Que l'essor murmurant des plus souples nacelles
Frôlant joncs et roseaux,

D'avance je me vois qui, traversant l'espace,
Au sein du firmament,
Sans m'arrêter jamais, là-haut m'enlève — et passe
Infatigablement.

Oui! des ailes, Seigneur! oh! donne-moi des ailes
Au vol large et sans fin,
Sans souillure surtout, et semblables à celles
Du plus blond séraphin!

Et quelque lieu du ciel qu'à tes pieds je parcoure
En mon suprême essor,
Par elles — dans l'azur dont la splendeur m'entoure —
Porté plus loin encor,

Là-bas vers cette croix se tenant toute droite,
Ce soir, hier, demain,
Sur ces sables mouvants où l'eau glisse et miroite,
Conduis-moi par la main!!!

CONSTANTINOPLE }
SAINT-PÉTERSBOURG } 1879

LÉONCE MALLEFILLE.

DISCOURS DU CARDINAL NEWMAN

A ROME

Le 12 mai, le docteur Newman s'est rendu à la résidence du cardinal Howard, rue de la Pigna, pour y recevoir le courrier porteur du *billet* du secrétaire d'Etat l'informant que dans le consistoire secret tenu le même jour Sa Sainteté avait daigné l'élever à la dignité de cardinal. A 11 heures les salles du palais étaient remplies de catholiques anglais et américains, ecclésiastiques et laïques, de membres de la noblesse romaine et même de quelques membres de l'église anglicane. Un peu après midi le courrier consistorial fut annoncé. Il remit le *billet* au docteur Newman ; celui-ci, en ayant rompu le sceau, le donna au docteur Clifford, évêque de Clifton, qui en lut le contenu. Après que le courrier eut adressé les compliments d'usage au nouveau cardinal, celui-ci prononça le discours suivant, que S. Em. commença en langue italienne :

« Vi ringrazio, Monsignore, per la partecipazione che mi avete fatto dell' alto onore che il Santo Padre si è degnato conferire sulla mia persona, et (le docteur Newman continue en anglais) si je vous demande la permission de continuer à vous parler, non dans votre langue harmonieuse, mais dans ma chère langue maternelle, c'est que je puis mieux exprimer dans cette dernière les sentiments que j'éprouve en ce moment.

« Tout d'abord, je dois vous parler de l'étonnement et de la profonde gratitude que j'ai ressentis en apprenant la condescendance et l'affection que m'a témoignés le Saint-Père en m'accordant un semblable honneur. C'était pour moi une grande surprise. L'idée d'une telle élévation ne m'était jamais venue à l'esprit et elle semblait être peu en harmonie avec mon passé. J'ai traversé beaucoup d'épreuves, mais la série en était finie : je touchais au terme de toutes les choses et j'étais en paix. Était-il possible, après tout cela, que j'eusse vécu tant d'années pour subir cette épreuve nouvelle ? Il eût été difficile de prévoir comment j'aurais pu supporter une telle secousse, si elle n'avait pas été adoucie par un second acte de condescendance, qui est pour

moi une preuve bien touchante de la bonté et de la générosité du Saint-Père. Il m'a fait connaître les raisons qui l'avaient déterminé à m'élever à cette haute dignité. Cette faveur, disait-il, était la reconnaissance de mon zèle et des services que j'ai pu rendre pendant tant d'années à la cause catholique. Bien plus, il jugea qu'il serait agréable aux catholiques, et même aux protestants de l'Angleterre, que je reçusse une éclatante marque de sa faveur.

«Après de si gracieuses paroles de la part de Sa Sainteté, j'eusse dû être dépourvu de sentiment et de cœur si j'avais écouté plus longtemps mes scrupules. Que pouvais-je demander de plus que ce qu'il avait la bonté de me dire ? Durant le cours de longues années, j'avais commis beaucoup d'erreurs. Je n'avais donc rien de cette haute perfection qui caractérise les écrits des saints ; mais je crois pouvoir réclamer, pour tout ce que j'ai écrit, une intention droite, l'absence de tout but personnel, l'esprit d'obéissance, la volonté d'être exact, la crainte de l'erreur, le désir de servir la sainte Eglise, et, grâce à la bonté divine, une certaine somme de succès. Je me réjouis de ce que depuis le commencement j'ai eu le bonheur de résister à une grande erreur. Depuis trente, quarante et cinquante ans, j'ai résisté de toutes mes forces à l'introduction du libéralisme dans le domaine de la religion. Jamais le Saint-Siège n'eut, autant qu'à l'heure actuelle, besoin de champions dévoués contre cette erreur, qui, hélas ! s'étend comme un filet sur le monde entier. Et, dans cette grave circonstance, où il est très-naturel pour quelqu'un qui se trouve dans ma position de jeter un regard sur la situation du monde actuel et de la sainte Eglise et sur leur avenir, mes paroles ne seront pas déplacées, si je renouvelle les protestations que j'ai faites si souvent.

«Le libéralisme en matière religieuse est la doctrine qui prétend qu'il n'y a pas de vérité positive en religion, mais qu'une croyance est aussi bonne qu'une autre ; cette théorie gagne tous les jours en force et en puissance. Elle est incompatible avec la reconnaissance d'une religion comme vérité absolue. Cette doctrine enseigne que tout doit être toléré parce que tout est matière d'opinion. Une religion révélée n'est pas une vérité mais un sentiment, une affaire de goût et non un fait objectif, surnaturel, et c'est le droit de tout individu de choisir en ces matières ce qui lui convient. La dévotion n'est pas nécessairement fondée sur la foi. On peut entrer dans les églises catholiques et

dans les temples protestants, en sortir, sans appartenir ni à l'une ni à l'autre religion. On peut fraterniser ensemble en matière spirituelle, sans être en communauté de vues sur tous les points en matière religieuse. Puisque la religion est une chose qui ressort essentiellement du domaine privé, nous pouvons en faire abstraction dans les rapports sociaux. Si l'on établit une nouvelle religion chaque matin, qu'est-ce que cela peut vous faire ? Il est aussi inconvenant de s'occuper de la religion d'un homme que de s'ingérer dans ses affaires de famille. La religion n'est en aucune façon l'affaire de la société.

« Autrefois le pouvoir civil était chrétien. Même dans les pays séparés de l'Eglise, comme mon propre pays, la maxime que le christianisme est la loi du pays était en vigueur dans mon enfance. Partout cette solide charpente de la société, qui est une création du christianisme, est menacée. La maxime dont j'ai parlé, avec une centaine d'autres qui la suivaient, sera oubliée avant la fin du siècle, à moins que le Tout-Puissant n'intervienne. Autrefois on croyait que la religion seule, avec ses sanctions surnaturelles, était assez forte pour assurer la soumission de la population à la loi et à l'ordre. Nos philosophes et nos politiciens contemporains s'appliquent en vain à résoudre ce problème sans le secours du christianisme. A la place de l'autorité et de l'enseignement de l'Eglise, ils veulent substituer une éducation uniforme et séculière, calculée d'après ce système, que l'intérêt bien entendu de l'individu est d'être rangé, industriel et sobre. Ils ont la prétention de remplacer la religion par des formes nouvelles de moralité, et donnent pour base fondamentale à l'éducation des masses et pour principes moteurs de leurs actions les grandes et larges notions éthiques de justice, de bienveillance, de véracité, etc., ainsi que les leçons de l'expérience, et les lois naturelles qui existent dans la société, qui règlent spontanément les rapports physiques et psychologiques d'homme à homme, et qui se manifestent, par exemple, dans les gouvernements, le commerce, la finance, les expériences hygiéniques et les rapports internationaux. Quant à la religion, ils la traitent comme une affaire privée, un article de luxe, qu'un chacun peut se procurer, s'il le veut, à condition d'en payer les frais, dont en tous cas il n'a pas le droit d'imposer l'usage à autrui, et dont il ne peut pas même jouir, si cette jouissance ennuie le voisin.

« En général, le caractère de cette grande apostasie de notre temps est le même partout, mais en détail il varie suivant les

différentes contrées. Pour moi, je préfère parler de mon propre pays, que je connais ; là, je pense, il faut redouter un grand succès de ce mouvement, quoiqu'il soit difficile de prévoir quel en sera le résultat final. On peut penser que les Anglais sont trop religieux pour se joindre au mouvement qui, sur le continent, semble fondé sur l'incrédulité ; mais le grand malheur pour nous est que ce mouvement se termine dans l'infidélité. On doit se rappeler que les sectes religieuses qui se répandirent en Angleterre à l'époque du protestantisme, et qui sont si puissantes à présent, ont été hautement opposées à l'union de l'Eglise et de l'Etat et auraient plutôt aidé à la déchristianisation de la monarchie et de tout ce qui s'y rattache, en prétendant qu'une telle catastrophe aurait rendu le christianisme beaucoup plus indépendant et plus puissant.

« Malheureusement, en Angleterre, le principe libéral s'impose à nous par la force des circonstances. De l'existence simultanée de différentes sectes résultent des conséquences importantes : ces sectes constituent la religion de la moitié de la population ; comme notre système gouvernemental est démocratique, chaque douzaine d'hommes, prise au hasard dans la rue, ayant une part dans l'autorité politique et renfermant les représentants de peut-être sept religions différentes, il est impossible que ces douze hommes agissent de concert dans les affaires municipales ou nationales, si chacun d'eux insiste sur une représentation des droits de sa secte religieuse. Toute action politique serait impossible et arrêtée, si l'on ne convenait pas de ne pas s'occuper de questions religieuses. Il nous est impossible de marcher sans cela.

« Provisoirement, il ne faut pas perdre de vue ce qu'il y a de bon et de vrai dans la théorie libérale, entre autres, pour ne pas dire plus, les préceptes de la justice, de la yéracité, de la sobriété, de la modération, de la bienveillance, principes qui, comme je l'ai déjà dit, sont au nombre des axiomes libéraux. Nous acceptons ces principes ; mais dès que nous nous apercevons qu'on veut se servir d'eux pour remplacer, pour éteindre la religion, nous déclarons que ces principes, ainsi compris, sont mauvais.

« Jamais l'ennemi n'a usé contre nous d'un stratagème aussi habilement combiné, et jamais il n'a eu autant de chances de succès. Déjà ce stratagème a répondu à ce qu'on attendait de

lui : déjà il a su rallier au parti de l'erreur un grand nombre d'hommes capables, sérieux et vertueux, des hommes d'un âge mûr ayant des antécédents, des jeunes gens ayant un avenir. Voilà l'état des esprits en Angleterre, et il est très-bon qu'on se l'avoue franchement, qu'on se le dise. Cependant qu'on ne se figure pas que j'aie peur de cette situation. Je la regrette infiniment, car je prévois qu'il en résultera la ruine de plusieurs âmes, mais je ne crains pas que cela puisse faire un mal sérieux à la parole de Vérité, à la sainte Eglise, à notre roi tout puissant, au Lion de la tribu de Juda ou à son Vicaire sur la terre. Le christianisme a été trop souvent vainqueur dans ce qui semblait un péril mortel, pour que nous dussions redouter pour lui les épreuves. C'est un fait bien certain. Mais ce qui est incertain, c'est le mode d'après lequel la Providence s'y prend ordinairement pour sauver son héritage de prédilection ; tantôt notre ennemi se change en ami, tantôt il se dépouille de la violence du mal dont il nous menaçait ; tantôt il tombe en pièces de lui-même. Généralement l'Eglise n'a rien de mieux à faire que de poursuivre paisiblement l'accomplissement de son devoir, de se tenir tranquille, ayant l'œil fixé sur le salut qui vient de Dieu : *Mansueti hæreditabunt terram et delectabuntur in multitudine pacis.*

AUDIENCE DU PAPE

A

DE JEUNES OUVRIERS

DE PARIS

Rome, 7 mai.

Vingt ouvriers de Paris, du patronage de Notre-Dame de Nazareth, sont arrivés à Rome pour rendre hommage à Léon XIII et lui demander sa bénédiction. Ce sont de tout jeunes gens à l'œil pur, au teint rosé, à l'allure à la fois modeste et dégagée. Ils ont cette distinction du peuple, qui n'est pas apprise dans les salons, mais que l'esprit chrétien leur a donnée : distinction préférable à toute autre, reflet extérieur de la bonté intérieure. Pendant quatre ans, ils ont amassé des petites économies qui leur permettent ce voyage rempli d'émotions pieuses, d'enseignements artistiques. Avec la naïveté de leur âge, avec l'amour de leur profession, ils admirent les merveilles de la ville éternelle. Admirer ces merveilles du génie des siècles, c'est se disposer à les imiter, c'est purifier son intelligence et son goût, c'est s'élever au-dessus des banalités corruptrices du réalisme et fortifier sa volonté contre les mauvaises tendances de l'art moderne.

Avant-hier soir, M. Jules de Boursetty avait obtenu du Pape l'autorisation de présenter ce matin ces jeunes ouvriers au Vatican.

À sept heures, tous étaient réunis dans l'oratoire de Léon XIII, et, avec eux se trouvaient M. de Boursetty, M. Vasseur, directeur du patronage; M. l'abbé Hello, directeur spirituel; le R. P. Leneuf, vicaire général de Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans; M. l'aumônier du patronage de Boulogne-sur-mer, et un autre ecclésiastique.

Le Pape s'est revêtu des ornements sacerdotaux, a célébré le saint sacrifice de la messe, a donné la communion aux assistants, sauf aux prêtres; puis, ayant entendu une messe d'actions de grâces, est sorti, disant qu'il recevrait les invités dans le salon qui se trouve entre la salle du Trône et son cabinet de travail.

Là, Léon XIII n'a pas tardé à venir, accompagné de quelques prêtres. Il était souriant et paraissait charmé d'avoir à faire cette réception.

Chaque ouvrier avait une carte indiquant son nom, sa profession, la date de son admission au patronage. Passant d'abord devant eux, Sa Sainteté s'arrêtait, disait quelques mots gracieux, s'informait de tout ce qui regardait l'ouvrier.

— Quel est votre salaire, mon enfant? Quelle est la tenue de votre atelier? Êtes-vous libre de remplir tous vos devoirs religieux?

A deux typographes de la maison Firmin Didot :

— M. Firmin Didot, le chef de ce grand établissement, est mort, a dit le Pape. Qui le dirige aujourd'hui?

— Ce sont ses fils, très Saint-Père.

— Firmin Didot était érudit; il avait travaillé beaucoup et imprimé des ouvrages grecs très-précieux.

Ici, le Pape a cité plusieurs de ces ouvrages, et a demandé si l'on imprimait en ce moment quelque œuvre importante.

— Une *Histoire de saint Louis, roi de France*.

— Et le nom de l'auteur?

— Je l'ignore, a répondu l'un des typographes.

— Le manuscrit vient d'une abbaye, a dit l'autre.

— Au fait, a repris finement le Pape, vous êtes chargés, mon enfant, d'imprimer le livre, et non pas de l'écrire.

Et comme les ouvriers ont ajouté que l'édition de cette *Histoire de saint Louis* serait dans le genre de la *Sainte Cécile*, de dom Guéranger, et de la *Vie de Jésus-Christ*, de Louis Veuillot, Sa Sainteté a dit :

— Ce sera donc magnifique.

Léon XIII s'est approché ensuite d'un jeune homme, qui n'est pas ouvrier, mais étudiant à la faculté de droit de l'université catholique de Paris, M. Hello, fils d'un conseiller à la cour d'appel de Paris, et neveu de l'abbé présent à l'audience.

Sa Sainteté a voulu des détails sur les diverses facultés, sur le nombre des élèves de chacune et s'est mis à parler avec vivacité de l'intérêt très-tendre qu'Elle porte aux universités catholiques de France.

— J'ai pourtant de grandes craintes...

On devinait la pensée du Pape, et quelqu'un a dit :

— La loi Ferry ne passera sans doute pas au Sénat.

Le Pape n'a pas relevé ce mot. Seulement il a ajouté que M. Laboulaye avait vaillamment défendu la liberté; il a loué le rapport de cet homme politique et exprimé le désir que l'autorité des catholiques obtienne le maintien de cette liberté.

Après M. Hello, le Pape a parlé à un jeune sculpteur, M. Devergne, élève de Chapus, qui a demandé une bénédiction qui le fortifie dans ses travaux et lui fasse obtenir le prix de Rome au concours.

— Oui, je vous bénis, et je fais des vœux pour que le succès de votre œuvre vous amène à Rome, à l'académie de France, où vous maintiendrez les bons principes du patronage de Notre-Dame de Nazareth.

— Voici trois jeunes ouvriers orphelins. Ils vivent comme internés au Patronage, a dit M. Vasseur.

— Eh bien, mes chers, a fait le Pape, dans votre douleur vous avez la consolation du recueillement : vous n'êtes pas troublés par la vie du dehors, et

les orphelins ont toujours en Dieu un père, en Marie une mère qui ne les abandonnent point et dont nul ne peut leur ravir la tendresse.

Le directeur, M. Vasseur, fournissait des renseignements sur le patronage de Nazareth et sur les trois autres patronages de Paris, quand l'Eme cardinal Nina est entré.

— Monsieur le cardinal, a dit Léon XIII, voyez ces charmantes physionomies françaises : ce sont de jeunes ouvriers chrétiens que la foi et l'amour ont conduits aux pieds de leur Père. Ils sont venus faire leur jubilé à Rome, et je leur ai donné tout à l'heure la sainte communion. Que leur attitude me plait ! Que je suis heureux de m'entretenir avec eux et de les bénir !

Alors s'est passé une scène des plus émouvantes. Un jeune architecte s'est prosterné en pleurant à chaudes larmes. Les mains tendues vers le Pape, il s'est écrié :

— Je demande la conversion de mon père. Priez ! oh ! priez pour lui. Par vous Dieu accordera tout.

Léon XIII s'est troublé. Autour de lui l'émotion mettait des larmes dans tous les yeux. Il n'a pu retenir les siennes, et se penchant vers l'ouvrier :

— Oui, âme chère, je prierai ! Oui. Et vous, continuez de donner à votre père l'exemple de votre vie, et vous contribuerez par là à sa conversion...

Il l'a relevé, et le prenant tendrement par la main :

— Venez avec moi.

Le Pape l'a emmené ainsi dans son cabinet de travail, et est revenu bientôt, le visage attendri, la main sur l'épaule du jeune homme, qui portait de nombreux écrins de velours aux armes de Léon XIII.

Alors a eu lieu la distribution de ces écrins, qui contenaient une médaille à l'effigie du Pape. Chaque ouvrier venant s'agenouiller a reçu le sien, et Sa Sainteté prolongeait à dessein le plaisir de les voir, de les interroger, de leur toucher le front ou de presser leur tête sur sa poitrine. Tous demandaient des bénédictions pour leur famille, pour leurs amis, pour leur travaux.

— J'aurais à demander une grande faveur à Votre Sainteté, a dit l'un d'eux.

— Laquelle, mon enfant ?

— Que Votre Sainteté prie Dieu de m'inspirer la voie que je dois suivre.

— Oui, mon enfant, je prierai ; je prierai pour cela. Mais une fois que vous connaîtrez votre voie, vous la suivrez résolument et vous surmonterez tous les obstacles.

On a présenté une adresse de la maison du patronage de Saint-Charles, suivie de 250 signatures.

Le Pape l'a luc, s'est montré touché et a parlé quelques instants au cardinal Nina.

Que disait Léon III ? je l'ignore, Mais il était radieux et contemplait ces jeunes gens du peuple, de ce peuple aimé de Dieu, de ce peuple si facile à entraîner au mal, hélas ! et si ardent pour le bien. Peut-être songeait-il à la démocratie que l'on égare et à la démocratie fidèle. Mais fidèle ou égarée, la démocratie est à l'Eglise. Sans cesse, l'Eglise a, comme le Divin Maître, du haut de la croix, les bras tendus vers elle, et l'attend.

— Mes chers enfants, a dit Léon XIII à voix très-haute, vous direz a vos camarades que vous avez vu le Pape; vous leur direz que le Pape aimee les ouvriers et les bénit. Et vous, que je bénis aussi comme je vous aime vous garderez votre foi, et au milieu du monde, vous ne rougirez jamais de Jésus-Christ.

Les ouvriers se retiraient :

— Non, ne partez pas encore; il y a parmi vous des ébénistes, des sculpteurs, des ciseleurs, je veux vous montrer le lieu que j'habite. Vous y verrez des objets d'art.

Avec une affabilité exquise, Léon XIII a aussitôt fait pour ces bons et généreux ouvriers les honneurs de ses appartements; il ne traite pas les princes de la sorte. Puis il a donné ordre au maitre de la chambre de leur ouvrir toutes les salles, les musées et les jardins du Vatican.

Certes, le souvenir de ce jour restera cher aux ouvriers du patronage de Notre-Dame de Nazareth. Pour nous, nous devons désirer que l'exemple de ces jeunes chrétiens soit imité. Dieu veuille qu'ils aient inauguré, le 7 mai, un mouvement qui s'étende à toute la France, à l'Europe, au monde entier!

Univers.

S. E. LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL

A

QUÉBEC

ADRESSE ET RÉPONSE

A Son Excellence le Gouverneur Général de la Puissance du Canada.

Excellence,

Nous, maire, échevins, conseillers et habitants de la cité de Québec, au moment où Votre Excellence visite pour la première fois la capitale de cette province, demandons la permission de lui souhaiter, ainsi qu'à Son Altesse Royale la Princesse Louise, la plus cordiate bienvenue. Déjà notre ville a été honorée de la présence de plusieurs des membres de la famille royale d'Angleterre. Le duc de Kent a laissé parmi nous des souvenirs charmants et durables, et nous nous rappelons avec plaisir qu'il a habité notre citadelle. Plus tard, Son Altesse Royale le prince de Galles est venue au Canada et nous a témoigné un intérêt dont nous avons raison d'être fiers. Le duc d'Edimbourg et ensuite le duc de Connaught ont voulu aussi voir notre pays. Ces visites successives des enfants de Sa Majesté ne pouvait que donner un nouvel élan au patriotisme et aux sentiments de loyauté dont le peuple de cette province a fourni tant de preuves envers la Reine, en qui nous aimons à reconnaître à la fois les vertus de la mère et le génie de la souveraine.

Nos habitudes de vie sociale nous font réunir dans un même souvenir les noms glorieux de vos prédécesseurs depuis Frontenac jusqu'à lord Dufferin. Nous serons heureux, Excellence, d'y associer le vôtre. Votre arrivée, en qualité de Gouverneur Général de la confédération canadienne, nous a paru d'ailleurs un nouveau gage de la bienveillance royale et nous osons espérer que votre séjour dans la vieille cité de Québec ne manquera pas de charmes aux yeux de Votre Excellence, s'il suffit, pour rendre une ville agréable, de l'affection sincère de ses habitants pour leurs hôtes.

Au Maire et à la Corporation de la cité de Québec,

Messieurs,

C'est avec le plus profond sentiment de plaisir que nous nous trouvons au milieu de la population de Québec, et que nous entendons des personnes autorisées à parler de la part de cette ancienne et fameuse cité, les mots de la

loyauté et l'assurance de dévouement exprimés dans votre adresse, et je vous prie de transmettre aux différentes institutions et sociétés que vous représentez ma reconnaissance de la cordiale et bienveillante réception qui nous a été offerte aujourd'hui.

La loyauté est une fleur précieuse qui ne se fane et ne se flétrit pas facilement, s'il lui est seulement donné de croître à l'air frais de la liberté. Elle fleurira ici aussi longtemps que le Canada existera, et sera chérie comme, aux anciens jours, le furent les lis d'or, pour lesquels tant de vos ancêtres versèrent si noblement leur sang.

Comme représentant de la Reine, permettez-moi de vous dire que Sa Majesté est assurée de la loyauté et du dévouement de ses sujets de la province de Québec, qu'ils soient issus de pères venant des îles Britanniques, ou que l'ancienne France les réclame comme soutenant, dans un nouveau monde, l'honneur, le renom, la bravoure, et la fidélité au souverain et au pays qui distinguèrent leurs ancêtres.

J'exprime ces sentiments dans ce beau langage qui, dans tant de pays et durant des siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise et nette et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine.

Le monde entier, en l'employant, se rappelle avec vous que c'est la langue qui, dans l'Eglise, se répandit avec éloquence des lèvres de saint Bernard et de Bossuet; et, qui, avec saint Louis, du Guesclin et l'héroïque Pucelle d'Orléans, résonna sur les champs de bataille,

Cette langue sera toujours identifiée avec la race glorieuse qui produisit ces grandes âmes; et cette cité, placée comme elle l'est, sur un des sites les plus imposants du monde, semble digne de ceux dont le langage est parlé dans tout l'ancien Canada, et qui couronnent de demeures civilisées le rocher élevé qui est aujourd'hui le Gibraltar de notre Puissance.

Bien des changements se sont opérés depuis que la première flotte européenne jeta l'ancre sur les bords du Saint-Laurent, mais aucun événement ne souilla jamais les glorieuses annales de cette forteresse, de cette place si chère à l'histoire. Car ne fut-ce pas d'ici que jaillirent ces influences qui changèrent en riches habitations de nations puissantes, ces vastes déserts inconnus? Ne fut-ce pas de Québec que les paroles de foi, les impérissables richesses de la science et de la civilisation se répandirent à travers un nouveau continent? C'est d'ici que les grandes rivières furent découvertes, et que les flots, devant les grandes voies du commerce, furent forcés de partager le travail de l'homme.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vous chérissiez tant ces souvenirs, et que, de l'avis et avec l'assistance de lord Duflerin, vous ayez résolu de faire tout ce qui est en votre pouvoir, non-seulement pour conserver ce qui rappelle au voyageur vos jours de gloire, mais encore pour embellir le plus possible la précieuse relique qui vous a été léguée en votre charmante cité.

Les mesures que vous avez prises au sujet de l'embellissement de votre ville, mises au jour tout récemment, créées par votre générosité, et encouragées par l'esprit sympathique de votre dernier Gouverneur-Général, à qui aucun effort noble et généreux ne fit appel en vain, prouvent que vous ne permettez

jamais que l'intérêt et la beauté qui attirent tant de milliers de visiteurs, chaque année, vers votre cité, soient détruits par un utilitarisme mal entendu ; mais que vous tiendrez à conserver en son intégrité le seul grand et antique monument de la grandeur du Canada, que ce pays possède.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer que nous souhaitons sincèrement que vos vœux les plus ardents, quant à ce qui regarde l'accroissement du commerce de votre port, se réalisent, et que les eaux de la grande rivière qui coule au pied de votre promontoire puissent constamment être couvertes de vaisseaux superbes et solidement construits, que vos artisans peuvent produire avec tant d'habileté et en aussi grand nombre.

Personne ne désire ce résultat plus sincèrement que la Princesse, que vous avez reçue si gracieusement, et qui se joint à moi pour vous exprimer mes sincères remerciements ; elle qui, en venant ici, doit être regardée comme la représentante personnelle de notre Reine issue de cette maison royale qui reçut comme fiancée Henriette de France, fille du grand monarque français, dont une des gloires de son règne fut l'honneur qu'il rendit au voyageur illustre, l'intrépide Champlain, ce nom à jamais identifié avec tout ce qui nous entoure.

LORNE.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL NINA

A

L'ARCHEVÊQUE DE MUNICH ET DE FREYSING

Nous reproduisons cette lettre importante, adressée par Son Eminence le cardinal secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, L. Nina, à Son Excellence le Révérendissime archevêque de Munich et de Freysing.

On y verra que S. E. le cardinal secrétaire d'Etat n'a pas craint d'élever solennellement la voix, au nom même du Saint-Père, pour condamner l'audace d'un journaliste qui, se prévalant de son titre de catholique, de ses douze années de service, même de trois années de prison souffertes pour la cause catholique, et se couvrant faussement du prétexte « de défendre la cause et les droits du Saint-Siège, » osait se livrer à de coupables attaques contre ceux que le Saint-Siège, cependant, dans la plénitude de son autorité et de sa sagesse, investit du pouvoir pastoral ou choisit pour ses représentants.

L'écrivain en question est M. Sigl, rédacteur en chef du *Vaterland* (*das Baiierische Vaterland*) de Munich ; et les autorités contre lesquelles il dirigeait ainsi ses attaques sont l'archevêque de Munich lui-même, Son Excellence le nonce apostolique de Munich, la nonciature en Bavière, S. E. le cardinal Franchi, d'illustre et sainte mémoire, et, comme ajoute l'illustrissime secrétaire d'Etat, « d'autres personnages dignes de respect. »

Ce document, publié dans le *Pastoralblatt*, feuille officielle de l'archevêque de Munich, a produit, non-seulement en Allemagne mais dans toute l'Europe, une profonde sensation :

SON EMINENCE LE CARDINAL SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTÉTÉ, L. NINA, à Son Excellence le Révérendissime Monseigneur l'archevêque de Munich et de Freysing.

Illustrissime et Révérendissime seigneur,

L'attention du Saint-Siège a été appelée, déjà à plusieurs reprises et de divers côtés, sur la feuille intitulée le *Vaterland*. Cette feuille tient un langage qui est complètement incompatible avec celui qui devrait être tenu par un publiciste qui prétend défendre la cause de l'Eglise et ses droits.

Plusieurs personnes ont soumis à l'appréciation du Saint-Siège les attaques dirigées par cette feuille contre les hommes et les choses les plus honorables, notamment contre le Révérendissime nonce apostolique à Munich et contre la nonciature en Bavière. La feuille en question a, en outre, osé s'attaquer à la mémoire d'un éminentissime cardinal de la sainte Eglise (Franchi), dont la mort prématurée et inattendue a été vivement regrettée par le Saint-Père et par tous ceux qui savent honorer la vertu, la science et le dévouement au Saint-Siège apostolique.

On avait voulu se taire dans l'espérance que le journaliste en question réparerait honorablement ses torts et rentrerait dans la bonne voie, ses erreurs une fois reconnues.

Malheureusement cet espoir a été déçu. La plume qui aurait dû servir à la propagation du bien et à l'enseignement du peuple catholique, n'a fait que donner lieu à de sérieux conflits, au grand scandale des bons.

En présence de cette persévérance dans le mal, le Saint-Siège ne saurait se taire plus longtemps, et se voit forcé de prendre des mesures propres à mettre fin à cet état de choses, d'autant plus attristant qu'il est indigne.

Sa Sainteté verrait donc avec plaisir que votre illustrissime et révérendissime Grandeur saisisse, à la première occasion, en sa qualité d'évêque diocésain, cette affaire, et expose, avec toute la prudence voulue, aux fidèles le mal causé par cette feuille et que cette feuille cause encore. Blâmez sévèrement l'attitude gardée par elle vis-à-vis des autorités ecclésiastiques et d'autres personnes dignes de respect. Exposez en même temps à cette feuille elle-même l'inconvenance de ses procédés usités jusqu'à présent, et faites-lui comprendre que ses articles se trouvent en contradiction avec l'esprit de soumission, d'amour et de modération, propre à cette religion pour le champion de laquelle le journaliste en question voudrait se faire passer.

Comme nous savons que beaucoup de membres du clergé le soutiennent en s'abonnant à sa feuille et en lui amenant des abonnés, trouvez les moyens de les amener, dans votre sagesse, à se décider à se désabonner et à renoncer à engager, par leur exemple, les autres à s'y abonner.

Je crois que le but en question serait encore mieux atteint et vous répondriez parfaitement aux intentions du Saint-Père, si vous invitiez expressément les autres évêques bavaïois à prendre les mêmes mesures dans leurs diocèses.

Du reste, il est profondément regrettable que cette feuille ait usurpé la collecte du denier de Saint-Pierre, et qu'elle pénètre sous ce prétexte chez le peuple des campagnes, où elle cause encore un plus grand mal que dans les villes.

Je dois, par conséquent, déclarer à Votre Grandeur, que le Saint-Père, quoique touché et reconnaissant de l'amour filial des catholiques qui veulent le secourir par leur aumône, et lui procurer les moyens de faire face aux dépenses de son ministère apostolique, ne saurait voir avec plaisir que l'intermédiaire, dans un si bel acte d'amour et de foi, soit justement celui-là qui se moque de l'autorité ecclésiastique et traîne dans la boue la personne envoyée par la confiance de Sa Sainteté comme représentant du Saint-Siège en Bavière.

Je vous prie d'attirer sur cette affaire l'attention du président du Casino catholique, qui, désireux d'aider l'auguste chef de l'Eglise, s'est servi jusqu'à présent de l'intermédiaire du journal en question.

Dans la certitude, etc.

L. cardinal NINA.

Rome, le 16 avril 1879.

Certes, voilà une grande leçon donnée, dans la personne d'un des leurs, aux publicistes et aux journalistes catholiques; une leçon qui ne saurait manquer de profiter à tous : à ceux qui n'ont pas failli, pour les affermir ou les retenir dans le devoir; aux coupables, — car le rédacteur du *Vaterland* n'est malheureusement pas le seul coupable, — pour les ramener à l'ordre.

Respect à l'autorité !

En vain l'écrivain catholique prétendrait-il défendre la cause et les droits du Saint-Siège; en vain se constituerait-il le champion de la religion; en vain serait-il soutenu et favorisé par une grande partie du clergé lui-même et par les amis du clergé (*molti ecclesiastici*); en vain se ferait-il le promoteur ou l'intermédiaire des plus belles œuvres de foi et de dévouement, comme celle du denier de Saint-Pierre, par exemple: tout cela n'est rien, s'il ne respecte et n'aime l'autorité, ou plutôt c'est un désordre, un mal déplorable (*lamentare vivamente*), une audacieuse moquerie, que le Saint-Siège ne peut aucunement tolérer (*non può al certo tollerare*). Le Saint-Siège ne veut pas de tels défenseurs, de tels champions, de tels intermédiaires.

Respect à l'autorité !

Sans cela, le publiciste ou le journaliste catholique ment aux sentiments dont il doit donner la preuve (*co' sentimenti de' quali deve dar prova*); il erre loin de la bonne voie; sa plume, qui devrait servir à propager le bien et à donner d'utiles enseignements, ne fait, au contraire, que provoquer le mécontentement et le scandale des bons (*provoca un gran malcontento e lo scandalo de' boni*). Or, c'est là un état de choses d'autant plus attristant qu'il est plus indigne (*tanto doloroso quanto più è indegno*).

Respect à l'autorité !

Or, les autorités que le Saint-Père désigne spécialement ici, par la bouche de son secrétaire d'Etat, et dont il revendique énergiquement les droits, sont les évêques, les cardinaux, et en particulier les personnes qu'il envoie, par un sentiment de bienveillance et de confiance, pour représenter le Saint-Siège.

Respect à l'autorité !

C'est l'essence du christianisme, le propre de la religion, comme s'exprime l'éminent cardinal Nina.

En effet, qu'est l'autorité sans ce respect ? Et qu'est l'Eglise sans l'autorité ?

Imbus quelquefois de théories plus ou moins démocratiques, formés au régime constitutionnel, habitués aux évolutions des gouvernements populaires, libres d'en appeler au peuple et de tout amener à son tribunal quand il s'agit d'intérêts politiques, nous nous imaginons facilement qu'il doit en être ainsi dans le royaume de l'Eglise. Mais l'Eglise n'est pas une institution démocratique ; elle n'est pas une monarchie constitutionnelle : c'est une monarchie absolue, uniquement tempérée par la douceur et la charité de l'esprit divin qui l'anime. L'élu du peuple peut être cité devant le peuple qu'il représente ; mais, dans l'Eglise, tout pouvoir vient d'en haut, et descend par degrés : le prêtre est justiciable au tribunal de l'évêque, l'évêque à celui du Pape : il n'y a pas de tribunal populaire, et la justice n'en est que mieux rendue. Citer un évêque, un prêtre, — nous dirons aussi un simple fidèle relativement à ses droits religieux, — au tribunal de l'opinion publique, c'est violer la constitution même de l'Eglise ; c'est transformer en un honteux esclavage la liberté des enfants de Dieu ; c'est faire des fidèles, non pas des accusés mais des victimes, et les traîner non pas devant un tribunal mais devant un fantôme.

Voilà l'enseignement qui ressort de ce qu'on vient d'entendre. Nous n'avons rien dit qui ne soit appuyé sur l'esprit, nous pouvons même ajouter sur la lettre de ce vénérable document. Loin de nous la pensée de l'affaiblir par nos commentaires ou d'en exagérer la portée.

Loin de nous, aussi, la pensée d'en faire l'application à aucun publiciste ou journaliste catholique en particulier, soit du Canada, soit de l'étranger ; mais cela ne nous empêche pas de croire que pour nous, publicistes et journalistes catholiques, cette leçon n'a rien de superflu. Ici comme ailleurs, plus souvent qu'ailleurs peut-être, proportion gardée, les écrivains catholiques s'arrogent le droit et se donnent la mission de juger et de censurer l'autorité ecclésiastique, de citer à leur vain tribunal les prêtres, les évêques, les archevêques, et les représentants spéciaux du Saint-Siège.

Ce n'est pas qu'ils ne protestent à chaque instant de leur soumission entière, oh ! non ; ce n'est pas, non plus, qu'ils ne prêchent aux autres, à temps et à contre-temps, l'obéissance ; mais quant à eux-mêmes, en pratique, la condition de leur obéissance est toujours là : Si l'autorité seconde nos vues, si elle sert nos intérêts politiques. Autrement, plus de droit pour elle, plus même d'égards.

Chose étrange, aussi, un fidèle, un prêtre, une société, un évêque en appelle-t-il au tribunal compétent, on se scandalise. Et pourtant quoi de plus régulier ? Pourquoi une hiérarchie, dans l'Eglise, si ce n'est pour rendre justice à qui se croit lésé ? Et pendant qu'on jette ainsi la pierre au voisin qui est dans l'ordre, que fait-on soi-même ? On en appelle à l'opinion, tribunal aussi aveugle qu'il est incompetent ; on se moque de l'autorité ecclésiastique, selon l'expression du Saint-Siège : « on traîne, dans la boue » le prêtre, l'évêque, l'archevêque, « la personne même envoyée par la confiance de Sa Sainteté comme représentant du Saint-Siège. »

Combien de faits nous pourrions citer, sans sortir de la province !

Mais le jour de la rétribution arrive, et, pour nous borner à l'exemple que la lettre du Saint-Siège nous met sous les yeux, il est arrivé pour le grand cardinal qui eut toute la confiance de Léon XIII, qui a donné une si généreuse part de sa sollicitude à la province de Québec, qui a placé notre université catholique sur de si fermes et si larges bases, qui en a été le premier protecteur : l'éminent cardinal Franchi.

On a dû éprouver une joie profonde, — une joie qui sera partagée par tous les bons catholiques du Canada, — en entendant l'éloge tombé de si haut, si précieux, si éloquemment décerné à la mémoire de l'éminent cardinal Franchi, « dont la mort inattendue et prématurée a profondément affligé le Saint-Père et tous ceux qui savent apprécier la vertu, la science, et le dévouement à la Papauté. »

Et ce qui doit encore consoler et réjouir les catholiques de ce pays, c'est que l'éloge décerné au grand cardinal ne se borne pas à sa personne : il se reflète, sans s'affaiblir, sur un autre prélat, un prélat selon son cœur, un prélat chargé, lui aussi, grâce à la bienveillance et à la confiance dont l'honorait le Souverain Pontife, de représenter le Saint-Siège, l'illustre et regretté Mon-

seigneur Conroy, « dont la mort inattendue et prématurée, — pour nous servir des mêmes paroles, — a profondément affligé le Saint-Père et tous ceux qui savent apprécier la vertu, la science, et le dévouement au service de la Papauté. »

Oh ! ils sont bien vengés de ces indignes invectives [*indigne invettive*], qu'on a osé proférer contre leur mémoire, comme s'exprime le Saint-Père, par la bouche de son secrétaire d'Etat.

Ils sont bien vengés.

Nous commettrions nous-même une injustice, si nous négligions de faire connaître l'acte de soumission de M. Sigl.

Le rédacteur du *Vaterland* a publié dans son journal la lettre du cardinal Nina ainsi que la circulaire émanée de la chancellerie archiépiscopale de Munich au sujet de ce vénérable document, et les a fait suivre de la déclaration suivante :

Nos ennemis seront heureux en lisant et l'article du *Pastoralblatt* et la lettre de S. E. Nina. Tant de désirs seront maintenant satisfaits ! Nous seuls sommes attristés. Pour nous et le *Vaterland*, c'est le coup le plus dur et le plus terrible qui ait pu nous frapper, le plus douloureux parce qu'il vient de Rome — de Rome pour laquelle notre feuille et notre rédacteur en chef ont tant combattu et tant souffert.

Cependant, avec l'aide de Dieu et avec l'appui de nos amis, nous espérons surmonter aussi ce coup-là ; nous espérons pouvoir supporter cette épreuve, la plus cruelle dont nous ayons jamais été accablés, et pouvoir montrer que, malgré le blâme que nous avons cru n'avoir pas mérité, notre fidélité catholique est assez forte pour supporter tout, sans nous laisser ébranler, sans jeter notre plume, sans bouder et sans entrer en colère. Nous voulons montrer que notre conviction catholique n'est pas un masque, mais qu'elle est vraie et fondée, que nous ne combattons pas l'autorité ecclésiastique, mais que nous nous y soumettons, comme c'est notre devoir catholique.

Si nous avons failli, nous n'hésiterons pas un instant à nous incliner devant un blâme mérité. Le reste, nous le remettons à Dieu et à l'avenir et à l'appréciation éclairée de nos lecteurs.

Après la lettre si énergique du cardinal secrétaire d'Etat, lettre écrite au nom du Saint-Père, plus d'un catholique aimerait à entendre une déclaration à la fois plus simple, plus humble et plus absolue. Cependant, nous croyons volontiers, pour notre part, à la sincérité de M. Sigl, et nous espérons fermement que, loin de regarder en arrière, il saura, non-seulement réparer le mal causé, mais encore inspirer, par sa parole et surtout par son exemple, le respect de l'autorité.

H.-A. VERREAU, PTRE

UN AMOUR VRAI

III

Il y a dix ans le 14 août dernier, dans cette même salle où j'écris aujourd'hui, Thérèse Raynol et Francis Douglas signaient leur contrat de mariage. Il me semble les voir encore, si jeunes, si charmants, si heureux !

J'avais pour M. Douglas la plus parfaite estime, et pourtant je voyais arriver le jour du mariage avec une tristesse profonde, car j'aimais Thérèse avec la plus grande tendresse, et la seule pensée de m'en séparer m'était bien amère. La lecture du contrat, ces dispositions en faveur de celui des époux qui survivrait à l'autre me firent une impression pénible, et pendant qu'on me félicitait sur ce brillant mariage, j'avais grand' peine à contenir mes larmes. Pourquoi faut-il que la mort se mêle à tout dans la vie ? Mais ces tristes réflexions me furent personnelles. La conversation se maintint animée et joyeuse entre les personnes invitées pour la circonstance. On rit, on chanta, on fit de la musique, dans cette maison où la mort allait entrer.

Un peu après le départ des invités, comme M. Douglas se levait pour se retirer : « Ne partez pas encore, lui dit Thérèse, je veux vous chanter le *Salve Regina*, c'est-à-dire, poursuivit-elle avec son charmant sourire, j'ai l'habitude de le chanter tous les soirs et aujourd'hui je veux que vous m'écoutez. Ce chant à la Vierge était une de nos plus douces et plus chères habitudes. La voix de Thérèse était fort belle, et ce soir-là elle y mit une indicible expression de confiance et d'amour. Ah ! comment la Vierge, mère à jamais bénie, eût-elle pu ne pas entendre cette ardente prière ? M. Douglas, plus ému qu'il ne voulait le paraître, gardait un profond silence. Thérèse se rapprocha et lui dit : Francis, mon cher ami, ne voulez-vous pas que la sainte Vierge nous protège et nous garde ? Il ne répondit pas, mais la regarda

pendant quelques instants avec une expression indéfinissable, puis nous souhaila le bonsoir, et partit.

Je suivis Thérèse dans sa chambre. Après la prière, que nous fîmes ensemble, elle prit le charmant bouquet de roses que Francis lui avait apporté ce jour-là et le plaça devant l'image de la Vierge. Rentrée dans ma chambre, je priai avec ferveur demandant à Dieu la force de supporter l'éloignement de ma fille chérie. Hélas ! que j'étais loin de prévoir le coup terrible qui allait me frapper !

Je dormais depuis quelque temps quand je fus réveillée par un rêve pénible. Je me levai pour me remettre, et je passai dans la chambre de Thérèse. Elle était assise sur son lit, la figure si altérée, si bouleversée qu'une crainte horrible me serra le cœur ; elle essaya pourtant de sourire en me disant qu'elle ressentait une étrange douleur à la gorge. J'envoyai aussitôt chercher un médecin. Quand je revins, elle me pria de placer un cierge devant l'image de la Vierge et voulut elle-même l'allumer. Puis, joignant les mains, elle se recueillit dans une prière fervente. Ensuite elle me passa les bras autour du cou, me rapprocha d'elle, et me fit baiser le crucifix que je lui avais donné le jour de sa première communion, et qu'elle avait toujours porté depuis.

— Mère, dit-elle, vous savez que la volonté de Dieu doit toujours être adorée et bénie. Je ne me suis jamais sentie orpheline, continua-t-elle tout attendrie, car vous avez été pour moi la meilleure des mères ; que Dieu vous récompense et qu'il vous console, ajouta-t-elle avec effort, car je sais que je vais mourir.

— Mon enfant, répondis-je toute troublée, comment peux-tu parler ainsi ? La souffrance t'égare.

Elle me regarda ; je vois encore l'expression de ses beaux yeux calmes profonds.

— Ecoutez, dit-elle ; j'ai offert à Dieu mon bonheur et ma vie pour la conversion de Francis. Mon sacrifice est accepté, j'en suis sûre. N'en dites rien à Francis. Il vaut mieux qu'il l'ignore jusqu'à ce que Dieu l'éclaire.

Ces paroles retentirent dans mon cœur comme son glas funèbre. O mon Dieu, pardonnez-moi. Il me sembla que c'était payer trop cher le salut d'une âme. Je la regardais avec égarement ;

je l'étreignis dans mes bras comme pour la disputer à la mort et je lui dis à travers mes sanglots :

— C'est trop cruel. Thérèse, mon enfant, rétracte-toi.

— Laissons faire le bon Dieu, répondit-elle simplement. Il saura vous consoler, vous et lui. J'ai eu, moi aussi, un moment d'angoisse terrible, maintenant c'est passé.

Et alors elle me dit qu'en voyant comme Francis demeurait préjugé, aveuglé, malgré les prières continuelles qu'elle faisait faire pour sa conversion, elle avait cru que Dieu voulait peut-être la faire contribuer à son salut plus que par la prière, et qu'elle avait offert son bonheur et sa vie pour lui obtenir la foi.

De ce moment je n'eus pas d'espérance. Avec une douleur affreuse, mais sans surprise, je vis tous les efforts de la science échouer complètement. Le mal fit des progrès aussi prompts que terribles. Thérèse demanda son confesseur et Francis. Le prêtre vint le premier. Pendant qu'il entendait sa confession, je m'approchai d'une fenêtre qui donnait sur l'église du Gesù. La lampe brillait dans le sanctuaire, et je disais au Christ en pleurant amèrement : Seigneur, ayez pitié de moi ! Faut-il qu'elle meure pour qu'il se convertisse ? La nuit était délicieusement calme et belle. Oh ! quel contraste entre la désolation de mon âme et le radieux éclat des cieux. J'entendis arriver M. Douglas. J'aurais voulu aller au-devant de lui pour le préparer un peu à la terrible vérité, mais je n'en eus pas la force. Il entra la figure bouleversée. Pas un des médecins présents ne hasarda une parole d'espérance. Le malheureux jeune homme se jeta dans un fauteuil et cacha son visage dans ses mains. La porte de la chambre de Thérèse s'ouvrit bientôt. Je touchai le bras de M. Douglas, qui se leva et me suivit. Le prêtre, encore revêtu de son surplis, pria devant l'image de la Sainte Vierge. Thérèse tendit la main à Francis, qui s'agenouilla à côté de son lit et sanglota comme un enfant. Alors elle se troubla, quelques larmes coulèrent sur son visage ; mais, se remettant bientôt, elle lui parla avec fermeté et tendresse.

— Francis, lui disait-elle, c'est la volonté de Dieu. Il faut s'y soumettre, car il est notre Père. Cher ami, je vous aimerai plus au ciel que sur la terre.

La douleur de M. Douglas était effrayante, et ma courageuse enfant oubliait ses terribles souffrances pour le consoler et l'encourager. Il survint un étouffement qui fit croire qu'elle allait

expirer. Quand il fut passé, elle mit sa main sur la tête de Francis toujours à genoux à côté d'elle, et levant les yeux sur l'image de la Vierge :

— Mère, dit-elle avec un accent que je n'oublierai jamais, il ne vous connaît pas, il ne vous aime pas ; mais moi qui par la grâce de Dieu vous connais et vous aime, je vous le confie, je vous le donne, je vous le consacre. Obtenez de Jésus-Christ, je vous en conjure, qu'il nous réunisse pour l'éternité dans son amour.

Elle reçut les sacrements avec une ferveur céleste, et aussitôt après l'agonie commença.

Je passe sur cette heure dont le souvenir m'est resté si cruel. A cinq heures, juste aux premiers tintements de l'Angelus, elle expira. Peu à peu, je sentis son doux visage se refroidir. Alors, prenant le crucifix que ses mains glacées étreignaient encore, je le donnai à Francis.

Deux sœurs de charité vinrent pour l'ensevelir. Quand tout fut terminé, j'entrai dans la chambre mortuaire, que les religieuses avaient ornée avec un soin pieux. Les fleurs y répandaient un parfum suave. M. Douglas était à genoux près du lit sur lequel Thérèse semblait dormir dans sa blanche et gracieuse parure de noces. Son voile retombait à demi sur son charmant visage, d'une pâleur transparente. Un chapelet, à grains de corail d'un rouge éclatant, était passé à son cou, et la croix brillait entre ses mains jointes. Je baisai ses douces lèvres, ses yeux fermés pour jamais, et la regardai longtemps.

Le matin des funérailles, quand vint le moment de la mettre dans son cercueil, Francis s'approcha, prit la main gauche de Thérèse, lui mit son anneau de mariage, et ensuite il l'embrassa sur les lèvres. Le jeune homme, aussi pâle qu'elle, soutint sa tête pendant que je coupais ses beaux cheveux bruns ; puis, la prenant dans ses bras, il la déposa sur le lit du repos suprême. Nous restâmes longtemps à la regarder, et ma pensée se reportait aux jours d'autrefois, alors qu'après l'avoir endormie dans mes bras et couchée dans son petit lit, je m'oubliais à la regarder dormir. Enfin, Francis releva son voile, et lentement, tenant toujours les yeux fixés sur elle, il lui couvrit le visage. O mon Dieu, quand je paraîtrai devant vous, souvenez-vous de ce que j'ai souffert à ce moment terrible !

Après les funérailles, on m'apporta un billet de M. Douglas. Il m'annonçait qu'il s'éloignait pour quelque temps, et s'enga-

geait à me donner bientôt de ses nouvelles. Quelques jours plus tard, je reçus la lettre suivante :

Madame,

Je laissai Montréal immédiatement après les funérailles de Thérèse, car j'avais besoin de la plus profonde solitude pour pleurer et remercier Dieu. Oh ! Madame, Dieu est bon ! Ma céleste Thérèse le disait au milieu des douleurs de la mort, et le même cri s'échappe sans cesse de mon cœur déchiré. Tout est fini pour moi sur la terre, et pourtant je succombe sous le poids de la reconnaissance, car la lumière s'est faite dans mes ténèbres et je suis catholique, oui catholique. Ah ! béni soit Dieu qui m'a donné la foi ! Quel bonheur de le dire à Thérèse, de remercier Dieu avec elle ! Mais ce serait trop doux pour cette pauvre terre, où le honneur n'existe pas.

Je sais que ma conversion vous sera une consolation bien grande, aussi vous parlerai-je avec la confiance la plus entière. Vous connaissez, Madame, mon éloignement pour le catholicisme ou plutôt vous ne le connaissiez pas, car dans nos relations, je dissimulais soigneusement mes préjugés, pour ne pas affliger Thérèse. Mais quand elle me dit quelle comptait sur ma conversion, je crus devoir ne pas lui laisser d'illusions là dessus. Comme elle devait me plaindre et prier pour moi !

Je n'essaierai pas de vous dire ma consternation en apprenant la maladie de Thérèse, ce que je souffris en la trouvant mourante. Interrogez votre cœur, Madame. Je contins l'explosion de mon désespoir pour ne pas la troubler à cette heure terrible, mais qui pourrait dire ce que souffrais ? Tout entier à elle et à ma douleur, je ne voyais rien, je n'entendais rien autour de moi ; je n'avais rien remarqué des préparatifs pour l'administration et quand le prêtre s'approcha avec l'hostie sainte, — O mon Dieu comment parler de ce moment sacré, comment dire le miracle qui se fit dans mon âme ? Sans doute, Thérèse priait pour moi à cette heure solennelle, et à sa prière le Seigneur Jésus daigna me regarder, car dans cet instant la foi la plus ardente pénétra, embrasa mon âme. Saisi d'un respect sans bornes, je me prosternai, en disant du plus profond de mon cœur : Oui, vous êtes le Christ, le Fils unique du Dieu vivant ... O miséricorde ! O bonté ! O moment à jamais béni ! O moment vraiment ineffable et que toutes les joies du ciel ne me feront

pas oublier ! La foi, la reconnaissance, l'amour débordait de mon âme. Les larmes jaillirent à flots de mon cœur. J'aurais donné ma vie avec transport, pour rendre témoignage de la présence réelle, celui de tous les dogmes catholiques qui révoltait davantage ma superbe raison. Le regard du Christ, comme un soleil brûlant, avait fondu ces glaces épaisses, dissipé ces nuages obscurs qui m'avaient empêché jusqu'alors de croire à la parole et à l'amour de mon Dieu.

Je vis ma charmante fiancée agoniser et mourir, mais, avec la foi, la résignation était entrée dans mon âme, et une paix profonde se mêla à mon inexprimable douleur. Au moment terrible, quand le prêtre prononça l'absolution suprême, je crus que la connaissance lui revenait, et me penchant sur elle, je lui dis : Thérèse, remercie Dieu, je suis catholique. Me comprit-elle ? Je le crois, car son regard mourant se ranima et se tourna vers moi. Ah ! comme il dut réjouir les anges et pénétrer jusqu'à Dieu, ce chant de joie et de reconnaissance qui s'éleva de son cœur, pendant qu'elle était dans le travail de la mort.

Combien je vous remercie, Madame, pour ce crucifix qui vous eût été si cher et si précieux, et que vous avez eu la générosité de me donner. Quand je le regardai, là, à côté de Thérèse morte, ce fut comme si une lumière éclatante jaillissant des plaies sacrées du Christ eût illuminé les mystérieuses profondeurs de l'éternité. Comme je la trouvai heureuse d'avoir ouvert les yeux à ces radieuses splendeurs, d'avoir vu Dieu face à face, d'être avec lui pour jamais ! Ne vous sentiez-vous pas consolée en regardant son visage, son doux visage, sur lequel la vision de Jésus-Christ avait laissé comme un reflet céleste de bonheur et de paix ? Si je pouvais vous dire ce que j'éprouvais pendant la messe des funérailles, la reconnaissance qui consumait mon âme, quand je pensais que sur l'autel Jésus-Christ s'immolait pour ma Thérèse ! Quelle consolation je trouvais à prier pour elle, pour elle qui a tant prié pour moi !

Vous vous étonnez peut-être que j'aie un peu tardé à vous faire connaître mon changement. C'est que le prêtre qui avait assisté Thérèse me conseilla, après m'avoir entendu, d'en traiter d'abord avec Dieu. Il m'envoya à ce monastère d'où je vous écris. J'arrivai le soir de la solennité de l'Assomption. Le supérieur me reçut avec une bonté parfaite et me conduisit à la chapelle, où les religieux étaient réunis pour l'office. L'image de la

Vierge, brillamment illuminée, resplendissait au-dessus de l'autel, et cette vue m'émut profondément. Je me rappelai ce moment où, sur son lit de mort, Thérèse, mettant sa main sur ma tête, me consacra à la mère de miséricorde. Du plus profond de mon cœur je ratifiai la consécration, et promis à la Sainte Vierge de l'honorer toujours du culte le plus tendre et le plus aimant. Une voix admirablement belle chanta le *Salve Regina*, et ce chant suave, réveillant dans mon cœur l'émotion la plus douce et la plus déchirante, je pleurai longtemps. Non, jamais je n'oublierai ce soir (le dernier de sa vie) où Thérèse me le chanta. En l'écoutant, un sentiment confus de vénération et de confiance pour la mère de Dieu pénétra pour la première fois dans mon âme, et j'essayais de réagir contre cette impression, très-douce pourtant. Vous rappelez-vous avec quel accent elle me dit : Francis, mon cher ami, ne voulez-vous pas que la Sainte Vierge nous protège et nous garde ? Cette question me troubla. En regagnant mon logis, je pensais combien peu, après tout, je pouvais pour son bonheur, et un instinct secret me portait à la mettre sous la garde de la Vierge Marie.

C'était hier le jour fixé pour mon mariage, et malgré la force que je puise dans ma foi, je succombai sous le poids de la plus mortelle tristesse. La journée était magnifique. Le soleil resplendissait. Toute la nature avait un air de fête. Et moi, je repassais mes rêves de bonheur, et ma pensée s'arrêtait dans cette tombe où tout est venu s'engloutir, dans cette tombe où je l'ai vue descendre pour y dormir jusqu'à ce que *les cieux et la terre soient ébranlés*. C'était horriblement douloureux. Mais le saint religieux qui me prépare au baptême vint me joindre dans le jardin où je m'étais retiré, et, me reprochant tendrement et fortement ma faiblesse, m'en fit demander pardon à Dieu. Du reste ces défaillances sont rares. La puissante main du Christ me soutient sur un abîme de douleur. Mais vous, Madame, comment supportez-vous cette terrible épreuve ? Ah, laissez-moi vous répéter ce que Thérèse me disait : C'est la volonté de Dieu, et il faut s'y soumettre, car il est notre Père.

Mon baptême est fixé au 28 août. Il serait superflu de vous dire combien je désire vous y voir. Vous aviez pour Thérèse un cœur de mère, et vous ne sauriez croire comme votre tendresse pour elle m'attache à vous. Souffrez que je vous remercie de nos soins si éclairés, si tendres. Je les appréciais d'autant plus que j'ai beaucoup souffert du malheur d'être orphelin. Soyez

bénie, Madame, pour l'avoir tant aimée. Soyez bénie pour les larmes amères que vous avez versées avec moi sur son cercueil. Vous parlerai-je de l'impatience avec laquelle j'attends le jour de ma régénération, l'heure sacrée de mon baptême. Qu'il tarde à venir, ce jour où je serai lavé dans le sang du Christ. Vous savez que le 28 août est la fête de saint Augustin. Plaise à Dieu qu'à l'exemple de cet illustre pénitent, je pleure toute ma vie mes fautes innombrables et le malheur d'avoir aimé Dieu si tard. En attendant l'abjuration publique, tous les jours, en la présence de Jésus-Christ et de ses anges, j'abjure dans le secret de mon cœur toutes les erreurs de l'hérésie. Vous ne vous imaginez pas la douceur que je trouve à dire et redire à Jésus-Christ que je veux appartenir à son Eglise, en être l'enfant le plus humble et le plus soumis.

Le soir, je me promène avec mon directeur dans le jardin du monastère. Nous parlons de l'amour et des souffrances du Christ, du néant des choses humaines et de cette heure qui vient où *les morts entendront dans leurs tombeaux la voix du Fils de Dieu*. Oui, j'attends la résurrection des morts, et mes larmes coulent bien douces quand je pense qu'un jour je retrouverai ma Thérèse rayonnante de l'éternelle jeunesse et de l'immortelle beauté.

Parfois, je l'avoue à ma honte, il me semble que je ne pourrai jamais supporter son absence. Je le disais aujourd'hui même à mon directeur. Le saint vieillard à souri doucement et m'a répondu avec une expression céleste : Mon fils, quand vous aurez communié, vous saurez que Dieu suffit à l'âme. Ces paroles firent battre mon cœur. En songeant à ma communion prochaine, je restai ému, ébloui, comme un voyageur devant qui s'entrouvre un horizon enchanté et inconnu. O Christ mon sauveur, que se passe-t-il dans l'âme qui vous aime quand vous y entrez ? Peut-être devrais-je, Madame, vous parler avec plus de calme, mais la seule pensée de ma première communion me plonge dans une sorte de ravissement. Songez donc à ce que Jésus-Christ a fait pour moi. Et pourtant j'ai des heures d'abattement terrible, quand je pense que ma Thérèse n'est plus nulle part sur la terre. O misère et faiblesse du cœur de l'homme ! Je la pleure quand je la sais au ciel... Mais le saint que Dieu m'a donné pour guide me dit de ne pas m'alarmer si la nature faiblit souvent. Dans ces moments d'amère et profonde tristesse, il me fait réciter le *Te Deum* pour remercier Dieu de ce qu'il m'a donné non-seulement de croire en lui, mais encore de

souffrir pour lui. Cette grâce de la souffrance et de la foi, vous l'avez aussi reçue, Madame, bénissez et remerciez Dieu avec moi, en attendant que, comme l'en priait Thérèse, il nous réunisse pour l'éternité dans son amour.

A mon extrême regret, je ne pus assister au baptême de M. Douglas, mais, dans ma réponse à sa lettre, je lui appris que Thérèse avait offert à Dieu son bonheur et sa vie pour obtenir sa conversion. Après son baptême, Francis revint à Montréal et passa quelque temps chez moi. Sa première visite avait été pour la tombe de sa fiancée. Je le revis avec un déchirant bonheur. Il me fit prendre place sur le sofa où il avait si souvent causé avec Thérèse, et quand il put parler, il m'entretint de Dieu et d'elle. Toujours généreux, il s'efforçait, pour ne pas ajouter à ma peine, de me cacher l'excès de sa douleur, et parlait surtout des joies de sa conversion, mais sa douleur éclatait malgré lui, avec des accents qui déchiraient le cœur. Et pourtant, avec quel ravissement il parlait de son baptême et de sa première communion ! Ah ! si Thérèse eût été là pour le voir et l'entendre ! Ce jeune homme comblé de grâces si grandes m'inspirait une sorte de vénération. Je ne pouvais détacher mes yeux de sa belle tête blonde, sur laquelle l'eau du baptême venait de couler. Il avait beaucoup maigri et pâli pendant ces deux semaines, mais la joie profonde du converti se lisait dans ses yeux fatigués par les larmes. Jamais je n'ai compris la puissance de la foi, comme en le regardant et l'écoutant. Quand ce cœur si cruellement déchiré éclatait en transports d'actions de grâces, je me rappelais les martyrs qui chantaient dans les tortures.

Tous les jours il s'enfermait dans la chambre de Thérèse, et passait là des heures entières. On n'y avait rien changé. La petite table qui avait servi d'autel était encore là avec ses cierges et ses fleurs. Le bouquet de roses, dernier don de son fiancé, était toujours devant l'image de la Vierge où Thérèse l'avait mis. Hélas ! ces pauvres fleurs n'étaient pas encore flétries quand la mort l'avait frappée.

La première fois que Francis entra dans cette chambre pour lui si pleine de souvenirs, il baisa la table où le saint sacrement avait reposé, et voulut ensuite s'agenouiller là où il l'avait vue

mourir, mais il se trouva mal et fut obligé de sortir. Je voulus l'empêcher d'y retourner, craignant pour lui ces émotions si douloureuses, mais il me rassura. Ne craignez rien, me dit-il, Dieu s'est mis entre la douleur et moi. D'ailleurs, cette chambre où elle a vécu, où elle est morte, cette chambre où j'ai reçu la foi est pour moi un sanctuaire sacré. Voyant qu'il y passait la plus grande partie de son temps, j'y mis le plus ressemblant des portraits de Thérèse. Il me remercia pour cette attention avec une effusion touchante, et me dit ensuite qu'il la portait continuellement dans une présence bien autrement intime que celle des sens.

Souvent, il m'entretenait de nos immortelles espérances, et parlait avec une conviction si ardente, si profonde, qu'en l'écoutant, je me demandais si j'avais un peu de foi. Sa présence me fit un bien infini. Il était impossible de ne pas se ranimer au contact de cette ferveur brûlante. Tous les jours nous allions visiter le cimetière de la Côte des Neiges. Je déposais sur la tombe de Thérèse les fleurs que nous avions apportées. Francis jetait son chapeau sur la terre, s'agenouillait et passait son bras autour de la croix. Je le regardais prier avec une consolation inexprimable. Comment Dieu eût-il pu ne pas écouter cette âme tout éclatante de la pureté de son baptême ? Comment eût-il pu ne pas entendre *la voix de ces larmes* si saintement résignées ? Ce fut dans le cimetière, debout près de la tombe de Thérèse, que M. Douglas me confia sa résolution d'entrer dans un monastère, après avoir fait le pèlerinage de la Terre-Sainte. Il aimait à parler de la vie religieuse, du bonheur et de la gloire d'être tout à Dieu, et alors son visage prenait une expression qui élevait l'âme. En le regardant, je me surprénais rêvant à ces joies du renoncement et du sacrifice, redoutables, il est vrai, à la faiblesse humaine, mais si incomparablement au-dessus de toutes les autres.

Vint le jour du départ et le dernier adieu, puis, pour lui, la dernière visite au cimetière.

C'était une triste et froide journée d'automne, et seule à mon foyer pour jamais désolé, je pensais à ma Thérèse qui dormait sous la terre, et au noble jeune homme qui s'en allait attendre dans la paix profonde du cloître la paix plus profonde de la mort.

Après le départ de M. Douglas, je trouvai dans le journal de Thérèse les lignes suivantes qu'il y avait ajoutées. Elles étaient écrites en anglais et presque effacées par ses larmes :

« O mon Dieu, réunissez-nous pour l'éternité dans votre amour !

« Ce vœu suprême de son âme, je l'ai fait graver sur son crucifix que je porte sur ma poitrine, sur l'anneau que je lui ai donné comme à mon épouse et qu'elle porte parmi les morts, mais il est plus ineffaçablement gravé dans mon cœur.

« O mon Dieu, soyez béni ! *je suis content de vous* ; dans le deuil si intime, si profond de mon âme, j'aime à répéter ce qu'elle me faisait dire aux jours du bonheur. Tout est fini, à jamais fini ... mais *mon cœur à chanté sa joie. Les routes me sont ouvertes à la véritable vie. Par les entrailles de la miséricorde de Dieu, qui a voulu que ce soleil levant vint d'en haut nous visiter, pour éclairer ceux qui sont ensevelis dans l'ombre de la mort.* Ces paroles, l'Eglise les a chantées sur la tombe de Thérèse, et cette mère immortelle les chantera aussi sur mon cercueil. Ah ! je voudrais qu'un même tombeau nous réunît un jour. Mais non, il faut s'en aller mourir où la voix de Dieu m'appelle. Il faut partir et pour ne revenir jamais. Qu'est-ce qui nous attache si fortement là où nous avons aimé et souffert ?

« Thérèse, tous les jours de ma vie, j'aurais voulu pleurer sur cette terre qui te couvre. C'est à côté de toi que je voudrais dormir mon dernier sommeil, et me réveiller à l'heure de la résurrection. Mais il faut obéir à Dieu. Il faut partir. Demain j'aurai laissé pour toujours cette terre du Canada, où nous nous sommes aimés, où ton corps repose ; mais j'emporte avec la douleur qui purifie la foi qui sauve et console, et, depuis l'heure à jamais bénie de mon baptême, il y a dans mon âme la voix qui crie sans cesse à Dieu : Mon père ! mon père !

« O sainte Eglise catholique ! O épouse sacrée du Christ ! O ma tendre et glorieuse mère ! Vous m'avez fait l'enfant de Dieu. Nourri dans la haine et le mépris de votre nom, je vous méconnaissais, je vous insultais ; mais maintenant je vous appartiens et je n'aspire plus qu'à mourir entre vos bras.

« Mon Dieu, soyez mon rêve, mon amour. Je m'en vais attendre que les ombres déclinent et que le jour se lève. »

— *A continuer.*

LAURE CONAN

QUELQUES NOTES

SUR

UN SYSTÈME SINGULIER DE NUMÉRATION

Les savants ont étudié, à différents points de vue, les langues de l'ancien et du nouveau monde ; mais ils ont donné moins d'attention à leurs systèmes d'arithmétique. Il semble cependant qu'il y aurait dans cette dernière étude un moyen de grande valeur, pour contrôler les conclusions auxquelles la première nous conduit sur l'origine et les mélanges des grandes races humaines.

Les idées de nombre sont invariables : il n'y a qu'une manière de concevoir *un, deux, trois*, etc. Les notions des objets sensibles et intellectuels sont, au contraire, susceptibles de mille nuances. Notre esprit les saisit et tâche de les exprimer à peu près comme le peintre fait d'un paysage, selon qu'il lui apparaît ensoleillé et sous un ciel pur, ou assombri par une atmosphère lourde et chargée de nuages. Le temps modifie souvent l'idée attachée à un mot : le français d'aujourd'hui n'est plus le français du dix-septième siècle. Ajoutez à cela quelque influence locale, et vous aurez la différence que présente l'anglais des Etats-Unis comparé à celui de l'Angleterre, différence qui s'est produite en dépit de tous les rapports littéraires et philologiques, et qui ne fera que s'accroître avec le temps.

La manière de compter, au contraire, suppose tout un système : elle ne peut varier dans une de ses parties sans troubler l'ensemble, ou du moins sans y laisser un élément étrange, dont il sera toujours assez facile de retracer l'origine, comme l'anomalie que présente dans notre arithmétique quelques multiples de vingt. Le mot, le son qui exprime le nombre, peut changer, mais le système restera permanent ; du moins il résistera aux causes qui modifient ordinairement les mœurs et les institutions d'un peuple.

Telles sont les réflexions qui m'ont frappé en parcourant la grammaire quichée publiée par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg (1).

Je me suis demandé si le système numérique de cette nation, autrefois relativement très-civilisée, ne pouvait pas se retrouver chez quelques peuples antiques de l'Asie ou de l'Afrique. Comme les études américaines sont en honneur plus que jamais en Europe, j'espère qu'un savant linguiste portera son attention de ce côté, et qu'il dégagera enfin un facteur très-important, selon moi, dans la solution des questions d'origines, questions toujours obscures, malgré les nombreux travaux qui ont été accomplis, surtout en ces derniers temps.

En attendant, les lecteurs de la *Revue de Montréal* me permettront de leur exposer ici, ce système, à titre de simple curiosité : ils seront frappés, je n'en doute pas, des conclusions qu'on en peut tirer.

Pour l'histoire de ce peuple encore nombreux et qui a con-

(1) *Grammaire de la langue quichée, suivie d'un vocabulaire et du drame de Rabinal-achi*, Paris, Auguste Durand libraire, &c., 1862, XVII-256-123 pp.

M. Brasseur a visité le Canada, et il a voulu écrire notre histoire. Ce premier essai d'études sérieuses ne fut par heureux, car le rappelle. Instruit par l'expérience, M. Brasseur paraît avoir apporté plus de soin et d'études pour les autres sujets qu'il a traités, et c'est ainsi qu'il a mérité de faire partie de la commission scientifique du Mexique. Je trouve dans une note du *Popol Vuh* l'abrégé que le savant abbé donne lui-même de ses pérégrinations.

Le voyage que j'ai entrepris en 1859, avec une mission scientifique de S. E. le Ministre de l'Instruction publique, était mon quatrième voyage Américain. Après avoir parcouru la plus grande partie de l'Europe, en 1843 et 1844, je partis pour Boston au mois de juillet 1845 et ne revins qu'à la fin de 1846, après avoir vu le Canada et le nord des Etats-Unis. En juillet 1848, je me embarquai pour les Etats-Unis, que je parcourus de New-York à la Nouvelle-Orléans, d'où j'allai au Mexique à la fin d'octobre : je restai deux ans entiers à Mexico, employai une année à voyager dans l'intérieur jusqu'en Californie et retournai en Europe en octobre 1851. En juillet 1854, je partis pour l'Amérique centrale, visitai les Etats de Nicaragua, de San-Salvador et de Guatémala, et c'est jusqu'à mon retour, au commencement de 1857, que je résidai, dans plusieurs paroisses indigènes dont Mgr l'archevêque me conféra l'administration, entre autres à Rabinal, où j'appris la langue quichée. Enfin je repartis en mars 1859, parcourus l'isthme de Tehuantepec, l'Etat de Chiapas et la portion occidentale de la république guatémaléenne, d'où je suis retourné à Paris depuis le mois d'octobre 1860.

M. Brasseur de Bourbourg est mort depuis quelques années.

servé à sa langue toute la pureté primitive, je renverrai le lecteur aux ouvrages de l'abbé Brasseur de Bourbourg (1). Il suffira de dire que l'ancienne ville quichée Utatlan, située près de l'emplacement de Santa Cruz, a renfermé, avant la conquête espagnole, jusqu'à 300,000 âmes.

La base de l'arithmétique des Quichés est 20, comme chez un grand nombre de nations de l'Amérique du centre, comme « chez les Mandingas de l'Afrique, chez les Lasques et chez les races Kymriques (2). » Mais il y a plusieurs points d'arrêt, dont l'un me paraît constituer un véritable phénomène. Du reste, le système quichéen est d'une régularité admirable, offrant à peine quelques lacunes dans ses multiples.

Voici la suite des nombres de 1 à 10 :

1 Hun	6 Vakakib
2 Cab ou Caib	7 Vukub
3 Ox ou Oxib	8 Vahxakib
4 Cah ou Cahib	9 Beleh ou Belcheb
5 Oo ou Oob	10 Lahuh

Il n'est pas nécessaire de connaître la signification des mots pour soupçonner que les noms de 6 à 10 doivent être composés. En laissant de côté la terminaison *ib*, qui se trouve au singulier comme au pluriel, on obtient des dissyllabes, tandis que les cinq premiers noms sont monosyllabiques. Ces peuples primitifs, comptant sur leurs doigts, devaient avoir une expression particulière pour indiquer le passage d'une main à l'autre.

C'est ce qu'on trouve en effet chez les Mexicains.

Ces derniers disaient *ce* pour un, *ome* pour deux ; *macuilli* pour cinq ; puis, à l'aide de l'adverbe *chico*, *d'un côté*, ils continu-

(1) *Popol Vuh, le livre sacré et les Mythes de l'antiquité américaine*, Paris, Durand, 1861 ; *Grammaire etc.*, citée plus haut ; *Relation des choses de l'Yucatan*, traduction, Paris 1864 ; *Quatre lettres sur le Mexique*, Paris, Durand, 1868.

(2) Humboldt, *Des systèmes de chiffres en usage chez les différents peuples*, mémoire lu à l'Académie de Berlin le 2 mars 1829, reproduit par les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, t. 10, p. 372. En Bretagne, suivant le savant allemand, de *ugent*, on forme *daou-ugent*, deux-vingts, ou 40 ; *tri-ugent* trois-vingt ou 60 ; et même *deh ha nao ugent*, dix sur neuf vingtaines, ou 190. De même les Kymres du pays de Galles disent *dig ar ugain* dix avec vingt ou 30.

aient: *chiquace*, six; *chicome*, sept, où l'on retrouve *ce*, *ome* et ainsi de suite, ce qui revient à *cinq-un*, *cinq-deux* etc. (1)

Nos Algonquins suivent une marche analogue.

« De ces cinq mots, dit un ancien missionnaire, *ningot* 1, *nijo* 2, « *niso* 3, *ne8* 4, *nano* 5 qui tous commencent par « lettre initiale « du mot *nindj*, *main*, se forment, à deux exceptions près, tous les « autres noms de nombre de la langue algonquine (2)... L'homme « sauvage ayant trouvé les cinq premiers chiffres sur les cinq « doigts de sa main et voulant prolonger son calcul, a eu recours « aux cinq doigts de son autre main, et en les parcourant l'un « après l'autre, il dit: *ningot8as8i*, *nij8as8i*, *nic8as8i*, *cangas8i*, « *mitas8i*. On voit au premier coup d'œil que leur désinence est « partout la même: *as8i*. Cette désinence retranchée, il reste *nin-* « *got* = 1, *nij* = 2, *nico* pour *niso* = 3. Cela posé, nous traduisons « ainsi: *ningot8as8i*, 1 en sus, 1 de plus, c-à-d. 5+1. etc (3). »

Ces exemples suffisent, pour justifier ma supposition.

A dix — *lahuh* — se trouve un point d'arrêt bien sensible: tous les nombres jusqu'à dix-neuf se forment par la combinaison des neuf premiers avec *lahuh*, comme dans le latin: *undecim*, *duodecim*.

11	Hulahuh	16	Vaklahuh
12	Cablahuh	17	Vuklahuh
13	Oxlahuh	18	Vahxaklahuh
14	Cahlahuh	19	Belehlahuh
15	Olahuh		

En arrivant à vingt, on a parcouru tous les doigts du corps humain, c'est pour cela, sans doute, que les Quichés expriment vingt par *huvinak*, mot composé de *hun*, un, et de *vinak*, homme.

Selon M. Brasseur, *huvinak* signifierait *un de gagné*, un en plus; mais cette interprétation ne paraît pas suffisamment exacte.

Je n'apprendrai rien aux lecteurs de la *Revue de Montréal* en leur disant que les doigts ont été le moyen primitif de compter et d'enseigner l'arithmétique:

(1) Littéralement *l'autre un*, *l'autre deux*. Voir *Note sur la numération des anciens Mexicains* par M. Siméon, *Archives de la commission scientifique du Mexique*, t. 3., p. 523.

(2) *Etudes Philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique*, par N. O., ancien missionnaire. Montréal, Dawson, 1866, p. 127

(3) *Ibid.*, p. 128.

..... Quia tot digiti per quos numerare solemus

dit Ovide.

Chez certains peuples les groupes normaux de 5, 10, 20 sont appelés *une main, deux mains, main et pied* et enfin *homme*, comme ici. Les Muyscas, peuple du plateau de Bogota (1) disent *pied-un, quihicha-ata*, pour 11, *pied deux, quihicha-bosa*, pour 12. Le numératif *pied* indique 10, parce que, selon Humboldt, on vient au pied après avoir parcouru, en comptant, les deux mains (2).

Mais, à l'inverse des Quichés, les Muyscas commencent par la dizaine, de même que nous disons en français *dix-sept, dix-huit*. Humboldt, donne encore comme exemple l'expression *main et pied* employée par les Guaranis. Bopp lui-même n'est pas éloigné de voir dans le mot sanscrit *aasan, vingt*, l'étymologie de *deux mains*. Il croit (3) retrouver *dva, deux*, dans la première syllabe, et *san, dix*, proviendrait de *pāni*, par un procédé qui peut sembler étrange aux profanes :

Alfana vient d'*equus* sans doute,
Mais il faut avouer aussi,
Qu'en venant de là jusqu'ici,
Il a bien changé sur la route.

Il ne faudrait pas toutefois se laisser trop étonner : entre *onze, douze, treize* et *unus-decem, duo-decem tres-decem*, la filiation pour n'être pas très-apparente, n'en est pas moins très-réelle.

Quoi qu'il en soit, dans le système qui nous occupe, les vingtaines constituent les unités du second ordre : elles sont, par conséquent, multipliées par les unités du premier ordre, comme les dizaines le sont chez nous par la suite des nombres naturels.

La première vingtaine se dit — nous venons de le voir — *huvinak* ; la seconde, *cavinak*, deux hommes ; la troisième, *oxqal* mot composé de *ox*, trois et de *qal*. Le *qal* était une mesure d'étendue et désignait une brasse de coton, dont la valeur était de vingt grains de cacao : trois brasses équivalaient à 60 grains de cacao. Jusqu'à dix-neuf fois vingt, ou 380, *qal* est le facteur commun : il n'y a d'exception que pour quatre-vingts et pour deux cents.

(1) *Vue des Cordillères*, édit., inf., p. 248. Voir aussi p. 252.

(2) Humboldt, *Des systèmes de chiffres*, loco citato.

(3) *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, p. 232.

Le premier est exprimé par *humuch* — le *much* était une mesure de quantité comprenant quatre *gal* — et le second par *otuk* : *tuk* a la signification de quarante.

La suite des vingtaines sera donc, en continuant après *cavinak* :

oxqal	cablahuhqal
humuch	oxlahuhqal
ogal	cahlahuhqal
vakqal	olahuh
vahxakqal	vaklahuhqal
belehqal	vuklahuhqal
otuk	vahxaklahuhqal
hulahuqal	belehlahuhqal

Le dernier nombre équivaut à 380.

Pour exprimer *vingt et un*, les Quichés énoncent comme nous l'unité du second ordre d'abord, puis, l'unité du premier ordre : *huvinak-hun*, et ainsi de suite jusqu'à quarante.

Il se trouve ici un autre point d'arrêt très-marqué, qui sépare tout le système en deux parties bien distinctes, et qui donne à l'arithmétique quichée un caractère tout à fait singulier d'originalité.

C'est la manière d'ajouter les unités inférieures aux unités supérieures.

De 1 à 40, on procède par voie d'addition ; mais à partir de 41 on procède à la fois par addition et par soustraction.

Ainsi, pour exprimer 41, 42, on ajoute *hun* ou *cab*, non à *cavinak*, mais à 60, *oxqal*, ce qui ne peut se faire qu'en soustrayant mentalement 20 : cette double opération est indiquée, par le mot *ri*, intercalé entre les unités et les vingtaines, avec élision au besoin. Nous aurons enfin

41	<i>hun-r'oxqal</i>	49	<i>beleh-r'oxqal</i>	59	<i>vahxaklahuh-r'oxqal</i>
42	<i>cab-r'oxqal</i>	50	<i>lahuh-r'oxqal</i>	60	<i>belehlahuh-r'oxqal</i>
...

Si nous voulions traduire dans la langue de notre arithmétique, nous dirions :

41 = 1 + 60 - 20	50 = 10 + 60 - 20
42 = 2 + 60 - 20
.....	58 = 18 + 60 - 20
49 = 9 + 60 - 20	59 = 19 + 60 - 20

De 61 à 80, de 81 à 100, de 101 à 120, de 121 à 140, ... de 361 à 380, les nombres s'expriment toujours en fonction de la dernière quantité, à l'aide de *ri*.

Quel est ici le rôle de ce mot ? M. Brasseur dit qu'il joue le rôle de *possessif* : dans ce cas, il serait le signe de l'addition que je viens d'indiquer, une espèce de pléonasme qui rappellerait, par antiphrase, la soustraction à opérer sur le nombre le plus élevé. Mais il est encore possible qu'une étude approfondie de la langue quichée fasse découvrir dans la particule *ri* un sens de diminution ou de séparation. Dans ce cas, on pourrait traduire *hun-r'oxqal*, 41, par *un plus soixante diminué* [de vingt], ou *soixante-un diminué* [de vingt]

Le sanscrit (1) et le grec nous fournissent des exemples — un très-petit nombre, il est vrai — de cette manière de compter par soustraction : le latin en a conservé davantage, et ces exemples nous sont plus familiers. Il retranche *unus* à toutes les dizaines, et *duo* à plusieurs, de vingt à cent :

un-de viginti.....	19	un-de-sexaginta.....	59
un-de-quadragesima..	39	un-de-centum.....	99
.....
duo-de-viginti.....	18	duo-de-quadragesima.....	38
duo-de-tringinta.....	28	duo-de-octoginta.....	68

Quelques-unes de ces expressions sont plus élégantes, et par conséquent, plus usitées que les formes additives. Enfin tout le monde sait que les Romains avaient fait passer la forme minorative dans leur écriture numérique : IV, IX, XL, XC, etc.

Quoiqu'il en soit, il est évident que les Quichés faisaient mentalement une véritable soustraction, qui n'était pas plus difficile pour eux que la lecture de ces chiffres ne l'était pour les Romains.

A partir de 380, on compte par rapport à *omuch*, 400 :

$$381 \text{ } hun-r'omuch = 1 + 400 - 20$$

$$391 \text{ } huluhuh-r'omuch = 11 + 400 - \text{etc.}$$

Omuch forme l'unité du troisième ordre, et pour exprimer les nombres compris entre 401 et 800, la numération recommence comme après vingt :

(1) Oppert, *Grammaire sanscrite*, Paris, 1864, p. 71.

Omuch-hun 401, *omuch-caib* 402, elle se continue jusqu'à *omuch-belehlahuh-gal*, exactement : quatre-cents, plus vingt fois dix-neuf, ou, dans notre système, 780.

Il est facile de prévoir qu'après avoir épuisé tous les nombres, il faudra, pour aller au delà de 780, recourir à de nouvelles expressions. Les Quichés, en effet, emploient *go*, dont la valeur est 400 comme *omuch*, mais celui-ci est un multiple, tandis que l'autre est une expression simple.

Cette dernière, combinée avec les dix-neuf unités, nous conduira à 7600. Il serait fastidieux d'indiquer comment on peut former chaque nombre.

781 *hun-ri-cago*
799 *belehlahuh-ri-cago*
800 *cago* = 2 × 400.

Ici se trouve encore un point d'arrêt très-remarquable.

Le multiple de *go* change; nous avons *oxogo*, dont la valeur est 1200. On comprend que la partie minorative doit croître dans la même proportion : elle n'est plus 20, mais 400.

801 *hun-r'oxogo*, 1 + 1200 - 400
820 *cavinak-r'oxogo*, 20 + 1200 - 400
821 *hun-r'oxgal-r'oxogo*

Ainsi de suite, en ajoutant les 330 unités du second ordre, on arrive à

1180, *belehlahuh-gal-r'oxogo*, 330 + 1200 - 400.

Puis l'on prend :

1201 *hun-ri-cahgo* 1 + 1600 - 400
.....
1601 *hun-r'oogo* 1 + 2000 - 400

Jusqu'à 19 fois 400, ou 7600, *belehlahuh-go*.

Comme tous les multiples ont été parcourus, on se reporte à l'unité de l'ordre immédiatement supérieur : cette unité est *chuvy*, 8000, ou 20 fois 400 :

7601, *hun-ri-huchvy* 1 + 8000 - 400,
.....
8000, *chuvy*.....

Ici, comme à 400, recommence la numération : 8001, 8002 *chuvy-hun*, *chuvy-caib* etc., jusqu'à 16000, *oxo-chury*.

De même que 41 a été rapporté à 60, 801 à 1200, de même 16000 est rapporté à 24000, en retranchant l'unité du quatrième ordre, ou 8000, comme on a successivement retranché celles du troisième et du dixième. On exprimera donc 16001 par *hun-r'oxochuwy* = 1 + 24000 — 8000, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on parvienne à 152000, ou 19 fois 8000.

Pour résumer : nous sommes en présence d'un système vigesimal parfaitement régulier dans sa conception — il suit la progression 1, 20, 400, 8000, 160000—, régulier dans son expression, puisque les mêmes facteurs servent également pour les unités du second ordre, ou *gal*, pour celles du troisième, ou *go*, et enfin pour celles du quatrième, ou *chuwy*. L'emploi de *tuk*, 40, et de *much* 80 devait tenir à certaines conditions du commerce, parce que toutes ces quantités sont concrètes et se rapportent à des mesures.

Le mode de soustraction a surtout pour résultat de faciliter l'énonciation des nombres, laquelle aurait été très longue pour les quantités élevées : il rend inutile la répétition des mêmes multiples comme nous faisons dans notre arithmétique.

Ce système, dans son ensemble, me paraît supposer un état de civilisation avancée, civilisation dont on voit des traces nombreuses dans les provinces de Guatemala et de l'Yucatan. Les Quichés avaient une organisation politique et religieuse qui rappelle celle du Japon : ils connaissaient l'écriture et la fabrication du papier. M. B. de Bourbourg a publié un de leurs livres, le *Popol-Vuh*. Cette civilisation avait déjà subi l'influence des invasions barbares qui pénétrèrent du nord au sud, quelque temps avant la conquête espagnole.

Mais eux-mêmes, d'où venaient-ils et à quelle époque ont-ils paru en Amérique ?

Leur arrivée sur notre continent doit remonter dans la suite des âges. S'ils ont des institutions qui rappellent celles de certains peuples asiatiques, on voit que les idées en rapport avec les usages de la vie sont exprimées par des mots qui tiennent aux circonstances locales, ce qui suppose un séjour assez long dans la même zone.

Ainsi *gal* est une mesure de longueur déterminée par vingt noix de cacao ; le *much* est une mesure de capacité comprenant quatre *gal* de noix de cacao ; *go* signifie recueillir la graine du cacaotier, dont le nombre de grains peut s'élever à 400 : enfin

chuvy est un sac de cacao de la contenance de 8000 amandes ou noix. Le cacaotier est une plante originaire de l'Amérique centrale : elle était la principale richesse des Quichés qui en faisaient un grand commerce.

Ne pourrait-on pas conclure de ce fait qu'ils avaient perdu leurs moyens ou instruments de mesure quand ils ont abordé en Amérique ? ou que, s'étant servi primitivement d'une mesure analogue, — comme grain d'orge chez les peuples du nord de l'Europe, — ils ont remplacé cette graine, ou cette noix par celle du cacao si abondant dans le pays ? Dans le premier cas, on aurait une présomption, que les premiers émigrants auraient été jetés par un accident sur la côte américaine. Dans le second, nous pourrions faire un rapprochement de plus contre les Quichés et les peuples d'origine celtique : M. B. de Bourbourg en a signalé de bien singuliers entre leur langue et le wallon, le danois, etc. : nous en trouvons un autre dans le fait que les Bretons comptent par 20.

Au moment où cette note, déjà composée, va être livrée à l'impression, je trouve dans une grammaire (1), que les Pampagas, peuple d'origine malaie, comptaient aussi, à partir de vingt, les nombres par rapport à la dizaine supérieure : ils font précéder celle-ci du mot *meca*.

Ainsi 21 se dit *mecallo metong*, de *allong*, 30, et *metong*, 1 ; mais ce système ne paraît ni aussi régulier, ni aussi complet que celui que nous venons de voir. D'ailleurs ces naturels calculaient aussi comme les européens, ce qui peut être le résultat de leurs rapports avec les espagnols.

(1) *Arte de la lingua Pampaga compuesto por R. P. Fr. Diego*. Sampaloc (îles Philippines) 1636.

REVUE EUROPÉENNE

Tandis que le czar de toutes les Russies, le plus puissant, le plus absolu des souverains, tremble sur son trône ; tandis que les grands de son empire succombent les uns après les autres sous les coups de mystérieux assassins, et que sa cour, vouée à d'implacables vengeances, est décimée sans relâche ; tandis que pas moins de quatre autres souverains ont été depuis un an, comme le czar lui-même, l'objet de tentatives régicides, il est un potentat sans royaume, un monarque dont on a confisqué une à une toutes les provinces, à qui il ne reste plus de tous ses États qu'un temple, un palais et le simulacre d'un jardin, et qui cependant fait meilleure contenance que tous les autres rois, y compris l'héritier de celui qui a dépouillé son prédécesseur. Il donne sans cesse de nouveaux titres de noblesse ; il remplit les vides qui se sont faits dans sa cour ; il crée de nouveaux princes et il les prend, sans se gêner, dans toutes les parties du monde, et, de toutes les parties du monde on s'empresse d'accepter les faveurs de ce roi déchu aux yeux de la politique ; on est fier d'être un des généraux de cet empereur qui n'a plus autour de lui que quelques soldats de parade !

La promotion de cardinaux que Léon XIII vient de faire est, à ce point de vue, un des événements les plus remarquables de notre siècle. Elle l'est encore par la pensée qui a inspiré les choix faits par le souverain pontife, et par le caractère de l'allocution qu'il a prononcée en proclamant les nouveaux titulaires.

Il n'est point d'institution dans le monde plus ancienne ni plus auguste, après celle de la papauté, que l'institution du sacré collège. Le nombre de ses membres a varié, mais, en 1585, Sixte-Quint l'a fixé à soixante et dix, déclarant qu'il voulait se conformer par là à l'intention de ses prédécesseurs et, en particulier, à celle qu'avait exprimée Jean VIII en 872. Celui-ci avait dit que, de même que le pape représente Moïse, les cardinaux représentent les soixante et dix anciens du peuple dont le législateur des Juifs s'était entouré. Sixte-Quint divisa en même temps

les cardinaux en trois classes : celle des évêques (composée de six) celle des prêtres (cinquante), et celle des diacres (quatorze). Ces titres n'ont rapport qu'au degré cardinalice et sont indépendants de la position que le sujet occupe dans la hiérarchie de l'Eglise.

Jusqu'ici la très-grande majorité du sacré collège a été composée d'italiens. Pie IX s'est efforcé de réaliser le vœu exprimé par le concile de Trente, et a nommé un bon nombre de cardinaux étrangers. On se rappelle qu'il a créé le premier cardinal anglais qu'il y ait eu depuis les temps d'Henri VIII, et quelle sensation se produisit en Angleterre lorsque Mgr Wiseman, archevêque de Westminster, devint prince de l'Eglise romaine. Trois autres cardinaux ont été créés par Pie IX dans le Royaume Uni : deux en Angleterre et un en Irlande. Ce fut aussi sous le même pontificat que l'Amérique vit conférer cette dignité à l'archevêque de New-York.

Des dix cardinaux qui viennent d'être créés par Léon XIII, deux seulement sont italiens, ce qui fait que le nombre des étrangers est, pour la première fois, égal à celui des italiens. Il n'y a jamais eu, non plus, si peu de vacances dans le sacré collège : six seulement, et l'on assure qu'elles seront bientôt remplies.

Les deux hommes les plus remarquables parmi les nouveaux élus sont Mgr Pie, évêque de Poitiers, si connu par ses écrits et ses discours, et le célèbre Dr Newman, cet illustre converti qui, ainsi que le cardinal Manning et le Dr Faber, a été une si grande perte pour l'église anglicane et une si grande acquisition pour la littérature catholique de l'Angleterre. Les journaux anglais, à une seule exception près, ont accueilli cordialement l'honneur fait à leur distingué compatriote, et le discours dans lequel il a cru devoir délicatement et habilement décliner la réputation qu'on cherchait à lui faire de fauteur d'idées plus indulgentes à l'égard du protestantisme que celles des catholiques en général, a été discuté par la presse protestante avec beaucoup d'égards.

« Cependant, dit le *Tablet*, tandis qu'ils paraissent reconnaître que le protêt du cardinal Newman contre le « libéralisme en religion » vient naturellement dans la bouche d'un homme « dont l'intelligence possède une règle de certitude, — *who has a criterium of certitude in his mind*, — » ils essaient tous de démontrer

que le système condamné par Son Éminence est non-seulement une nécessité de la vie sociale en Angleterre, mais est bon en lui-même, et que l'idée « qu'une croyance est aussi bonne qu'une autre » n'est qu'un synonyme du mot « tolérance. » Nous ne voyons point cependant que le cardinal ait parlé du tout de « tolérance, » mais bien « d'indifférence, » — *indifferentism*, — et il a indiqué le danger que l'indifférence ne devienne presque universelle par suite de la sécularisation de l'éducation et par l'effacement de la religion, — *ignoring of religion*, — qui est un trait inévitable de la vie publique dans un pays si divisé sous le rapport des croyances. Et si les journaux protestants sont disposés à accueillir avec une courtoise ironie l'assurance que la Providence détournera le danger et disposera tout pour le triomphe final de l'Église, ils doivent se rappeler que le cardinal Newman, et tout catholique avec lui, doit nécessairement parler avec la conviction que la religion catholique possède la vérité ; et si elle possède la vérité, Dieu doit être de son côté. »

L'allocution de Léon XIII est remarquable surtout par les faits qu'il rapporte, et qui sont de bon augure pour son règne. Ce règne ne fait que commencer, et déjà il a une histoire, une histoire glorieuse et consolante pour l'Église.

Sans parler des négociations qui sont encore pendantes en Allemagne et dans d'autres pays, négociations auxquelles le terrible état de l'Europe septentrionale semble donner toutes les chances de succès, à moins que les gouvernements n'aient perdu le sens politique avec le sens religieux, le souverain pontife expose les sujets de consolation que l'Église doit trouver dans les changements qui se sont opérés en différentes contrées de l'Orient.

La reconnaissance faite par l'autorité civile du patriarche de Babylone des Chaldéens, régulièrement élu et confirmé par le pape, le retour à l'obéissance au Saint-Siège de la part de l'évêque de Zaki qui s'était attribué le titre de patriarche, retour qui fait espérer la fin du schisme déplorable qui avait entraîné une partie des catholiques chaldéens de la Mésopotamie, les succès que les catholiques du rite syrien ont remportés contre les hérétiques Jacobites, et le redressement de leurs griefs par le gouvernement ottoman, grâce à l'intervention officieuse de la France et de l'Angleterre, tout cela est raconté avec une effusion de joie et de charité bien touchante.

Mais quelle que soit l'importance de ces événements, Léon XIII exalte encore beaucoup plus les résultats obtenus chez les catholiques arméniens, la conversion et la pénitence du patriarche intrus, et la reconnaissance par la sublime Porte et par les Arméniens eux-mêmes du patriarche légitime.

N'y a-t-il pas quelque chose de vraiment grand dans cette revue des affaires ecclésiastiques de ce vieux monde de la Syrie, de la Chaldée et de la Mésopotamie, dont la simple mention nous reporte à la plus haute antiquité? Surtout si l'on songe que demain peut-être, dans une autre allocution, le pape nous parlera d'églises nouvelles à peine écloses dans des lieux inconnus encore il y a moins d'un siècle. Quelle ubiquité, quelle universalité, quelle tendre sollicitude pour toute la race humaine!

Et après cela quelle touchante simplicité dans les paroles émues par lesquelles le pape s'excuse presque d'avoir à ajouter aux autres cardinaux Joseph Pecci, son frère, qu'il nomme le dernier!

« A ceux-ci nous ajoutons notre frère Joseph Pecci, sous-préfet de notre bibliothèque vaticane, de qui nous dirons seulement, vénérables frères, qu'il a depuis longtemps rempli la charge de professeur de littérature et des matières les plus élevées de l'enseignement, qu'il nous est uni par les liens de la plus cordiale affection, et que de votre propre jugement vous avez concouru dans son élection, d'un sentiment unanime et bienveillant, ce dont, comme la chose nous paraît juste, nous vous offrons nos remerciements et notre reconnaissance. »

Après quoi le Saint-Père a proclamé cardinaux-prêtres: Frédéric Landgrave de Furstenberg, Julien-Florent Desprez, Louis Haynald, Louis-François Pie, Americ Ferreira das Santos Silva, Gajétan Alimonda; et cardinaux-diacres Joseph Pecci, John Newman, Joseph Herghenröther et Thomas Zigliara.

Le Saint-Père a préconisé, dans le même consistoire du 12 mai, 20 archevêques et évêques, parmi lesquels on remarque Mgr McCabe, nommé à l'archevêché de Dublin, en remplacement du regretté cardinal Cullen, et Mgr Woodlock, ci-devant recteur de l'université catholique de Dublin, nommé à l'évêché d'Ardagh, en remplacement de feu Mgr Conroy. Mgr Woodlock est bien connu au Canada, où il est venu dans l'intérêt de son université, il y a déjà une quinzaine d'années; tous ses amis se réjouiront de lui voir recueillir la succession du regretté Mgr Conroy, dont il sera un digne continuateur.

Un autre ami du Canada vient d'atteindre en Irlande à une haute position. La société de Québec et celle de Montréal n'ont pas oublié le colonel Colthurst, autrefois capitaine dans le 17^e régiment; M. Colthurst, après s'être converti au catholicisme à Halifax et avoir atteint le grade de colonel, s'est retiré de l'armée et a été élu dernièrement représentant du comté de Cork à la chambre des communes. La famille Colthurst est une des plus anciennes et des plus puissantes de cette partie de l'Irlande; elle possède le fameux château de Blarney, situé à quelque distance de la ville de Cork. Le colonel se présentait comme *home-ruler*; les ministériels n'ont trouvé rien de mieux à faire que de lui opposer son neveu, le baronnet chef actuel de la famille, qui est toute protestante.

Elu par une grande majorité, le nouveau représentant sera du petit nombre de ceux qui ont quelques connaissances sur notre pays, pour lequel il conserve de très-vives sympathies.

Il en est de même de lord Bury, membre du cabinet, qui fut ici secrétaire du gouverneur général, et qui a épousé une des filles de sir Allan McNab. Lord Bury vient de se convertir au catholicisme. On se rappelle que son beau-père, sir Allan MacNab, dont la femme et la belle-sœur étaient catholiques, se fit recevoir dans notre église dans sa dernière maladie et que cette étonnante conversion du chef de l'ancien parti anglican du Haut-Canada, de l'ancien *family compact*, causa alors une très-vive sensation et fut même le sujet d'une regrettable polémique.

En Angleterre, aujourd'hui, ces changements sont trop fréquents pour qu'ils excitent les colères et soulèvent les persécutions plus ou moins ouvertes dont ils étaient l'occasion il n'y a pas encore bien des années. Il y a bien eu de temps à autre des sortes de crises, des recrudescences de fanatisme exploitées par les hommes politiques avec des succès divers, mais elles ont passé, et ont laissé la part du catholicisme de plus en plus large. Lord John Russell, qui avait combattu pour l'émancipation des catholiques et qui s'était toujours montré si libéral à leur égard, a bien fait passer son bill des titres ecclésiastiques lors du rétablissement de la hiérarchie, mais cette loi est restée lettre morte et n'a pas porté de chance à son auteur. Disraëli, soupçonné de trop de tolérance par les gens d'Exeter Hall, s'est borné pour se refaire à satiriser Mgr Capell dans son roman de Lothair; enfin M. Gladstone, qui avait montré tant de libéralité

envers les catholiques irlandais, a peut-être voulu contrecarrer l'effet que sa conduite avait pu produire à son détriment, en écrivant ses fameuses brochures anti-vaticanes. Il y a plus perdu que gagné, et s'est rendu à peu près impossible comme chef de parti.

Deux courants d'opinion contraires semblent en ce moment favorables aux catholiques. D'un côté, les libéraux et les libres penseurs ne peuvent que prêcher la liberté religieuse dans un pays où ils ont eux-mêmes à lutter contre une religion d'Etat; d'un autre côté, les anglicans et les conservateurs sentent bien que la grande lutte de la fin de ce siècle sera entre l'irréligion, l'athéisme, le socialisme d'une part, et l'autorité religieuse, civile, et morale de l'autre, et que dans cette lutte le catholicisme est l'élément de résistance le plus fort et le plus durable, celui sur lequel la civilisation peut compter avec le plus de sûreté.

Il y a encore d'autres causes qui font que la situation des catholiques, malgré les obstacles qu'ils rencontrent quelquefois, va en s'améliorant de jour en jour. Le grand mouvement qui s'est fait dans le château fort de l'anglicanisme, au sein de la savante université d'Oxford, s'il a excité beaucoup de craintes et de colères, a eu cependant un résultat favorable.

Manning, Faber, Newman ces illustres convertis, et beaucoup d'autres qui ont marché sur leurs traces, par l'austérité de leur vie, par la sincérité évidente de leurs discours et de leurs écrits, par la sagesse, la prudence, la charité de leur conduite, ont su conserver le respect et l'estime et même conquérir l'admiration de leurs anciens co-religionnaires: de là à la sympathie, il n'y a pas bien loin.

Un singulier phénomène international vient de se produire. Il se rattache aux considérations qui précèdent et est un autre *signe des temps*.

La presse anglaise de tous les partis, même celle des nuances libérales les plus avancées, vient de se prononcer sur le projet de loi de M. Ferry sur l'instruction publique; elle l'a blâmé sans hésiter, le dénonçant comme contraire à la plus simple équité, aux règles du droit public les plus élémentaires.

La *Fortnightly Review* contient un article de son rédacteur en chef, M. Morley, moins défavorable peut-être à M. Ferry que tout ce qui a été publié ailleurs; car la *Fortnightly* est l'organe le

plus avancé du drawinisme et de la libre pensée. Cependant on peut voir par l'extrait suivant que la loi de M. Ferry, malgré la sympathie la plus avouée pour les idées les plus anti-cléricales, ne peut encore trouver grâce auprès de ceux qui ont quelque idée de ce que doit être la liberté civile.

« Toutes ces considérations sont si évidentes, dit M. Morley, et le défaut de logique chez les promoteurs de ces mesures de répression est si visible et si décisif, qu'un observateur impartial ne peut s'empêcher d'attribuer au projet de loi le caractère de représailles, au lieu d'y voir une tentative sérieuse pour reconstituer l'éducation nationale. Nous comprenons sans peine qu'un Français libéral désire se venger du parti qui, durant tant d'années, a maintenu son pays dans un inextricable réseau de dangers et de périls. Mais ce n'est là qu'une faiblesse de la chair. La haine n'a point de place parmi les qualités d'un homme d'Etat, et les vengeances de parti ne sont pas des qualités dignes d'un cœur dévoué à la patrie. Que les cléricaux se parent de nos maximes, mais ne nous laissons jamais entraîner à imiter leurs méthodes (1). »

Le *Guardian*, très-libéral en politique, assez modéré dans les questions religieuses, le *Spectator*, plus libéral encore, ont semblé rivaliser avec la *Pall Mall Gazette* et le *Times*.

« A part toute autre considération, dit le *Guardian*, il est difficile de ne pas admettre que le ministère a été téméraire et inconsidéré de soulever une telle tempête par une agression directe Mais le caractère du radicalisme français a toujours été d'être à la fois débile et violent, stupide et tyrannique. »

« La tentative de M. Jules Ferry, dit le *Spectator*, n'est que la violence sans frein d'une majorité temporaire, en opposition avec le sentiment de la nation. »

Enfin la *Pall Mall Gazette* : « Le premier acte de la nouvelle république a été d'appeler l'Eglise romaine à un duel à mort ... Mais si l'Eglise avait eu le choix du terrain pour répondre aux provocations de la république, elle n'aurait pu s'en préparer un meilleur. Il ne lui est pas nécessaire ici de soutenir la bataille, et partout, sur chaque point de la France, combattent pour elle des milliers de pères et de mères de famille. »

On pourrait multiplier les citations ; mais il y a mieux que cela, c'est une sorte de consultation en règle que M. Le Play, le

(1) J'emprunte ces citations à un article de M. A. Delaine dans le *Correspondant*, sous ce titre : *Les projets de loi de M. Jules Ferry devant l'opinion anglaise*.

célèbre publiciste, a su provoquer et qui, signée par les juriscultes constitutionnels, les publicistes les plus éminents et en même temps les plus avancés de l'Angleterre, fait un admirable pendant à celle qui a été publiée il y a quelque temps par des juriscultes français.

Ce remarquable document, où les droits de la famille sont revendiqués froidement et logiquement a obtenu, l'adhésion d'hommes tels que M. Gladstone, le grand chancelier lord Selbourne, le président du conseil privé le marquis de Ripon, le président du bureau de commerce lord Carlingford, le duc de Coleridge, juge en chef, le professeur Owen, et d'une foule d'autres illustrations, dont plusieurs, tels que M. Alfred Wallace, M. Fred. Harrison, sont des apôtres non suspects de la libre pensée.

Voilà sans doute d'étranges auxiliaires pour les évêques de France, et l'Eglise peut bien s'étonner du concours de « ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés ».

Mais à quoi servent les avertissements à ceux qui veulent se lancer tête baissée dans l'abîme ?

En ce moment se discutent le retour à Paris et la nouvelle loi de l'instruction publique. Les débats sur cette loi dans l'Assemblée nationale ont été des plus orageux. M. Paul de Cassagnac, qui paraît y prendre un vrai plaisir, a été censuré pour la troisième fois et cette fois suspendu pour trois jours de ses fonctions de représentant.

La question du retour à Paris s'est discutée suivant la constitution dans un congrès composé des deux chambres. M. Gambetta a été élu président de ce congrès et M. Jules Simon, rapporteur. Le vote a été de 549 contre 262.

Tandis que la république se précipite ainsi vers les catastrophes que le simple bon sens devrait prévoir, l'héritier du second empire meurt au service de l'Angleterre, sous ce soleil d'Afrique qui éclaira les derniers jours de son grand oncle, captif de cette même puissance qu'il avait combattu sur tant de champs de bataille.

Étrange et touchante destinée et qui peut bien nous faire dire : *sunt lacrymae rerum*. Il y a des événements qui semblent faits exprès pour tirer les larmes des yeux même les plus insensibles.

Plus heureux en cela qu'aucun des membres de sa famille, le jeune prince a obtenu la mort du soldat, dans une guerre où

il était allé s'exposer volontairement, et, sans aucun doute, avec la noble pensée de relever aux yeux de la France le prestige de sa famille, ébranlé sinon détruit par la guerre de 1870.

Pauvre mère ! tel est le cri qui a dû s'échapper de tous les cœurs en apprenant cette triste nouvelle.

Certes, depuis la reine Marie-Antoinette, il n'y a pas eu, à tout prendre, de souveraine plus malheureuse que l'impératrice Eugénie !

Déjà, en 1867, elle avait craint pour les jours de cet unique enfant, qu'une maladie dangereuse avait conduit aux portes du tombeau ; puis, en 1870, elle avait eu la douleur et l'inquiétude cruelle de le voir partir avec l'empereur pour la guerre. Mais il y avait, là du moins, un devoir sacré à remplir ; la situation était grande sous tous les rapports, et bientôt elle recevait de Napoléon ce télégramme : « Louis vient de recevoir le baptême de feu. Il a montré un sang froid admirable et n'a pas été du tout ému. Une division du général Frossard s'est emparée des hauteurs qui dominent la rive gauche à Saarbruck. Les Prussiens n'ont fait qu'une faible résistance. Nous étions au premier rang ; mais les balles et les boulets tombaient à nos pieds. Louis a conservé une balle qui est tombée tout près de lui. Quelques soldats ont pleuré en le voyant si calme. Nous n'avons eu qu'un officier et dix hommes de tués. »

Les sceptiques qui auraient pu douter de l'exactitude de ce bulletin n'oseront plus le faire, en apprenant la fin tragique du jeune prince. Il n'a pas démenti ses débuts.

Aujourd'hui, après avoir vu le sceptre impérial enlevé à son mari, après avoir pu dire à son fils, après la mort de l'empereur : Il ne me reste plus que toi ; après avoir eu la douleur de voir celui qui était son unique espoir de reine et de mère partir, comme poussé par une force mystérieuse et irrésistible, pour ce pays barbare et lointain, la pauvre femme apprend qu'il a été massacré à la première rencontre !

Il faut laisser la parole aux mères ; elles seules peuvent commenter comme il convient ce navrant récit.

Montréal, 20 juin 1879.

ALLOCUTION

DE

N. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE, ADRESSÉE AUX CARDINAUX DE
LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, LE XII MAI MDCCCLXXIX, DANS LE
PALAIS DU VATICAN.

Vénérables frères,

Le Dieu riche en miséricorde, qui gouverne ainsi les choses humaines qu'il mêle la joie à la tristesse et le bonheur à l'amertume, a daigné, surtout depuis le temps qui s'est écoulé après la récente allocution que Nous vous avons adressée, récréer par quelques consolations notre esprit affligé à la pensée des misères communes.

Vous n'avez certainement pas mis en oubli ce que Nous disions en ce moment, lorsque, confirmant l'élection ou postulation de notre vénérable frère le patriarche de Babylone des Chaldéens, Nous exprimions l'espoir que ceux qui commandent à l'empire ottoman inclineraient facilement leur esprit à donner pleinement et abondamment à leurs sujets ce que réclameraient le droit et l'équité. Or, ce que notre espoir et nos vœux appelaient, voici que Nous Nous réjouissons de le voir réalisé, grâce à la favorable bonté de Dieu et à la justice du souverain qui commande à cet empire.

Et d'abord, le patriarche de Babylone des Chaldéens, dont Nous parlions, qui, régulièrement élu, a été confirmé par Nous, a été muni, selon la coutume, du titre civil au moyen duquel, ayant été publiquement reconnu comme le chef de la nation chaldéenne, il a acquis le libre exercice de tous les droits et

prérogatives dont ses prédécesseurs avaient la possession et l'usage en raison de leur dignité.

Ce fait heureusement accompli, d'autres actes plus heureux encore ont suivi, car celui qui, par des manœuvres illégitimes, était parvenu au siège épiscopal de Zaku et avait peu après usurpé la dignité de patriarche, a fait d'une façon très-louable amende honorable de son ancienne erreur, en compagnie de ceux des moines et ecclésiastiques qui s'étaient associés à sa défection, les uns et les autres s'étant, par une humble et sincère déclaration, soumis à ce siège apostolique. Aussi voyons-Nous briller l'espoir que l'on verra bientôt étouffé pleinement et détruit le schisme déplorable qui affligeait profondément les catholiques chaldéens habitant la Mésopotamie.

Comme-Nous étions, à cause de cela, pénétré en notre âme d'une joie bien justifiée, Nous avons trouvé une autre cause de satisfaction dans la fin de cette question si délicate qui s'était élevée entre les hérétiques jacobites et les catholiques mansi-liens du rite syriaque. Vous savez, en effet, vénérables frères, que ces hérétiques, prenant pour leur compte certaine petite discussion qui s'était élevée, entre le patriarche catholique des Syriens et le gouverneur civil, s'étaient portés en armes dans les églises, dont la tranquille possession était auparavant assurée aux catholiques, et que, ensuite, s'appuyant sur la faveur et les ressources de quelques puissants, ils avaient obstinément résisté aux justes et constantes réclamations des catholiques. En ces derniers temps, néanmoins, la voix de la justice ayant eu plus facile accès à la cour impériale et le jugement de cette affaire ayant été remis à l'arbitrage de nobles hommes qui sont délégués par les gouvernements de France et de Bretagne auprès du souverain de l'empire ottoman, il a été rendu une sentence très-équitable qui a satisfait, comme il convenait, au droit des catholiques. Cette victoire Nous a causé d'autant plus de joie que plusieurs familles de jacobites qui habitent Mardin sont revenues à la foi de leurs pères, et que nombre d'autres annoncent, par des indices très-clairs, devoir imiter cet exemple.

Mais, bien que Nous ayons reçu une grande joie de ce que Nous venons de dire, Nous avons tiré le principal fruit de consolation du changement de situation si désiré qui est arrivé dans la nation des Arméniens. Et, certes, Nous ne voulons rien enlever à la joie de cet événement en rappelant ce que la plupart des

Arméniens catholiques, avec leurs excellents pasteurs, ont vaillamment supporté durant neuf ans, par la ruse et l'envie de ceux qui, oublieux de leur devoir, se sont écartés de l'unité catholique. Ceux-ci, en effet, poursuivant de leurs calomnies leurs frères innocents, se sont efforcés d'inculquer dans l'esprit des chefs du gouvernement cette funeste opinion, que l'autorité de ce siège apostolique et son ministère diminuait la fidélité qui est due au pouvoir politique, détournait les citoyens soumis à l'empire ottoman de la soumission à leur prince pour les amener à la soumission envers un prince étranger, et, par suite, s'opposait aux droits et à la prospérité des nations. Or, rien n'est plus déraisonnable et contraire à la vérité, car l'Eglise, qui considère uniquement le salut éternel des âmes, s'efforce partout de le faire progresser et de le protéger par les forces surnaturelles dont elle est armée divinement.¹ Mais elle ne trouble pas pour cela les règles et l'ordre de la société civile; bien plus, instruite par les paroles de l'Apôtre, elle ordonne que toute âme soit soumise aux puissances supérieures, non-seulement par crainte de leur colère, mais aussi par raison de conscience; et il est prouvé que les peuples sont d'autant plus fidèles à leurs princes, qu'ils ont accoutumé de garder leur foi plus incorruptible, sous la conduite et l'enseignement de l'Eglise. ●

En outre la raison enseigne et l'histoire atteste que les liens communs qui unissent entre eux les hommes d'une même nation, sont affermis et rendus plus solides par la religion catholique; c'est par là aussi que la tranquillité publique des nations et les autres grands avantages qui en résultent d'ordinaire, sont en pleine vigueur et prospérité.

Mais il Nous déplairait de Nous arrêter à réfuter ces mensonges enfantés par la jalousie et la haine, quand on a vu se repentir de cette façon d'agir et de parler ceux-là mêmes qui s'efforçaient de couvrir leur défection par ces commentaires et ces calomnies. En effet, il n'en a pas manqué de ceux-là qui, revenant à de meilleurs sentiments et détestant le mal qu'ils avaient fait, ont admirablement démontré par leurs actes qu'il fallait chercher dans le sein maternel de l'Eglise la vérité, la justice et la solide félicité. C'est pourquoi, jetant le voile de la charité sur tout ce qui a été dit ou fait par malice, il Nous plaît de Nous réjouir plutôt avec le céleste Père de famille de ce que ceux-là ont revécus qui étaient morts et de ce qu'on a retrouvé ceux qui étaient perdus.

Or, parmi ceux qui Nous ont comblé de joie par leur retour, Nous voulons signaler surtout celui que les défaillants avaient choisi pour guide et pour chef de la séparation. Car, donnant le noble et rude exemple d'une âme forte et grande, il n'a pas rougi de s'avouer publiquement coupable ; il a spontanément abdiqué les honneurs et les charges injustement acquis ; il a eu soin d'expier son erreur par une pénitence salutaire, et il a si bien ordonné ses actes et son attitude qu'il a produit des marques ouvertes d'une sincère conversion ; enfin, en venant à Nous, il a fourni des preuves éclatantes de soumission et d'obéissance. C'est pourquoi Nous avons jugé bon de le traiter avec clémence et, contre l'usage ordinaire de la discipline ecclésiastique, Nous avons pensé devoir lui accorder de marcher orné des insignes épiscopaux. Dieu fasse que tous les autres qui ont suivi le transfuge dans sa malheureuse désertion l'imitent promptement dans son retour volontaire au camp d'Israël !

Mais, pendant que Nous Nous fondons sur cet espoir, Nous devons Nous féliciter de ce que, après un long combat aujourd'hui apaisé, le peuple catholique arménien et son patriarche légitime, ayant conquis dignement la paix, aient été restitués dans la possession de leurs droits par l'empire ottoman. Aussi, Nous donnons de justes éloges à ce gouvernement, parce que, ayant une fois reconnu les calomnies de leurs adversaires, il a volontiers accordé aux catholiques ce qu'exigeaient leur droit et le devoir d'un équitable souverain. Car il a ainsi manifesté publiquement qu'il entendait exécuter fidèlement tout ce qui a été prudemment arrêté l'année dernière, dans les pactes publics conclus avec les plus puissantes nations de l'Europe, au sujet de la protection à accorder au libre exercice du culte catholique dans la domination ottomane.

Ainsi donc, vénérables frères, pour toutes ces grandes choses qui se sont heureusement accomplies il faut entendre les plus grandes actions de grâces à l'Immortel Dispensateur de tous biens en lui demandant humblement que, par son ordre, ces avantages se ratifient et s'affermissent, et que de jour en jour il y ajoute de nouveaux accroissements.

Telles sont les paroles que Nous avons à vous dire brièvement aujourd'hui sur les affaires des églises orientales.

Et maintenant ce Nous est une chose agréable, vénérables frères, de fournir une marque publique de notre affection et de

notre zèle pour votre ordre très-illustré que Nous avons déclaré, dès le commencement de notre pontificat, Nous être très-cher et devoir toujours être pour Nous en principale considération. Car Nous avons résolu d'appeler aujourd'hui dans votre collège des hommes très-illustres et très-expérimentés qui se sont absolument montrés dignes du titre et des insignes de votre honneur sublime : les uns par la grande abondance de leur zèle, de leur sagesse, de leur habileté à remplir les fonctions pastorales, à prendre souci du salut des âmes et à défendre la doctrine et les droits de l'Eglise, tant par des écrits publics que par le ministère de la parole ; les autres par le grand mérite de leur science et par l'illustre renommée qu'ils ont acquise soit dans la charge de l'enseignement, soit dans les nobles monuments de leur génie qu'ils ont mis au jour ; tous enfin par leur foi inébranlable envers ce Siège apostolique, par les grands travaux faits pour l'Eglise et par les excellents mérites de leur vie et de leur constance sacerdotales, que de nombreux témoignages ont fait connaître et rendues publiques. Ce sont :

FRÉDÉRIC LANDGRAVE DE FURSTENBERG, archevêque d'Olmütz.

JULIEN-FLORIAN DESPREZ, archevêque de Toulouse et Narbonne.

LOUIS HAYNALD, archevêque de Colocza et Cacsia.

LOUIS-FRANÇOIS PIE, évêque de Poitiers.

AMÉRIC FERREIRA DOS SANTOS SILVA, évêque de Portugal.

CAJÉTAN ALIMONDA, évêque d'Albenga.

JEAN NEWMAN, prêtre de Saint-Philippe de la congrégation de Birmingham.

JOSEPH HERGHENÖTHER, prélat de notre maison pontificale, docteur en l'académie de Wurtsbourg.

THOMAS ZIGLIARA, religieux de l'ordre des dominicains, recteur du collège Saint-Thomas d'Aquin à Rome.

Au nombre de ces cardinaux, Nous adjoignons aussi notre frère JOSEPH PECCI, préfet, avec la charge de vicaire de notre bibliothèque vaticane, et dont Nous dirons seulement ceci, vénérables frères, qu'il a longtemps rempli la charge d'enseigner les lettres et la philosophie, et qu'attaché à Nous par une profonde affection, il est aimé par Nous avec une tendresse égale ; de son élection vous avez été participants par votre très-honorable jugement et par l'unanimité de vos sentiments très-bienveillants

à son égard ; aussi Nous vous en exprimons notre reconnaissance, ainsi que nous jugeons qu'il est convenable.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi, de l'autorité du Dieu tout-puissant, de celle des saints apôtres Pierre et Paul et de la nôtre, nous créons cardinaux-prêtres de la sainte Eglise romaine :

FRÉDÉRIC LANDGRADE DE FURSTENBERG.

JULIEN-FLORIAN DESPREZ.

LOUIS HAYNALD.

LOUIS-FRANÇOIS PIE.

AMÉRIC FERREIRA DOS SANTOS SILVA.

CAJÉTAN ALIMONDA.

Et cardinaux-diacres :

JOSEPH PECCI.

JEAN NEWMAN.

JOSEPH HERGHENRÖTHER.

THOMAS ZIGLIARA.

Avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

CRÉATION DE CARDINAUX

ET PROVISION D'ÉGLISES

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII continuant à pourvoir aux besoins de l'Eglise a daigné, le matin du 12 mai, dans le palais apostolique du Vatican, après avoir prononcé une allocution créer et publier cardinaux de la sainte Eglise romaine.

Dans l'ordre des prêtres :

Mgr Frédéric, landgrave de Furstenberg, archevêque d'Olmütz, né à Vienne, le 8 octobre 1812.

Mgr Julien-Florian Desprez, archevêque de Toulouse, né à Ostricourt, archidiocèse de Cambrai, le 14 avril 1807.

Ngr Louis Haynald, archevêque de Colocza et Baes, né à Szezony, archidiocèse de Strygowie, le 3 octobre 1816.

Mgr Louis-François-Désiré-Edouard Pie, évêque de Poitiers, né à Pontgouin, diocèse de Chartres, le 26 septembre 1815.

Mgr Améric Ferreira dos Santos Silva, évêque de Porto en Portugal, né à Porto le 16 janvier 1829.

Mgr Gaëtan Alimonda, évêque d'Albenga, né à Gènes, le 23 octobre 1818.

Dans l'ordre des diacres :

Mgr Joseph Pecci, sous-bibliothécaire de la sainte Eglise romaine, né à Carpineto, diocèse d'Anagni.

Mgr Joseph Hergenrœther, prélat domestique de Sa Sainteté, né en 1817.

Le Rme P. Jean-Henri Newman, prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Londres, né à Londres, le 22 février 1801

Le Rme P. Zigliara, de l'ordre des prédicateurs, consultant des SS. congrégations de l'Index et des affaires ecclésiastiques extraordinaires, né à Bonifacio (Corse), le 29 octobre 1833.

L'Em. et Rme M. le cardinal Borromeo, comme procureur de l'Em et Rme M. le cardinal Carafa di Traetto, s'étant démis du titre de Sainte-Marie des Anges, a opté pour celui de Saint-Laurent *in Lucina*, et l'Em. et Rme M. le cardinal de Falloux du Coudray a opté pour la diaconie de Saint-Ange *in Pescheria*, se démettant de celle de Sainte-Agathe *alla Tuburra*. Après quoi, les options étant faites aux sièges suburbicaires vacants, Sa Sainteté a pourvu comme suit :

Eglise cathédrale de Frascati, pour l'Em. et Rme M. le cardinal Jean-Baptiste Pitra, se démettant du titre de Saint-Calixte.

Eglise cathédrale d'Albano, pour l'Eme cardinal. Gustave-Adolphe d'Hohenlohe, se démettant du titre de Sainte-Marie *in transpontina*.

Eglise archiépiscopale de Pétra, *i. p. i.*, pour Mgr Joseph Aggarbati, évêque démissionnaire de Sinagaglia, dont il retient l'administration provisoire.

Eglise métropolitaine de Bénévent, pour Mgr Camille Siciliano du marquis de Rende, transféré de Tricarico, dont il retient l'administration provisoire.

Eglise cathédrale de Rosca, *i. p. i.*, pour Mgr Pierre Rota, évêque démissionnaire de Mantoue, dont il retient l'administration provisoire.

Eglise cathédrale de Cattaro, pour Mgr Casimir Forlani, transféré de Comane, *i. p. i.*

Eglise épiscopale de Collinico, *i. p. i.*, pour Mgr Anicet Ferrante, évêque démissionnaire de Gallipoli, dont il retient l'administration provisoire.

Eglise cathédrale de Mantoue, pour Mgr Jean-Marie Berengo, transféré du siège d'Adria, dont il retient l'administration provisoire.

Eglise cathédrale de Sinigaglia, pour Mgr François des marquis Latoni, prêtre de Perzole, prélat domestique et auditeur de Sa Sainteté.

Eglise cathédrale d'Ancône, pour Mgr Achille Massera, prêtre de Bologne, camérier secret d'honneur de Sa Sainteté.

Eglises cathédrales unies de Savone et Noli, pour Mgr Joseph Boraggini, prêtre de Gênes, chanoine archiprêtre de cette église métropolitaine.

Eglise cathédrale d'Albenga, pour le R. D. Philippe Allegro, prêtre diocésain d'Albenga, recteur du séminaire et du collège épiscopal.

Eglise cathédrale de Conversano, pour le R. D. Auguste-Antonin Vincentini, prêtre d'Aquila, chanoine de cette métropole.

Eglise cathédrale d'Adria, pour Mgr Joseph Apollonio, prêtre de Venise, chanoine pénitencier de cette basilique patriarcale, protonotaire apostolique, *ad instar*.

Eglise cathédrale de Gallipoli, pour le R. P. F. Gismaldo de Cardinale, dans le siècle, Nicolas Lorchirico, prêtre de Squillau, de l'ordre des mineurs-capucins de saint François.

Eglise épiscopale de Dioclea, *i. p. i.*, pour le R. D. Félix Gialdini, prêtre de Percia, chan., prieur de la collégiale des SS Etienne et Nicolas.

Eglise épiscopale de Tanes, *i. p. i.*, pour Mgr Elie Bianchi, prêtre d'Alexandrie d'Egypte, prélat domestique de Sa Sainteté, protonotaire apostolique surnuméraire.

Eglise épiscopale de Troade, *in partibus infidelium*, pour le R. D. Placide Petacci, prêtre romain, secrétaire du vicariat

de Rome, chanoine de la basilique patriarcale de Sainte-Marie Majeure.

Ont été publiées en outre les églises suivantes, pourvues par brefs :

Eglise métropolitaine de Smyrne, pour Mgr André Timoni, élève de la Propagande, transféré du siège de Scio.

Eglise métropolitaine de Dublin, pour Mgr Edouard Mac-Cabe, auxiliaire de Dublin, transféré de l'Eglise de Gardara, *i. p. i.*

Eglise métropolitaine de Scopid, pour le R. P. Fulgence Czaren, des mineurs observants de S. François, gardien du couvent de Zara, ex-ministre provincial de la province dalmate de S. Jérôme ancien gardien du couvent de Capo d'Istria.

Eglise cathédrale d'Ardagh pour Mgr Barthelémy Woodlock, prélat domestique de Sa Sainteté, recteur de l'université catholique d'Irlande et docteur en théologie.

Postulation du S. Pallium a été faite ensuite pour les églises métropolitaines de Bénévent, Smyrne, Dublin et Scopia.

Enfin les nouveaux Emes et Rmes MM. les cardinaux suburbicaires ont prêté le serment d'usage.

Notre Saint-Père le Pape a daigné désigner en qualité de courriers extraordinaires pour porter l'heureuse nouvelle de la promotion à la pourpre et calotte cardinalices aux nouveaux Eminentissimes cardinaux à l'étranger, créés et publiés ce matin, ses gardes nobles :

Comte Hubert Giannuzzi à S. Em. Rme Mgr le cardinal Americ Ferreira dos Santos Silva, évêque de Porto en Portugal.

Comte Joseph Carpegna à S. Em. Rme Mgr le cardinal Jules-Florian Desprez, archevêque de Toulouse en France.

Comte Joseph Sarafini à S. Em. Rme Mgr le cardinal Frédéric, landgrave de Furstenberg, archevêque d'Olmütz en Autriche.

Comte Edouard Soderini à S. Em. Rme Mgr le cardinal Louis Pie, évêque de Poitiers en France.

Marquis Annibal Ossoli, à S. Em. Rme le cardinal Haynald, archevêque de Colocza, en Hongrie.

Sa Sainteté a également daigné désigner en qualité d'ablégats apostoliques, chargés de porter la barrette cardinalice aux nouveaux princes à l'étranger, ses camériers secrets surnuméraires.

Mgr Louis Tripepi à S. Eme Rme l'évêque de Porto.

Mgr Antoine Cataldi à S. Eme Rme l'archevêque de Toulouse.

Mgr Charles Caputo, à S. Eme Rme l'archevêque d'Olmütz.

Mgr Edouard English à S. Eme Rme l'évêque de Poitiers.

Mgr François Zichy à S. Eme Rme l'archevêque de Cologne.

REMISE DE LA BARRETTE

AUX

EMINENTISSIMES CARDINAUX DESPREZ ET PIE

On lit dans le *Journal officiel* :

Versailles, 26 mai, 1879.

Le Président de la République a reçu aujourd'hui, en audience publique, Mgr Cataldi et Mgr English, camériers secrets du Pape, qui lui ont remis les lettres pontificales les accréditant auprès de lui en qualité d'ablégats apostoliques, pour la remise des barrettes destinées à S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, et à S. Em. le cardinal Pie, évêque de Poitiers, promu à la pourpre romaine, sur la présentation du gouvernement français, dans le consistoire du 12 de ce mois.

Mgr Cataldi et Mgr English ont, selon l'usage, prononcé chacun un discours en langue latine.

Le Président leur a répondu :

Messieurs les ablégats,

« Je me félicite du choix que le Saint-Père a fait de vos personnes pour le représenter dans cette cérémonie ; soyez les bienvenus !

« Je vous remercie de ce qu'il y a d'obligeant pour le Président de la République dans les discours éloquentes que vous lui adressez, et des vœux que vous exprimez pour la prospérité de la France. »

Après cette réception, les cardinaux ont été introduits, ainsi que les gardes nobles qui les accompagnaient, auprès de M. le Président de la République, qui leur a remis la barrette, en présence du Président du conseil, ministre des affaires étrangères,

de M. le ministre de l'intérieur et des cultes, et de M. le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur et des cultes.

Le nonce et le personnel de la nonciature assistaient également à cette cérémonie.

Après avoir reçu les insignes de sa nouvelle dignité, le cardinal Desprez a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Président,

Il est facile à un prince de l'Eglise d'être modeste en revêtant la pourpre, quand il est obligé comme moi d'y voir une décoration donnée au siège qu'il occupe et à ses longues années d'épiscopat plutôt qu'à son mérite personnel. Comment me défendre néanmoins d'un légitime orgueil aujourd'hui, en pensant que cette distinction m'est accordée par la bienveillance d'un des plus habiles pilotes qui aient gouverné la barque de Pierre en ses orageuses traversées.

Veillez croire, Monsieur le Président, que j'associe dans ma reconnaissance les deux pouvoirs qui concourent à mon élévation ; il n'en coûte pas aux évêques de se proclamer les débiteurs de leur pays, soit parce que l'homme s'honore en reconnaissant ses dettes de fils, soit parce que nous avons conscience d'acquitter les nôtres envers la France par des services sociaux qu'il sera difficile d'effacer de son cœur et de son histoire.

Il y a plus : comme c'est la grandeur propre des peuples catholiques de n'être point sujets de la même autorité au spirituel et au temporel, ils aiment d'autant plus la patrie, qu'elle se montre à leur égard plus délicatement mère, en s'interdisant de toucher à leur conscience ; et cette religion de la seconde majesté, comme parle Tertullien, s'accroît encore de toutes les déférences du pouvoir séculier envers l'Eglise, parce qu'à ce prix est fondée la vraie garantie de la dignité et de la liberté des âmes.

Nous sommes doublement heureux, Monsieur le Président, de voir un ordre de choses si respectable placé sous la sauvegarde des vertus civiques qui distinguent le premier magistrat de la République, au moment où les plus grands problèmes se discutent au sein de notre société.

Le Pape saint Grégoire écrivait à l'empereur Maurice ces remarquables paroles : « Sachez que la puissance souveraine

vous est communiquée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies et que l'empire de la terre serve l'empire du ciel. » Je trahirais un grand devoir si j'hésitais à réclamer dans les limites constitutionnelles l'intervention de votre autorité pour le redressement de toute tendance contraire à l'esprit de cette législation divine : un serment prêté naguère aux pieds de l'autel m'oblige à défendre, s'il le fallait, au péril de ma vie, les droits imprescriptibles de l'Eglise, et le vrai patriotisme ne saurait contredire à la prière que je vous adresse, car si on ne peut compter les peuples qui furent immortalisés par la religion, on n'en compte pas un seul qui ait prospéré sans elle.

Le cardinal Pie a pris ensuite la parole en ces termes :

Monsieur le Président,

Je m'associe aux sentiments et aux vœux qui viennent d'être exprimés par mon éminentissime collègue. Il ne m'appartient que d'y ajouter quelques mots.

L'allocution pontificale du 12 de ce mois, qui annonçait la création de deux nouveaux cardinaux français, renferme à l'adresse de notre nation une parole qui restera inscrite dans le Bullaire romain, et qui figurera avec honneur dans les annales de notre Eglise de France.

En se réjouissant des heureuses négociations qui ont mis fin aux divisions et aux séparations religieuses survenues au sein des populations catholiques de l'Orient, le Pape Léon XIII a rendu hommage au gouvernement français, dont l'intervention a concouru efficacement à ce résultat si précieux et si désiré.

Cette fois donc encore, la France aura été fidèle à sa mission séculaire, et son protectorat n'aura point été infructueux.

Or, pour les nations comme pour les particuliers, avoir servi des intérêts de cet ordre, c'est avoir acquis un titre aux grâces et aux faveurs du ciel.

Nous avons la confiance qu'elles ne nous feront point défaut ; car celui dont le Pontife romain vient de se faire l'interprète est le Dieu très-bon qui, dans les actes de sa créature, est avant tout jaloux de trouver des mérites à reconnaître, des services à récompenser.

Ce qui s'accomplit aujourd'hui n'est-il pas d'ailleurs un gage

nouveau du pacte inviolable qui, à travers toutes les révolutions des temps, unit toujours la France à l'Eglise! Le Seigneur avait dit à l'ancien peuple d'Israël: « Si la loi que j'ai établie, et en vertu de laquelle le jour succède à la nuit et la nuit au jour, peut être détruite, mon pacte avec la nation des fils d'Abraham pourra pareillement être rompu. » Ce qui, dans le style des prophètes, signifie l'égalité perpétuité de l'un et l'autre contrat (Jérémie, xxxiii, 20). Or, la pérennité de cette même loi n'éclatelle pas à tous les yeux quand, à l'heure présente, l'alliance de notre nation avec la chaire romaine se noue et se resserre par un lien de plus? Symptôme rassurant pour tous ceux qui sont attentifs aux conduites de la Providence.

Et puisque l'accord qui s'est fait à cet égard entre le Vicaire de Jésus-Christ et les pouvoirs préposés au gouvernement de la République, s'est porté, contre toutes les prévisions, sur mon humble personne, une obligation plus étroite m'est imposée d'employer les derniers restes de ma vie, les dernières ardeurs de mon âme, à inculquer à nos contemporains la sentence apostolique dont les trente années de mon enseignement pastoral n'ont été que le commentaire, à savoir: « Que personne ne peut poser un autre fondement solide en dehors de celui qui a été posé par la main de Dieu et qui est le Christ Jésus (I Corinth., III, 2), et que, pour les peuples comme pour les individus, pour les sociétés modernes comme pour les sociétés antiques, « il n'y a point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus-Christ (Act. iv, 12.)

Le Président de la République, s'adressant aux deux cardinaux leur a répondu :

« Messieurs les cardinaux,

« Je dois aux fonctions que mon pays m'a confiées l'honneur de vous remettre les insignes de la haute dignité que vous ont méritée vos talents et vos vertus, et dont le Souverain Pontife a couronné votre long épiscopat. Je suis heureux d'avoir, au nom du pouvoir civil, à prendre cette part à votre élévation.

« Vous invoquez l'autorité constitutionnelle du Président de la République en faveur des droits de l'Eglise; elle ne leur fera pas défaut. Ne craignez point pour eux; ils ne courent aucun péril, ils sont sous la sauvegarde des lois, et le gouvernement,

s'il ne met point les droits de l'Eglise au-dessus de ceux de l'Etat, est animé d'une vive sollicitude pour la protection des uns et des autres.»

Après les présentations des gardes nobles et des ecclésiastiques qui accompagnaient les cardinaux, leurs Eminences ont été reçues par Mme Grévy et ont déjeuné à la Présidence. Elles ont ensuite été reconduites dans les voitures du Président par l'introducteur des ambassadeurs.

LE MARQUIS DE LORNE.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

ADRESSE ET RÉPONSE

A Son Excellence, sir John Douglas - Sutherland Campbell, marquis de Lorne, Gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

Excellence,

L'Université Laval a toujours regardé comme une faveur insigne l'honneur de recevoir dans ses murs les dépositaires de l'autorité impériale; elle s'est toujours fait un devoir et un bonheur de déposer à leurs pieds l'hommage de son respect et l'expression des sentiments d'affection et de reconnaissance qui l'animent envers notre Très-Gracieuse Souveraine et envers ceux qu'elle veut bien charger de présider en son nom aux destinées de notre cher Canada.

Le choix que Sa Majesté a bien voulu faire de Votre Excellence pour représenter l'autorité royale dans cette lointaine colonie, nous est un sûr-garant des hautes qualités qui ornent votre personne, et les quelques mois que Votre Excellence a déjà passés au milieu de nous nous ont permis d'apprécier la noblesse de caractère et les talents divers qui vous assurent un rang distingué parmi les personnages illustres que nous avons vus se succéder dans les hautes fonctions qui vous sont échues.

L'Université Laval est particulièrement heureuse de trouver dans Votre Excellence un ami des lettres, dont le goût perfectionné par des études sérieuses, mûri dans les voyages, exercé par les travaux intellectuels, ne peut manquer de promouvoir les intérêts de l'éducation, le développement des lettres et des sciences dans notre pays. Si Votre Excellence nous permet d'exprimer ici toute notre pensée, l'Université Laval se rappelle avec bonheur que les gouverneurs les plus lettrés ont toujours été ses meilleurs amis; et

cette douce expérience lui fait espérer qu'elle trouvera auprès de vous une protection qui lui sera d'autant plus précieuse qu'elle sera plus éclairée.

Que dis-je? Ce n'est plus même une espérance, mais une réalité, puisque, merci à votre gracieuse initiative, l'Université Laval pourra se faire gloire d'avoir été gratifiée la première des médailles d'or et d'argent de Votre Excellence.

Les liens qui unissent Votre Excellence à la famille royale nous sont un nouveau gage de l'intérêt que Notre Très-Gracieuse Souveraine porte à ses sujets d'Amérique. Plusieurs fois déjà notre loyale population, et l'Université Laval en particulier, a eu le bonheur de souhaiter la bienvenue à des princes de la famille royale. D'autres colonies de la métropole ont pu se flatter d'avoir eu le même avantage; mais, seul, le Canada peut se glorifier de voir à la tête de notre société une princesse du sang royal, distinguée par le goût des arts et dont le séjour au milieu de nous donne à notre vie coloniale ce cachet de dignité et de grandeur, de grâce et d'aménité qui fait le charme des cours les plus illustres de l'Europe.

Nous savons que Votre Excellence et Son Altesse Royale ne trouveront dans une colonie qui se dégage à peine des liens d'une pénible enfance, ni les châteaux somptueux de l'Ecosse, ni les palais plus somptueux encore de l'opulente Angleterre. L'heure des magnificences n'a pas encore sonné pour notre pays. Mais, en revanche, l'aspect d'une nature encore sauvage, les sites pittoresques, la majesté de nos fleuves et l'étendue de nos lacs, les chutes et les rapides ne peuvent manquer d'attrait pour ceux que le goût des arts dispose à admirer les œuvres si variées de la main de Dieu.

Du haut de la citadelle de la vieille Stadaconé, de ce nid d'aigle, comme l'appelait votre illustre prédécesseur, Votre Excellence et Son Altesse ont pu parcourir du regard les lieux historiques où se sont agitées les destinées du Canada, suivre avec un intérêt toujours croissant les péripéties de la lutte et voir enfin les combattants de part et d'autre s'unir dans une mutuelle estime pour travailler de concert à la prospérité de leur commune patrie. Toute rivalité n'est cependant pas éteinte entre les deux principaux éléments de notre population. En voyant l'estime publique, la cordiale affection, la loyauté qui éclatent de toutes parts sur votre passage, Votre Excellence et Son Altesse Royale ont pu se demander en vain de quel côté leur venaient les plus ardentes sympathies, le plus sincère respect, le dévouement le plus absolu, la vénération la plus profonde.

L'Université Laval conservera le souvenir de cette visite de Votre Excellence et de Son Altesse Royale au nombre de ses plus chers souvenirs. Elle aime à se rappeler qu'elle doit à Sa Majesté Britannique heureusement régnante sa chartre et ses privilèges, à la libéralité de Son Altesse le Prince de Galles ses couronnes les plus enviées, et elle adresse au Ciel les vœux les plus ardents pour que Dieu répande sur Notre Auguste Souveraine et sur toute la famille royale ses plus abondantes bénédictions. Elle vous prie en même temps de vouloir bien agréer les vœux qu'elle forme pour que le séjour de Votre Excellence et de votre royale compagne au milieu de nous soit heureux et prospère, et elle espère que le sentiment de la joie et du bonheur que

vosre présence se répand dans tous les cœurs sera pour vous une consolation et une récompense.

Son Excellence répondit en français et en ces termes :

Monsieur, et Messieurs,

La rivalité à laquelle vous faites allusion dans votre éloquente et bienveillante adresse et qui, dites-vous, existe encore entre les sujets de Sa Majesté au Canada, ne devrait jamais s'éteindre, surtout quand cette émulation a pour origine le désir d'obéir aux lois dans leur libre et juste application, et les nobles efforts d'un chacun pour placer chaque province au premier rang dans la représentation de notre pays et faire ainsi progresser le Canada dans la voie de l'ordre et de la prospérité.

De même que votre magnifique édifice domine votre cité, de même la pensée dominante de votre Université est d'être le phare sur lequel se dirige le peuple dans l'espérance que cette émulation tendra à vous diriger vers de hautes et nobles destinées.

Nous entrons avec le plus profond intérêt dans ces salles où vous avez entrepris cette tâche glorieuse, et nous concourons de tout cœur dans les souhaits que vous venez d'exprimer, dans le vœu que nous formons pour votre prospérité.

Nous nous sommes réjouis, en débarquant, il y a deux jours, de voir que vos autorités, avec une si grande population, manifestaient de la manière la plus énergique et avec une noble générosité la confiance qu'ils avaient placée dans le représer tant de leur Souveraine.

Soyez persuadés que je comprends toute l'importance de cette confiance. Ce n'est pas à moi personnellement que ces témoignages s'adressent, mais au représentant d'un gouvernement assurant une liberté à laquelle on ne songe pas dans d'autres pays, et qui se trouve unie aux anciens usages et à l'autorité modérée sous laquelle le peuple de notre empire a trouvé le bonheur, la puissance et l'union.

Permettez-moi de vous remercier de votre bienveillente réception, et de vous dire que je désire avoir ma part de l'approbation que le public accorde à vos travaux, en continuant l'octroi des prix inaugurés par lord Dufferin, qui savait si bien apprécier la valeur de votre Université, et qui, en sa qualité de savant, connaissait tout le prix de l'enseignement qu'on y donne.

Ici les élèves placés sous vos soins, reçoivent tous les jours une large part des connaissances que vous avez puisés à des sources précieuses dans diverses contrées du globe; car les voyages sont aussi propres à instruire que les livres eux-mêmes, et parmi vos professeurs il y en a qui ont parcouru beaucoup de pays et vu beaucoup de peuples différents, et qui ont suivi en Amérique la pratique des fondateurs du christianisme, en apprenant les langues étrangères, en voyant l'ancien monde, ses habitants, tout en s'initiant à sa littérature immortelle.

Les fondateurs de cette institution ont pourvu aux moyens de faire suivre des cours complets de médecine, qui jusqu'ici n'avaient été ouverts qu'à un

petit nombre de personnes; car dans votre institution la médecine s'enseigne d'après une méthode digne de la nation qui a produit Broussais, Bichat, Corvisart et Pinel.

Les sciences naturelles sont enseignées à des hommes qui, en prenant part au développement et aux découvertes des richesses naturelles de ce vaste continent, continueront l'œuvre de leurs ancêtres, les pionniers du Canada.

Cette partie de la Puissance renferme des richesses naturelles encore inconnues et qui n'exigent que l'esprit d'entreprise pour leur exploitation.

C'est aussi un pays où l'or, les marbres précieux et les serpentines aideront à augmenter par leur valeur les revenus de la population qui doit néanmoins compter principalement sur la culture du sol et qui, dans l'élevage des bestiaux, augmentera sa prospérité en approvisionnant les marchés de l'Europe.

Je suis très-honoré de votre réception, et mon désir le plus sincère est que la divine Providence permette que l'Université Laval soit toujours le flambeau des arts et des sciences pour la noble et généreuse population de Québec.

LORNE

CHRONIQUE MUSICALE

PUBLICATION PÉRIODIQUE DE MUSIQUE SACRÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA S. C. DE LA PROPAGANDE

Tel est le titre d'une circulaire adressée par l'éditeur, P. Manganelli, de Rome, au monde entier. En ce moment surtout où, après avoir vu supprimer l'orgue aux convois funèbres, prohiber les instruments à vent à tous les offices et rejeter les voix de femme alliées aux voix d'hommes, on voulait encore faire proscrire la musique de l'églisé, cette circulaire sera lue avec un grand soulagement et une immense satisfaction.

Nous l'offrons au public et surtout aux partisans acharnés et exclusifs du plain-chant.

« Au moment d'avoir bientôt accompli les promesses que nous avons faites à nos abonnés de la 1^{re} année, nous ne voulons pas entreprendre l'impression du 2^e volume sans avoir auparavant mis en évidence, de la manière la plus claire, possible le but de notre publication.

« Tous ceux qui, après nous avoir prêté leur aide dans les commencements ardu de notre œuvre, nous ont suivis d'assez près, ont probablement déjà pu voir bien clairement où visaient nos efforts. Les compositions éditées dans le premier volume prouvent nettement que nous avons voulu donner à notre publication un caractère à la fois *artistique* et *pratique*, mais en même temps ni trop exclusivement artistique, ni trop prosaïquement pratique. On trouve, en effet, dans ce premier volume, des morceaux de musique dont l'exécution est partout et toujours on ne peut plus facile; comme aussi on y trouve des morceaux qui se prêtent difficilement aux exécuteurs ordinaires, mais qui, d'autre part, ont le mérite d'indiquer à l'artiste studieux la voie à

suivre dans la composition des divers genres de Musique Sacrée ; par conséquent ces morceaux aussi avaient le droit d'être édités pour l'utilité et l'agrément même des compositeurs les plus savants et les plus distingués. Nous avons ainsi suivi à la lettre le programme que nous nous étions tracé, de donner satisfaction aux plus grandes comme aux plus petites chapelles. Aussi, si les œuvres que nous avons éditées et que nous éditerons ne devaient pas sembler toutes également proportionnées aux moyens et aux désirs de chacun, nous sommes prêts à implorer l'indulgence de nos lecteurs pour ce qu'ils trouveront moins à leur goût ou à leur convenance, mais en même temps nous déclarons que nous ne saurions pour cela quitter notre voie.

« Mais c'est aussi une idée d'un ordre plus élevé qui nous a guidés dans notre entreprise, et nous tenons à l'exposer minutieusement à nos anciens et à nos nouveaux souscripteurs. Tout le monde trouve que la Musique Sacrée est en décadence, qu'elle est dévoyée de son vrai chemin. Ce n'est pas nous qui contredirions cette croyance générale. Nous ne saurions encore moins contester les très-louables efforts qui sont faits par bien des gens dans bien des pays pour remédier au mal. Mais, si nous examinons attentivement les remèdes, que trouvons-nous ? Sauf de rares exceptions, chez lesquelles l'intention est meilleure que le moyen mis en œuvre, tous veulent s'arroger le droit et l'autorité d'émettre doctoralement des opinions sur le sujet ; ceux qui font le plus de bruit sont précisément les moins familiers avec l'Eglise et avec sa discipline. Le mal serait moindre, si encore tous ces beaux docteurs étaient catholiques ; mais nous voyons les protestants mêmes ne pas se gêner pour déclarer que la musique de nos églises devrait être comme ci, devrait être comme cela : bien plus ils vont jusqu'à nous offrir comme modèles les chœurs de Luther, que bien des musiciens, qui se prétendent catholiques, accueillent comme choses précieuses. En Allemagne on n'hésite pas à proclamer la Réforme de la Musique Sacrée ; or, nous l'avouons franchement, le mot seul de Réforme sonne mal à nos oreilles, lorsqu'il touche aux choses de l'Eglise et surtout s'il nous arrive du pays de Luther.

« Au milieu d'une telle tempête, dans une obscurité si profonde, désireux de trouver un phare qui nous indique le chemin du salut, nous avons pensé qu'en matière de discipline liturgique et ecclésiastique l'unique autorité compétente, ayant droit de prononcer un jugement, c'est le Saint-Siège et le Saint-Siège seulement. « Mais — repliquent aussitôt les partisans d'un système aujourd'hui presque impossible — le Saint-Siège a prononcé déjà à cet égard dans le concile de Trente et nous devons nous en tenir à ce qu'il dit. » Admettons — pour un instant — que depuis le concile de Trente, c'est-à-dire depuis trois siècles, l'Eglise n'ait plus rien dit à cet égard : il nous semble que la décision même formulée par ce sacré Concile devrait suffire à démontrer jusqu'à l'évidence aux partisans exclusifs du plain-

chant et du style diatonique que, ni au concile de Trente, ni à aucune autre époque, l'Église ne s'est opposée aux véritables et sages progrès de l'art. Et, puisque l'art musical a fait depuis cette époque jusqu'à nos jours des pas de géant, raisonnant par induction, nous croyons être fondés à dire qu'aujourd'hui, non plus, l'Église ne s'opposerait certes pas à ces progrès, dans le cas malencontreux où de nouveaux scandales viendraient provoquer une nouvelle décision de sa part.

« Mais est-ce bien vrai que l'Autorité suprême a gardé un silence aussi long et aussi absolu ? Il nous suffirait pour prouver le contraire de citer le bref que Sa Sainteté le Pape Pie IX a adressé, il y a quelques années à peine, à un de nos Maëstri les plus renommés. D'autre part, sans tenir compte des adhésions explicites, il nous semble que l'adhésion de l'autorité elle-même doit être d'un grand poids et d'une grande valeur. Eh bien, l'autorité n'adhère-t-elle pas implicitement à tout ce qui, en fait de Musique Sacrée, se pratique depuis tant et tant d'années dans nos Basiliques Patriarcales, à l'honnête satisfaction du clergé et du peuple, des savants et des ignorants ? Or si cette musique n'était ni plus ni moins qu'un scandale (1) (comme certains grands docteurs vont déblatérant), il est bien certain que le Saint-Siège ne l'aurait jamais tolérée un instant, bien plus il l'aurait déjà inexorablement proscrite.

« Nous appuyant sur ce fait très-important, sans prétendre nous poser en *réformateurs* ni en *régénérateurs*, nous avons, dans le chaos universel, assumé la tâche, beaucoup plus modeste et plus rationnelle pour un catholique, de faire connaître et de divulguer précisément cette musique implicitement reconnue par le Saint-Siège. Assurément toute la musique sacrée qui s'exécute à Rome n'est pas exempte de tout reproche, et même parfois elle mériterait de gros reproches ; mais à ceux qui nous opposeraient cette facile objection, nous ferons cette réponse encore plus facile : « C'est seulement de la *Musique des Basiliques Patriarcales* que nous avons parlé ; et nous publions seulement ce qui a été, depuis un laps de temps plus ou moins long, mille et mille fois exécuté, sanctionné et reconnu bon avec l'approbation des maîtres de l'art. » D'autre part nous osons espérer qu'on ne voudra pas nous refuser, ni refuser aux savants Maëstri qui veulent bien nous donner leurs conseils, la dose de discernement nécessaire pour faire la différence entre le bon et le mauvais. Et à ce propos nous espérons qu'on voudra bien ne pas laisser passer inaperçu la détermination prise par nous de ne publier aucune composition de maëstri vivants.

(1) Or il est bien autrement grave le scandale de ceux qui, tout en se disant catholiques, accusent de la sorte le Saint-Siège ou d'imbécillité ou de connivence dans le scandale imaginaire dont ils parlent.

« Que si notre humble mission ne réussissait pas à satisfaire ceux qui se proclament néanmoins les apôtres de l'art, nous disons en un mot, pour conclure, que, publiant de la musique destinée à être exécutée à l'Eglise, nous préférons à toute autre l'approbation même tacite de l'Eglise elle-même, unique et suprême autorité compétente. Cela dit, lors même que ces aristarques jugeraient que la voie suivie par ceux dont nous avons publié et dont nous publierons les œuvres, n'est pas la voie bonne par excellence, nous pourrions toujours, *a priori*, affirmer, sans crainte de nous tromper, que cette voie est assurément meilleure que toutes les autres.

« Rome, octobre 1878.

« L'Éditeur

« PACIFICO MANGANELLI. »

Nous aimons ce langage franc, cette logique saine et serrée. C'est ainsi que l'on parle quand on a pour soi le droit et la raison.

Les esprits les plus récalcitrants ne sauraient ne pas accepter une œuvre aussi belle et aussi utile, à moins de prétendre mieux connaître que la sacrée Congrégation de la Propagande ce qui convient au service divin.

Ce parti-pris serait d'autant plus ridicule que Sa Sainteté, Léon XIII, a adhéré lui-même à l'entreprise de M. Manganelli, qui nous l'apprend en ces termes :

« Le 3 février 1879, nous avons eu l'honneur d'être admis à l'audience de Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. Cette faveur insigne nous a permis de réaliser un de nos desirs les plus chers, celui de présenter très-humblement à Sa Sainteté le premier volume de notre publication et de soumettre au jugement de l'Autorité Suprême de l'Eglise le but que nous nous sommes proposé dès le début de notre œuvre. Le Saint-Père a daigné accepter notre offrande ; et, lorsqu'il a connu notre travail et les mobiles qui l'avaient inspiré, il a bien voulu nous accorder pour nous et pour notre entreprise la Bénédiction Apostolique. Sa Sainteté a ensuite ajouté ces paroles que nous sommes heureux de reproduire textuellement : « QUE CETTE BÉNÉDICTION FASSE PROSPÉRER VOTRE ENTREPRISE ET VOUS ENCOURAGE A POURSUIVRE VOS LABEURS. »

« Nous ne pouvions pas désirer une plus belle récompense ! Non-seulement les paroles du Saint-Père nous inspirent un nouveau courage, mais elles nous font voir avec certitude que la voie suivie par nous jusqu'ici est vraiment la bonne. Ce sentiment sera, nous l'espérons, partagé par ceux qui ont bien voulu nous accorder leur généreux concours pour inaugurer notre publica-

tion et qui nous l'ont conservé jusqu'à ce jour. — L'encouragement suprême que nous venons de recevoir nous décide à poursuivre notre œuvre avec une constance infatigable, car il sera pour nos abonnés le meilleur motif de nous continuer leur bienveillance.

« Rome, février 1879.

« PACIFICO MANGANELLI.

« *Éditeur-Propriétaire.* »

Il n'y a plus à en douter : la musique, l'art le plus délicat, le plus idéal, aura sa place à l'Eglise, tout comme la peinture, la sculpture, etc. Tout l'univers, du moins toute cette partie de l'univers qui a un cœur, applaudira à cette pensée de la première autorité ecclésiastique.

Nous savons que la grande objection contre la musique provient du mauvais choix, du mauvais répertoire de certaines églises. Rien de cela n'arriverait si les fabriques avaient soin de confier la direction du chant ecclésiastique à des hommes compétents, ou de s'enquérir auprès d'eux de ce qu'il faut accepter et rejeter. Mais non, sous prétexte d'économie, on substituera un amateur sans goût ni talent au musicien qui pourrait honorablement tenir cet emploi. De là cette horrible musique horriblement exécutée, qui a failli être cause d'un si grand désastre. Au lieu d'y remédier par l'épuration, ainsi que la sagesse le commandait, on voulait bannir du lieu pour lequel elles ont été faites les œuvres immortelles de Mozart, de Palestrina, Cherubini, Beethoven, etc ! ...

Les artistes devront une éternelle reconnaissance à monsieur Manganelli d'avoir, par sa publication, relevé le niveau des exécutions musicales religieuses, et fait surgir l'occasion de connaître enfin l'opinion de l'autorité suprême en cette importante matière.

Maintenant, tous les maîtres de chapelle peuvent se mettre à l'œuvre sans crainte d'être arrêtés dans leurs nobles travaux. Les petites, comme les plus grandes maîtrises, trouveront dans la publication romaine les matériaux qui conviendront à leurs éléments.

L'idée de se mettre à la portée de tous est des plus heureuses. La plus humble chapelle, grâce à cette nouvelle collection et à la modicité de son prix, pourra faire entendre aux fidèles les

plus belles productions de l'école religieuse italienne. L'occasion est on ne peut plus propice pour mettre toute la *Lambilloterie* où elle doit être : au feu.

Les couvents et les collèges auront un travail spécial d'assainissement à faire.

Nous savons qu'il est long et difficile de se faire un nouveau répertoire; mais de semblables raisons ne doivent pas arrêter ceux qui ont pour mission de faire respecter l'Église et de former la jeunesse.

—Nous donnons plus loin les conditions de l'abonnement à la *Publication périodique de Musique Sacrée*.

GUILLAUME COUTURE

THE OLD REGIME IN CANADA

BY

FRANCIS PARKMAN.

Laissons de côté plus de vingt passages que déparent des inexactitudes plus ou moins importantes, où M. Parkman revêt l'abbé de Quéhus de tous les pouvoirs « épiscopaux ; » fait commencer les tremblements de terre de 1664 à cinq heures du matin au lieu de cinq heures du soir ; représente nos ancêtres comme des ivrognes s'enivrant pour se venger de la contrainte que le clergé leur faisait subir ; fait remonter l'établissement du conseil supérieur à 1645 au lieu de 1648 ; accuse tous les fonctionnaires de désobéissance à la loi, de malhonnêteté, &, &, pour signaler des erreurs moins pardonnables chez un homme qui prétend à l'érudition et à la connaissance de l'histoire de notre pays.

M. Parkman dit à la page 215 :

« Le peuplement du Canada fut pour la plus grande partie (*in the main*), l'œuvre du roi...le gouvernement fut le principal agent d'immigration : Colbert faisait la besogne et le roi en payait les frais. »

Cela est inexact. Les envois d'émigrants par le roi cessèrent dans les années comprises entre 1672 et 1680, en sorte que, pour apprécier la part que prit le gouvernement au peuplement du pays, il faut prendre pour point de départ le chiffre de la population en 1680, que les *Archives de Paris* portent à 9,719 Français. Et comment s'était formée cette agglomération de population ? Par l'immigration et par les naissances. M. Rameau, qui a fait une étude consciencieuse et approfondie de cette question, prétend que, depuis la fondation de Québec jusqu'à l'année 1672, environ 4,700 immigrants vinrent s'établir dans la Nouvelle-France. On peut, sans crainte de faire erreur, estimer à 1,000 le nombre de colons, femmes et hommes, qui furent envoyés au Canada par le gouvernement. Si l'on ajoute à ce chiffre le nombre des

soldats licenciés après 1665, douze cents au plus, on arrive à un total de 2,200, moins de la moitié du nombre total des immigrants. Si on prend toute la période de la domination française, cette proportion est réduite à moins du tiers, puisque des 10,000 émigrants qui passèrent au Canada de 1608 à 1759, trois mille au plus furent expédiés par le gouvernement.

Le reste de l'immigration, de 1608 à 1680, fut, en bonne partie, attirée par les communautés religieuses, une autre partie par les seigneurs et par les immigrations individuelles. Les Sulpiciens, les Jésuites, l'évêque de Québec, les Ursulines et l'Hôtel-Dieu avaient des seigneuries et s'efforcèrent constamment d'y introduire des colons. A eux seuls, les Sulpiciens en amenèrent près d'un mille, de 1640 à 1680. Mgr de Laval faisait aussi de fructueux efforts, puisque sa seigneurie de Beaupré se colonisa rapidement; elle était habitée en 1667 par cent huit familles composées de 667 personnes, et non pas de 656 comme le dit M. Parkman. Inutile de faire observer que tous les émigrants qui furent amenés dans le pays par les communautés religieuses étaient choisis avec le plus grand soin et par conséquent des gens de la plus grande respectabilité.

Les seigneurs laïques firent aussi de louables efforts pour peupler leurs domaines. M. Rameau prétend qu'à lui seul M. Juchereau de la Ferté, allié au seigneur Giffard de Beauport, fit venir plus de trois cents émigrants du Perche, de 1635 à 1660.

« Cette immigration perchoise, dit-il, composée évidemment d'excellentes familles de paysans, a été l'origine d'une partie des habitants de la côte de Beaupré, de quelques-uns de ceux de Beauport et de l'île d'Orléans. Par suite de l'ancienneté de cet établissement, elle est devenue la souche d'une partie assez notable de la population du Canada. Cette immigration et celle de Montréal par les Sulpiciens sont des plus compactes et des plus solides qui aient été amenées au Canada. »

Nous appuyons à dessein sur ces immigrations et sur l'exagération de ce qui fut effectué par le gouvernement. Il est d'autant plus important de réfuter l'erreur dans laquelle M. Parkman est tombé sous ce rapport, qu'une partie de son livre est consacrée à prouver que les émigrants qui furent envoyés par le roi étaient ramassés au hasard et, pour un grand nombre, des gens d'un caractère plus que douteux. Qu'il nous suffise, pour le moment, de citer quelques lignes que nous prenons aux pages 216 et 217 de son livre.

«Les émigrants, dit-il, étaient ramassés par des agents dans les provinces, conduits à Dieppe ou à Laroche et expédiés de là au Canada. Dans les premiers temps, les hommes étaient envoyés de Laroche même ou du voisinage; mais Laval fit des représentations, déclarant qu'il ne voulait personne venant de cet ancien château fort de l'hérésie. A la vérité, les gens de Laroche n'étaient pas favorablement accueillis au Canada. Un autre écrivain les représente comme des «gens peu consciencieux» et presque «sans religion,» ajoutant que les Normands, les Percherons, les Picards et les paysans des environs de Paris sont dociles, industriels et plus pieux. «Il est important, conclut-il, d'employer une bonne semence en fondant une nouvelle colonie. (1)» Ce fut, en conséquence, des provinces du nord-ouest que fut tiré le plus grand nombre des émigrants. Ces émigrants, en général, paraissent avoir été des paysans respectables, bien que des écrivains qui, à raison de leur position, devaient être bien renseignés, les aient dénoncés en termes violents.»

A l'appui de ce qui précède, M. Parkman fait en note les citations suivantes.

«Une foule d'aventuriers, ramassés au hasard en France, presque tous de la lie du peuple, la plupart obérés de dettes ou chargés de crimes.» — *La Tour, Vie de Laval, Liv. IV.*

«Le vice a obligé la plupart de chercher le pays comme un asile, pour se mettre à couvert de leurs crimes.» — *Meules, Dépêches de 1682.*

Chose singulière! M. Parkman, pour établir que nos ancêtres furent tirés de la lie du peuple, s'appuie précisément sur le témoignage de deux écrivains qu'il signale ailleurs comme exagérés et pas toujours dignes de foi.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il dit aux pages 215 et 216 de l'*Old Régime* se résume dans ce syllogisme: la plus grande partie des colons qui s'établirent au Canada y furent envoyés par le gouvernement; or la plus grande partie des colons qui furent envoyés au Canada par le gouvernement furent de la canaille: donc la plus grande partie des colons du Canada était de la canaille. Mettez les réticences et les déguisements de côté et c'est ce qui vous restera après la lecture de ces deux pages de M. Parkman.

Heureusement qu'un écrivain aussi autorisé et certainement

(1) C'est la traduction de la traduction anglaise de M. Parkman.

mieux renseigné que M. Parkman avait réfuté ces erreurs et repoussé ces calomnies bien avant qu'elles fussent imprimées dans l'*Old Régime*. On comprend facilement que nous voulons désigner M. Rameau, le consciencieux auteur de *la France aux Colonies*.

« La population qui fait l'objet de cette étude, dit-il, n'a point eu pour origine, comme plusieurs ont pu le penser, quelques aventuriers, quelques hommes de hasard, quelques individus déclassés et enrôlés par l'Etat. Ce fut l'immigration réelle d'un élément intégral de la nation française, paysans, soldats, bourgeois et seigneurs : une colonie, dans le sens romain du mot, qui a importé la patrie tout entière avec elle. Le fond de ce peuple, c'est un véritable démembrement de la souche de nos paysans français ; leurs familles, cherchées et groupées avec un soin particulier, ont transporté avec elles les mœurs, les habitudes, les locutions de leurs cantons paternels, au point d'étonner encore aujourd'hui le voyageur français ; ce sont aussi des soldats licenciés s'établissant sur le sol, officiers en tête, sous la protection du drapeau ; voilà les principes essentiels et originaires de la population canadienne. »

Quatre ou cinq pages plus loin, M. Parkman accumule les citations pour démontrer que les filles qu'on faisait venir de France en grand nombre pour les donner en mariage aux colons n'étaient, pour la plupart, que des vagabondes, des bohémiennes ramassées de force dans les rues de Paris et internées à l'Hôpital-Général. Et voici ce qu'il dit en note de cette institution, telle que la décrit Clément.

« L'Hôpital-Général de Paris venait d'être établi (1656) comme un refuge pour les « bohémiens » ou les vagabonds de Paris. L'édit royal qui l'établit disait que « les pauvres mendiants et « invalides des deux sexes y seraient enfermés pour être employés « aux manufactures et autres travaux selon leur pouvoir. » Ils étaient ramassés dans les rues par un corps spécial de police appelé les « archers de l'Hôpital. »

D'après M. Parkman, c'est de là que vinrent, en grande partie, les mères des Canadiens français. M. Faillon, pour le moins aussi bien renseigné que l'auteur de l'*Old Régime*, n'en parle pas dans le même sens. « Ce qu'on appelait les filles du roi, lisons-nous dans la *Vie de la Sœur Bourgeois*, étaient de jeunes personnes tombées orphelines ou malheureuses en bas âge, et qui étaient élevées aux frais du roi à l'Hôpital-Général de Paris. C'était de cet établissement qu'on dirigeait des envois sur le Canada ; malheureusement ces jeunes filles étaient élevée trop délicatement pour le climat et les travaux du Canada. »

Il existe une certaine différence entre ces jeunes filles délicatement élevées sous les soins des religieuses, et ces bohémienues, ces vagabondes ramassées dans les rues, dont parle M. Parkman. Il est pour le moins étonnant que ce dernier n'ait pas saisi cette différence s'il a écrit de bonne foi et sans préjugés, car il a lu l'ouvrage de l'abbé Faillon, qu'il cite quelquefois dans l'*Old Régime* ! Par respect pour la vérité historique, sinon par esprit de justice, pourquoi n'a-t-il pas cité M. l'abbé Faillon, qu'il met si largement à contribution dans plusieurs chapitres de son livre? ... C'eût été au moins la contre-partie des renseignements incomplets, sinon inexacts qu'il emprunte à Clément. *Ab uno disce omnes* ...

Ce n'est pas tout. Il emprunte les paroles de La Hontan pour dire que les filles ainsi envoyées étaient d'une vertu douteuse (*indifferent*), entassées à leur arrivée dans trois salles différentes, où les aspirants faisaient leur choix comme un boucher choisit ses moutons dans un troupeau, et il ajoute en note que Colbert ne recherchait chez ces filles que leur aptitude à la maternité.

Outre que La Hontan est généralement d'une véracité plus que suspecte, son témoignage, que M. Parkman, après l'avoir cité avec complaisance, déclare « en partie malicieusement faux, » est contredit par M. Rameau, qui, en parlant de l'immigration de 1663 à 1672, période durant laquelle se firent des envois de filles, dit que cette immigration se composait :

« Des filles qu'on envoyait pour pourvoir au mariage des colons; elles étaient, comme nous l'avons vu, *choisies avec sollicitude*, envoyées autant que possible sous la surveillance et la direction de quelques religieuses ou autres personnes dignes de confiance; puis toutes celles qui n'étaient pas mariées peu après leur arrivée étaient réparties parmi les familles les plus recommandables de la colonie, où elles attendaient une occasion de s'établir. »

Dans une lettre du 10 novembre 1670, Talon fait connaître le soin qu'on prenait de ces filles.

« Il est arrivé cette année 135 filles, écrit-il, 30 seulement restent à marier. Je les ai réparties dans des familles recommandables jusqu'à ce que les soldats qui les demandent en mariage soient prêts à s'établir. »

J.-C. LANGELIER.

— A continuer.

PUBLICATION PÉRIODIQUE DE MUSIQUE SACRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Notre publication paraît chaque mois en deux feuilles in 8°, et de huit pages chacune. La dimension du papier des pages est de 18 centim. par 25. — A la fin de chaque année on formera un : : : : : musique INÉDITE, et que l'on ne pourrait se procurer ailleurs à un prix inférieur à 20 fr.

La musique que l'on publie appartient exclusivement au genre de l'Ecole romaine; les auteurs sont choisis parmi les grands maîtres, tels que Guglielmi, Raimondi, Basily, Bains, Zingarelli, Terziani, Fitoni, etc., le texte est tout entier en latin, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium. — Les voix de *soprano* et de *contralto* sont comprises quelquefois dans ce genre de compositions.

Les abonnements datent du 1^{er} janvier et du 1^{er} juillet seulement; ils ne sont pas acceptés pour une durée moindre qu'un an; ils sont respectivement prolongés jusqu'à la fin de décembre de la même année et jusqu'à la fin de juin de l'année suivante.

— Tout abonnement, quelle que soit l'époque à laquelle il est fait, donne droit à toutes les livraisons du *semestre courant*. La publication est organisée de manière que les matières contenues dans chaque semestre n'aient aucun point de rapport ou de dépendance avec les matières du semestre précédent ou du semestre suivant; de la sorte les abonnés ne sont jamais exposés à avoir des œuvres interrompues.

Le prix annuel de l'abonnement est de 12 frs pour l'Italie, 13,50 frs pour le reste de l'Europe, et 15 frs pour l'Amérique; il doit être payé d'avance et intégralement, la faculté de payer en deux versements n'étant plus admise.

Les fascicules semestriels arriérés (tant qu'il en restera) seront livrés aux abonnés qui en feront la demande au prix d'abonnement: tandis qu'au public chaque volume sera vendu au PRIX NET de 15 frs pour l'Italie; 16 frs pour l'Europe; 17 frs pour l'Amérique.] [Le demi-volume en proportion.

Adresser les lettres et les mandats postaux à l'éditeur, Pacifico Manganelli, Via del Corso, N. 109, Roma. Indiquer le plus clairement possible les noms et les prénoms et les adresses.